

GÉNÉRATION 2004

2^{ième} INTERROGATION **Printemps 2009**

DICTIONNAIRE DES VARIABLES

IMPORTANT :

- Les fichiers associés au questionnaire « Génération 2004 à 5 ans » contiennent toutes les réponses des individus enquêtés, soit 18 944 répondants au total.
- L'utilisation de la variable de pondération PONDEF permet de retrouver des résultats valables pour l'ensemble du champ Céreq.
- Certaines variables primaires, mentionnées pour expliquer la construction des variables décrites dans ce document, ne sont pas présentes dans les bases livrées.
- Outre les informations collectées lors de la 2^{ème} interrogation en 2009, les fichiers contiennent des informations collectées lors de la 1^{ère} interrogation en 2007 (e.g. parcours scolaire etc.). Celles qui ne seraient pas disponibles peuvent être récupérées dans les fichiers résultats de la première interrogation, l'identifiant non significatif associé à chaque répondant étant stable d'une interrogation à l'autre.
- Pour plus d'information sur l'enquête « Génération 2004 à 3 ans », vous pouvez vous référer au Bilan méthodologique publié dans la collection Net.doc sur le site du Céreq : <http://www.cereq.fr/pdf/Net-doc-63.pdf>

Table des matières

Présentation Générale de Génération 2004 à 5 ans	4
Le dispositif des enquêtes « Générations »	4
L'enquête « Génération 2004 à 5 ans »	5
Les extensions	5
Le questionnaire à 3 ans : le questionnaire « complet »	6
Zoom sur le calendrier professionnel	7
Le questionnaire à 5 ans	8
Les tables finales	9
1. Variables issues de la base de sondage	12
2. Table des individus	17
2.1 Identifiant et pondération	17
2.2 Identification de l'enquêté et délimitation du champ	17
2.3 Parcours scolaire	18
2.3.1 Motif d'arrêt des études	18
2.3.2 Détail du parcours scolaire	19
2.3.3 Niveau de diplôme	24
2.4 Contacts avec la mission locale / PAIO	28
2.5 Perspectives professionnelles	29
2.6 Caractéristiques individuelles et environnement familial	32
2.7 Calendrier et variables calculées	39
3. Table des séquences en entreprise	44
3.1 Etiquettes de la séquence entreprise	44
3.2 L'entreprise	46
3.3 Descriptif de l'emploi	49
3.4 Formations dans l'entreprise	73
3.5 Départ de l'entreprise	74
3.6 Activité professionnelle	76
3.7 Discrimination	77
3.8 Opinions sur l'emploi	82
4. Table des séquences de non emploi	85
4.1 Etiquettes de la séquence de non emploi	85
4.2 Séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation	87
4.3 Séquences de reprise d'études	96
Annexe	99
Menu Bac professionnel	99
Menu BT/BP	101
Menu des diplômes	103
Menu des spécialités	105

Présentation Générale de Génération 2004 à 5 ans

Le dispositif des enquêtes « Générations »

Les enquêtes « Générations » s'intéressent à l'insertion et au cheminement des sortants du système éducatif lors de leurs premières années de vie active. Elles ont pour objectifs principaux de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Elles proposent ainsi des informations qui contribuent à la compréhension des processus d'insertion et des différenciations des parcours en début de carrière.

Encadré 1 - Le centre d'études et de recherches sur les qualifications

Créé au début des années 1970, devenu établissement public en 1985, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) est placé sous la tutelle des ministères en charge de l'Education nationale et du Travail.

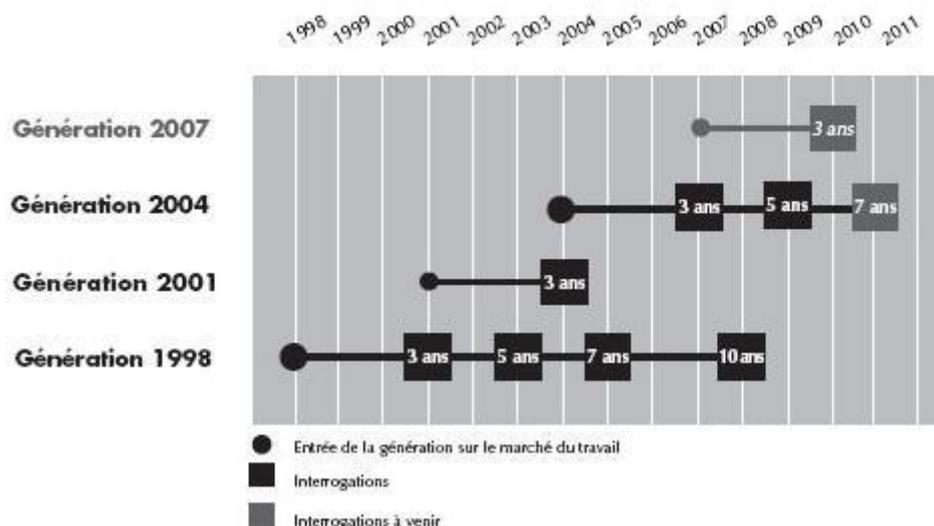
Il a pour missions de développer des études et des recherches, de collecter et d'exploiter des données originales dans le domaine de la relation formation-emploi, et de formuler des avis et propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation.

La première enquête « Génération » a été effectuée en 1997 auprès de sortants du système éducatif en 1992 issus de tous les niveaux de formation. Un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place à partir de l'enquête effectuée en 2001 auprès de sortants du système éducatif en 1998 : les enquêtes s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants interrogée tous les trois ans et avec une alternance entre une enquête « génération pleine » et une « mini-génération ».

L'enquête « génération pleine » comprend plusieurs interrogations. La première interrogation, trois ans après la sortie du système éducatif, est principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels. Les ré-interrogations suivantes, à cinq ans, à sept ans, sont plutôt centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme). Ces ré-interrogations permettent aussi d'approfondir certains constats issus de l'exploitation de la première interrogation (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

L'enquête « mini-génération » se limite à la première interrogation à trois ans, avec une taille d'échantillon plus réduite. Cette enquête a vocation à réactualiser les indicateurs d'insertion sur les trois premières années d'insertion selon une grille d'analyse moins fine que pour les générations « pleines ».

Figure 1. Enchaînement des enquêtes Générations



Le cœur de l'enquête, pour la première interrogation comme pour les autres quand il y a lieu, est constitué par le calendrier professionnel qui permet de suivre mois par mois la situation d'activité des jeunes à l'issue de leur formation initiale, permettant de suivre les séquences successives d'emploi et de non emploi.

Le dispositif « génération » permet aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux de formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence.

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans »

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans » est la ré interrogation, cinq ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale en 2003-2004 (année scolaire). La première interrogation a eu lieu en 2007, trois ans après leur sortie (« Génération 2004 à 3 ans »).

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans » a pour objectif de compléter la description des premières années de la vie active des jeunes sortis de formation initiale en 2004 en observant deux années supplémentaires de leurs parcours. Ce plus grand recul permet d'observer leurs mobilités et évolutions dans le milieu professionnel.

Les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu pour la Génération 2004 à 3 ans, nommé « champ Céreq », étaient les suivants :

- avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine durant l'année scolaire 2003-2004 ;
- avoir quitté le système éducatif entre octobre 2003 et octobre 2004 ;
- ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2003-2004 (sauf pour raison de santé).
- ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail
- avoir 35 ans ou moins en 2004
- être localisé en France métropolitaine au moment de l'enquête (ce qui exclut donc notamment les personnes poursuivant des études à l'étranger ou y allant pour un premier emploi).

En raison de plusieurs demandes d'extension d'échantillon, l'enquête à trois ans avait porté sur plus de 60 000 individus. Tous ne sont pas concernés par la 2^e interrogation. Seuls les répondants au questionnaire complet de l'interrogation à trois ans ont été ré interrogés, soit environ 32 000 individus. Au total, le nombre de répondants à 5 ans est de 20 084 individus

Le plateau d'enquête « Génération 2004 à 5 ans » s'est déroulé d'avril à juin 2009. Le questionnaire d'enquête a eu une durée moyenne d'environ 14 minutes.

Les extensions

Les acteurs intervenant dans le domaine de la formation sont multiples, avec leurs questionnements propres mais aussi avec un questionnement commun sur le devenir des bénéficiaires. A la demande de certains d'entre eux, ministères, conseils régionaux ou observatoires de branches, des extensions sont régulièrement adossées aux enquêtes « Génération ». Elles permettent de situer les analyses ciblées sur des publics, des filières ou des territoires particuliers dans un contexte plus large, par rapprochement avec des indicateurs de référence nationaux.

Plusieurs types d'extensions sont possibles, éventuellement combinables :

- une extension d'échantillon, de façon à disposer d'un nombre de répondants suffisants pour permettre des analyses statistiquement pertinentes sur les catégories de sortants ciblées ;
- une extension de champs, pour interroger également sur les catégories de sortants ciblées les personnes non retenues dans le champ Céreq (par exemple en levant la restriction aux seuls primo sortants) ;
- une extension de questionnement, pour poser quelques questions complémentaires sur des catégories de sortants ciblées.

Pour cette seconde interrogation de l'enquête, « Génération 2004 à 5 ans », le nombre de répondants visés pour l'enquête nationale hors extension était d'environ 19 000, auquel s'ajoutaient environ 4 000 répondants attendus supplémentaires répartis entre deux extensions :

- une extension DREES (Direction de la Recherche, de l'Évaluation des Études et des Statistiques) portant sur les sortants des formations sanitaires : extension d'échantillon de 2 350 répondants,
- une extension ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) : extension d'échantillon de 1 370 répondants.

Le questionnaire à 3 ans : le questionnaire « complet »

Les individus interrogés pour l'enquête Génération 2004 à 5 ans sont ceux qui ont répondu au questionnaire complet de l'enquête Génération 2004 à 3 ans (hors certaines extensions).

Le questionnaire complet de Génération 2004 à 3 ans commence par une partie filtre destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité : l'interlocuteur est-il le « bon individu » ? Fait-il partie du champ (champ Céreq ou champ d'une extension, selon les cas) ? Outre le nom et le prénom de la personne vérifiés à l'initialisation du contact, sont vérifiés le mois et l'année de naissance, ainsi que le nom de l'établissement de formation fréquenté en 2003-2004. Si la date de naissance et le nom de l'établissement diffèrent des informations contenues dans la base de sondage, l'individu n'est pas enquêté. Si la différence ne porte que sur l'une ou l'autre des informations, l'individu est enquêté.

Le questionnaire aborde ensuite successivement différents thèmes :

- *Le parcours scolaire* : motif de l'arrêt des études, retard ou non à l'entrée en 6^e, nature de la classe de 3^e et de la classe suivie après la troisième, orientation voulue ou subie, diplômes obtenus et spécialités, parcours résidentiel.
- *Séjours à l'étranger dans le cadre de la scolarité*.
- *L'expérience du travail en cours de scolarité*, sous forme de stage ou d'emploi.
- *Le calendrier professionnel* : description des séquences d'emploi et de non emploi sur la base d'un calendrier mensuel, portant sur les trois années allant de la sortie de formation initiale jusqu'à la date d'enquête.
- *Les perspectives professionnelles* : degré de satisfaction concernant la situation professionnelle actuelle ; souhait de progression et conditions (mobilité géographique, professionnelle, formation, etc.).
- *L'évolution du mode de cohabitation* : calendrier mensuel de mode de cohabitation (vivre chez ses parents/vivre en couple/vivre seul).
- *Les caractéristiques individuelles et la situation familiale* : pays de naissance de l'enquêté et de ses parents, nationalité des parents lors de l'enquête, situation d'activité et situation professionnelle des parents à la date de fin d'études, nombre d'enfants à la date d'enquête.

- *Sentiments de discrimination* : existence d'une discrimination professionnelle ressentie depuis la fin des études et motif.

Zoom sur le calendrier professionnel

Le calendrier professionnel est le cœur du questionnaire. Il retrace mois par mois le parcours de l'enquêté entre sa date de fin d'études et la date de l'enquête et pilote l'ouverture des différents modules qui permettront un descriptif détaillé des séquences qui y sont repérées.

Figure 2 Le calendrier professionnel de Génération 2004 à 3 ans

	2004												2005												2006												2007					
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun
INTERIM																																										
ENTREPRISE																																										
RECHERCHE D'EMPLOI																																										
REPRISE D'ETUDES																																										
FORMATION																																										
AUTRES SITUATIONS																																										

Note : Exemple pour une fin d'étude en juin 2004.

Le calendrier permet de distinguer six situations exclusives l'une de l'autre : deux situations d'emploi : intérim ou autre (« en entreprise ») ; une situation de recherche d'emploi ; une situation de reprise d'études ; une situation de formation¹ et les autres cas². Par construction, une seule situation peut être déclarée pour un mois donné et toute séquence dure un nombre entier de mois. Deux séquences successives ne peuvent pas correspondre à une même situation (par exemple, il n'est pas possible de décrire deux séquences d'intérim contiguës ou deux séquences de formation contiguës). Par exception, deux séquences en entreprises peuvent être contiguës en cas de changement d'établissement (mais pas en cas de changement de profession ou de contrat au sein du même établissement).

Lors de l'enquête, l'ensemble des séquences d'emploi ou de non emploi sont décrites de façon successive en commençant par celle qui débute à la date de sortie de formation initiale et en terminant par la séquence correspondant à la situation actuelle. Lorsque le calendrier professionnel est rempli pour l'intégralité de la période, c'est-à-dire de la date de sortie de formation initiale augmentée d'un mois à la date d'enquête, la succession des séquences est listée à l'enquêté pour les valider.

Après cette validation, des modules de description fine des séquences s'ouvrent par ordre chronologique. Pour le questionnaire complet, toutes les séquences sont concernées³. Pour le questionnaire allégé, seule la première séquence d'emploi et la séquence relative à la situation à la date de l'enquête sont concernées.

¹ Les situations de contrat d'apprentissage, de contrat de qualification ou d'élève fonctionnaire sont considérées comme des périodes d'emploi « en entreprise » et traitées comme telles.

² En particulier, si l'enquêté déclare une période d'emploi sur la période d'été suivant sa sortie de formation, il est demandé s'il s'agit d'un « job » de vacances. Dans ce cas, la séquence est codée « autre situation ».

³ Dans le cas où plusieurs missions d'intérim se succèdent plusieurs mois consécutifs, le calendrier ne comporte qu'une seule séquence « intérim » de plusieurs mois. Dans ce cas, c'est la première mission qui sera décrite dans le cas où celle-ci correspond au premier emploi après la fin d'étude ; c'est la dernière mission qui sera décrite dans le cas où celle-ci correspond à la situation actuelle ; sinon, c'est la mission la plus longue qui sera décrite.

Le questionnaire à cinq ans

Le questionnaire commence par une partie filtre visant à valider l'identification de l'individu.

Le déroulement du questionnaire est ensuite le suivant :

- *Le raccord avec la précédente enquête* : validation ou modification des informations données à la première interrogation.
- *Le calendrier professionnel* : Le calendrier professionnel est le cœur du questionnaire. Il retrace mois par mois le parcours de l'enquêté et pilote l'ouverture des différents modules qui permettront un descriptif détaillé des séquences qui y sont repérées. Le calendrier de Génération 2004 à 5 ans est une poursuite du calendrier de Génération 2004 à 3 ans, entre 2007 et 2009.
- *La description des séquences* (déclarées dans le calendrier professionnel)
- *Formation, activité professionnelle, départ de l'entreprise*
- *Sentiments de discrimination* : existence d'une discrimination professionnelle ressentie dans l'entreprise actuelle et motif.
- *Les contacts avec la mission locale/PAIO*
- *Les diplômes obtenus depuis l'interrogation précédente.*
- *Les perspectives professionnelles* : degré de satisfaction concernant la situation professionnelle actuelle ; souhait de progression et conditions (mobilité géographique, professionnelle, formation, etc.).
- *L'évolution du mode de cohabitation* : calendrier mensuel du mode de cohabitation (vivre chez ses parents/vivre en couple/vivre seul).
- *Les caractéristiques individuelles et la situation familiale* : lieu de résidence, nombre d'enfants à la date d'enquête.

Encadré 2 – Les informations demandées sur les différentes séquences du calendrier mensuel d'activité

Pour les séquences d'emploi passées : nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité de l'entreprise, taille de l'entreprise ; contexte de l'embauche, raison de l'acceptation du poste ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail, rémunération à l'embauche ; mêmes informations à la fin de période d'emploi dans l'entreprise ; formation au cours de la période d'emploi ; motif du départ.

Pour les séquences de non emploi passées (recherche d'emploi, formation, autres) : formation.

Pour les séquences de reprise d'études passées : but (obtenir un diplôme, préparer un concours public) et rôle du service public de l'emploi dans la reprise.

Pour les séquences d'emploi à la date d'enquête : nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité de l'entreprise, taille de l'entreprise ; contexte de l'embauche, raison de l'acceptation du poste ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail à l'embauche/fin ; rémunération à l'embauche /fin ; formation; opinion sur sa situation d'emploi.

Pour les séquences de non emploi à la date d'enquête (recherche d'emploi, formation, autres) : inscription aux Assedic, démarches de recherche d'emploi, formation ; revenus, dont bénéfiques d'allocations.

Pour les séquences de reprise d'études à la date d'enquête : but (obtenir un diplôme, préparer un concours public), rôle du service public de l'emploi dans la reprise, diplôme ou type de concours préparé.

Encadré 3 - Une enquête de la statistique publique

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans », extensions comprises, est une enquête de la statistique publique et relève à ce titre de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Celle-ci définit le cadre de procédures destinées à garantir l'intérêt, la pertinence et la qualité des enquêtes publiques, ainsi que la confidentialité des informations collectées.

L'opportunité de l'enquête « Génération 2004 à 5 ans » a ainsi été discutée au Comité national de l'information statistique (Cnis), qui a émis un avis favorable en 2008 puis lui a attribué un label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête (label n°2009X709AU du 14 novembre 2008).

Les réponses apportées à l'enquête sont confidentielles. Les fichiers des réponses détaillées à l'enquête qui sont mis à disposition des chercheurs sont anonymes et ne comportent pas d'informations susceptibles de permettre une identification directe ou indirecte des personnes enquêtées. La réalisation de l'enquête et sa diffusion a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) (déclaration n° 1342783 sur l'« enquête de cheminement tous niveaux » ; récépissé du 11 février 2009).

Les tables finales

A l'issue des différents traitements, les fichiers de résultats de l'enquête « Génération 2004 à 5 ans » se répartissent en trois tables.

L'utilisation de la variable de pondération finale (PONDEF) permet de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble du champ Céreq.

Nom	L'observation dans la table est :	Contenu
Table « Individu »	Le répondant (18 944 observations)	Ensemble des réponses de l'enquêté, y compris le calendrier professionnel et le calendrier du mode de cohabitation. Ne sont pas décrites les parties descriptives des séquences d'emploi et de non emploi. Informations issues de la base de sondage. Pondérations
Table « Séquences d'emploi »	La période d'emploi dans l'entreprise (51 106 observations)	Périodes d'emploi décrites dans le calendrier professionnel et variables descriptives de ces périodes. Un identifiant (IDENT) permet d'associer les périodes au répondant concerné de la table « Individu ».
Table « Séquences de non emploi »	La période de non emploi (31 082 observations)	Périodes de non emploi décrites dans le calendrier professionnel et variables descriptives de ces périodes. Un identifiant (IDENT) permet d'associer les périodes au répondant concerné de la table « Individu ».

Pour chaque table, des labels et des formats ont été créés.

La description des variables dans ce dictionnaire se présente comme suit :

Pour chaque variable :

«Nom Variable»	«Description générale»	«Type donnée»«Longueur»
		«Format»

Question(s) : « Question posée au moment du questionnement »

Champ : « Individus répondant à la question »

«Modalités»

Quelques précisions :

Formulation de la question posée : en fonction de la séquence passée ou actuelle.

Pour pouvoir différencier les variables d'une interrogation à l'autre, l'année d'interrogation est précisée. Ainsi, la question ML1 a été posée en 2007 et en 2009 :

ML1_07 = 1ère interrogation en 2007

ML1_09 = 2ème interrogation en 2009

Variables dichotomisées : créées à partir d'une question à choix multiples

Par exemple, les variables suivantes ont été créées à partir de RA8_09 :

RA8_09 = question à choix multiples avec 10 modalités (2ème interrogation)

RA8_09_01 = codée oui (1) si la 1ère modalité en RA8_09 est cochée, (0) si non.

RA8_09_02 = codée oui (1) si la 2ème modalité en RA8_09 est cochée, (0) si non.

RA8_09_03 = codée oui (1) si la 3ème modalité en RA8_09 est cochée, (0) si non.

...

RA8_09_10 = codée oui (1) si la 10ème modalité en RA8_09 est cochée, (0) si non.

Les identifiants des tables sont IDENT pour la base individus, IDENT et NSEQ pour les bases séquences en entreprise et non emploi.

EXEMPLE :

Base individus

IDENT	Variable1	Variable2
001		
002		
003		
...		

Base séquences entreprise

IDENT	NSEQ	Variable11	Variable12
001	01		
001	03		
002	02		
002	03		
...			

Base séquences non emploi

IDENT	NSEQ	Variable21	Variable22
001	02		
002	01		
003	01		
003	02		
...			

Dans l'exemple ci-dessus, l'individu 001 a d'abord connu :

- une période d'emploi (NSEQ=01) puis
- une seconde séquence de non emploi et enfin
- une dernière séquence d'emploi décrite dans la base séquences en entreprise.

1. Variables issues de la base de sondage

CLASSE	Classe de sortie (codée)	Alph3
		\$CLASSE

010 = Mention complémentaire niveau BAC ou CAP/BEP
 020 = FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) - Nouveau
 100 = Doctorat - année hospital-univ. - D.E. / CES / DES / DESC en santé
 110 = Magistère
 111 = Master
 120 = DEA (Diplôme d'Études Approfondies)
 130 = DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) - du niveau bac + 5
 170 = Diplôme d'Ingénieur
 198 = Divers niveau bac + 5 ou +
 199 = Diplôme école de commerce niveau bac + 5
 200 = Licence - Licence (IUP) - DECF - du niveau bac + 3 - Diplôme IEP
 201 = Maîtrise - Maîtrise (IUP) - MSBM - DPRBM - DCEM - MSG - du niveau bac + 4 - DES CF - Diplôme inst. comm. nancy
 220 = MST (Maîtrise de Sciences et Techniques) - MIAGE
 230 = Diplôme d'Ingénieur Maître
 242 = DNSEP (diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique)
 296 = Inscrit en 1ère année IUFM - préparation CAPES / CAPET / agreg en université
 298 = Divers niveau bac + 3 / 4
 299 = Diplôme d'école de commerce de niveau bac + 3/4
 320 = BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
 321 = Diplôme des Métiers des Arts (DMA)
 329 = Post-BTS
 340 = Diplôme National d'Art et de Technologie
 342 = Diplôme National d'Art Plastique
 350 = DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
 352 = DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales) - DPECF - PCEM - DTA - niveau bac + 2
 355 = DEUP – DEUST
 360 = Diplôme de niveau Bac + 2
 363 = CSA (Certificat de Spécialisation Agricole)
 389 = Diplôme d'école de la sante / social - niveau Bac +2
 398 = Divers niveau Bac + 2
 400 = Bac Professionnel (première - terminale pro.)
 401 = BMA (Brevet des Métiers d'Art)
 420 = Brevet de Technicien (Première - Terminale BT)
 430 = Bac Technologique (Première - Terminale Tech.)
 439 = Post Bac Techno
 450 = Brevet Professionnel
 460 = Diplôme de niveau Bac
 470 = Bac Général (Seconde - Première - Terminale Gen.)
 488 = Diplôme de la jeunesse et sport de niveau bac
 489 = Diplôme d'école de la santé et du social de niveau bac
 498 = Divers Niveau Bac
 500 = CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
 509 = Post-CAP
 510 = Brevet d'Études Professionnelles (Seconde - Terminale Bep)
 560 = Diplôme de niveau CAP BEP
 588 = Diplôme de la jeunesse et sport de niveau CAP
 589 = Diplôme de la santé - niveau CAP
 600 = 5ème à 3ème - CPA – CLIPPA
 601 = CIPPA
 603 = SEGPA (6ème à 3ème)
 604 = SEGPA-CAP en 2 ans

MODTH	Sortant niveau thèse (pas forcément diplômé)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s): Hors Santé

AGRI	Sortant d'un lycée agricole	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

CFA	Formation dispensée par voie d'apprentissage	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

CAPBE	Sortant d'un CAP/BEP (année terminale ou pas)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ANTER	Classe terminale	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

SUPER	Sortant du supérieur (dont IV+)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

INFG3	Classe de sortie inférieure ou égale à la troisième	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

IMP39	Classe de sortie agrégée	Alph1
		\$IMP39_F

1 = 1ère et 2ème année de DEUG
2 = 1ère et 2ème année de DUT
3 = 1ère et 2ème année de BTS
4 = Autres

ERA	Niveau de diplôme	Alph1
		\$ERA_F

1 = Inférieur à Bac + 2
 2 = Ecole
 3 = Université (hors école)

MOISINT_09 MOISINT_07	Mois d'interrogation	Alph2
		\$MOISINT_09_F \$MOISINT_07_F

Modalités de Moisint_09:

04 = Avril 2009
 05 = Mai 2009
 06 = Juin 2009
 07 = Juillet 2009

Modalités de Moisint_07 :

04 = Avril 2007
 05 = Mai 2007
 06 = Juin 2007
 07 = Juillet 2007

IUFMI	Inscrit en IUFM en 2003-2004	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
 2 = Non

REGETAB	Région de l'établissement de formation	Alph2
		\$REGION

11 = ILE DE FRANCE
 21 = CHAMPAGNE-ARDENNES
 22 = PICARDIE
 23 = HAUTE-NORMANDIE
 24 = CENTRE
 25 = BASSE-NORMANDIE
 26 = BOURGOGNE
 31 = NORD-PAS DE CALAIS
 41 = LORRAINE
 42 = ALSACE
 43 = FRANCHE-COMTE
 52 = PAYS DE LA LOIRE

53 = BRETAGNE
 54 = POITOU-CHARENTES
 72 = AQUITAINE
 73 = MIDI-PYRENEES
 74 = LIMOUSIN
 82 = RHONE-ALPES
 83 = AUVERGNE
 91 = LANGUEDOC-ROUSS.
 93 = PACA
 94 = CORSE
 99 = ETRANGER

DEPETAB	Département de l'établissement de formation	Alph2
		\$DEPART

01 = Ain
 02 = Aisne
 03 = Allier
 04 = Alpes de Hte Provence
 05 = Hautes Alpes
 06 = Alpes Maritimes

07 = Ardèche
 08 = Ardennes
 09 = Ariège
 10 = Aube
 11 = Aude
 12 = Aveyron

13 = Bouches du Rhône
 14 = Calvados
 15 = Cantal
 16 = Charente
 17 = Charente Maritime
 18 = Cher

19 = Corrèze	44 = Loire Atlantique	71 = Saône et Loire
2A = Corse du Sud	45 = Loiret	72 = Sarthe
2B = Haute Corse	46 = Lot	73 = Savoie
20 = Corse (sans précision)	47 = Lot et Garonne	74 = Haute Savoie
21 = Côte d'Or	48 = Lozère	75 = Paris
22 = Côtes d'Armor	49 = Maine et Loire	76 = Seine Maritime
23 = Creuse	50 = Manche	77 = Seine et Marne
24 = Dordogne	51 = Marne	78 = Yvelines
25 = Doubs	52 = Haute Marne	79 = Deux Sèvres
26 = Drôme	53 = Mayenne	80 = Somme
27 = Eure	54 = Meurthe et Moselle	81 = Tarn
28 = Eure et Loir	55 = Meuse	82 = Tarn et Garonne
29 = Finistère	56 = Morbihan	83 = Var
30 = Gard	57 = Moselle	84 = Vaucluse
31 = Haute Garonne	58 = Nièvre	85 = Vendée
32 = Gers	59 = Nord	86 = Vienne
33 = Gironde	60 = Oise	87 = Haute Vienne
34 = Hérault	61 = Orne	88 = Vosges
35 = Ille et Vilaine	62 = Pas de Calais	89 = Yonne
36 = Indre	63 = Puy de Dôme	90 = Territoire de Belfort
37 = Indre et Loire	64 = Pyrénées Atlantiques	91 = Essonne
38 = Isère	65 = Hautes Pyrénées	92 = Hauts de Seine
39 = Jura	66 = Pyrénées Orientales	93 = Seine St Denis
40 = Landes	67 = Bas Rhin	94 = Val de Marne
41 = Loir et Cher	68 = Haut Rhin	95 = Val d'Oise
42 = Loire	69 = Rhône	DO = DOM
43 = Haute Loire	70 = Haute Saône	ET = Etranger

STRATEG	Strate de formation	Alph3
		\$STRATEG

A10 = A10-163 - 164 BAC PROFESSIONNEL

A20 = A20-165 BTA (LYCÉE AGRICOLE)

A30 = A30-166 - 170 BAC TECHNO

A40 = A40-167 - 168 CAPA BPA BEPA

A50 = A50-162 BTS (LYCÉE AGRICOLE)

C1G = C1G-Apprenti niveau 1 et 2 spe générale

C1I = C1I-Apprenti niveau 1 et 2 spe indus

C1T = C1T-Apprenti niveau 1 et 2 spe tertiaire

C2G = C2G-Apprenti niveau 3 spe générale

C2I = C2I-Apprenti niveau 3 spe indus

C2T = C2T-Apprenti niveau 3 spe tertiaire

C3G = C3G-Apprenti niveau bac pro spe générale

C3I = C3I-Apprenti niveau bac pro spe indus

C3T = C3T-Apprenti niveau bac pro spe tertiaire

C4G = C4G-Apprenti autre niveau 4 spe générale

C4I = C4I-Apprenti autre niveau 4 spe indus

C4T = C4T-Apprenti autre niveau 4 spe tertiaire

C5G = C5G-Apprenti CAP spe générale

C5I = C5I-Apprenti CAP spe indus

C5T = C5T-Apprenti CAP spe tertiaire

C6G = C6G-Apprenti BEP autre niv 5 spe générale

C6I = C6I-Apprenti BEP autre niv 5 spe indus

C6T = C6T-Apprenti BEP autre niv 5 spe tertiaire

G00 = G00-Apprenti du sup

I10 = I10-IUFM sortants 1^{ere} année

I20 = I20-IUFM passage en 2^{ème} IUFM

J01 = J01-Sortants Brevets Etat

J02 = J02-Sortants BPJEPS

J03 = J03-Sortants BAPAAT

J04 = J04-Sortants BEATEP

R00 = R00-Hors Champ (5e 4e)

R01 = R01 -4e Aménagée/techno

R02 = R02-3e

R03 = R03-3e techno/insertion/cpa..

R05 = R05-SEGPA (6e-3e)

R11 = R11-SEGPA (CAP)

R12 = R12-CAP Non Term-Indust

R13 = R13-CAP Non Term-Tertia

R14 = R14-CAP Term-Indust

R15 = R15-CAP Term-Tertia

R16 = R16-BEP Term-Indust

R17 = R17-BEP Term-Tertia

R18 = R18-BEP Non Term-Indust

R19 = R19-BEP Non Term-Tertia

R20 = R20-2de /1e S L ES

R21 = R21-Term S L ES

R22 = R22-1e STI STL BT AdapT-Ind

R23 = R23-1e STT SMS BT AdapT-Tert

R24 = R24-Term STI STL BT AdapT-Ind

R25 = R25-Term STT SMS BT AdapT-Tert

R26 = R26-Bac pro Non Term-Indust

R27 = R27-Bac pro Non Term-Tertia

R28 = R28-Bac pro Term-Indust
R29 = R29-Bac pro Term-Tertia
R30 = R30-BTS Term-Indust
R31 = R31-BTS Term-Tertia
R32 = R32-BTS Non Term-Indust
R33 = R33-BTS Non Term-Tertia
R34 = R34-DECF DECF...
R99 = R99-Inconnu
U11 = U11-L1-IUT Indust
U12 = U12-L1-IUT Tertiaire
U13 = U13-L1-Sces Fond Appl
U14 = U14-L1-Droit-Sces Po
U15 = U15-L1 -Eco-Gestion
U16 = U16-L1-Lettres-Arts
U17 = U17-L1-Sces Hum\$Soc
U18 = U18-L1-Santé
U21 = U21 -L2-IUT Indust
U22 = U22-L2-IUT Tertiaire
U23 = U23-L2-Sces Fond Appl
U24 = U24-L2-Droit-Sces Po
U25 = U25-L2-Eco-Gestion
U26 = U26-L2-Lettres-Arts
U27 = U27-L2-Sces Hum\$Soc
U28 = U28-L2-Santé
U31 = U31 -L3-IUT Indust
U32 = U32-L3-IUT Tertiaire
U33 = U33-L3-Sces Fond Appl
U34 = U34-L3-Droit-Sces Po
U35 = U35-L3-Eco-Gestion
U36 = U36-L3-Lettres-Arts
U37 = U37-L3-Sces Hum\$Soc
U38 = U38-L3-Santé
U41 = U41-M1-IUT Indust
U42 = U42-M1-IUT Tertiaire
U43 = U43-M1-Sces Fond Appl
U44 = U44-M1-Droit-Sces Po
U45 = U45-M1 -Eco-Gestion
U46 = U46-M1 -Lettres-Arts
U47 = U47-M1-Sces Hum\$Soc
U48 = U48-M1-Santé
U51 = U51 -M2-IUT Indust
U52 = U52-M2-IUT Tertiaire
U53 = U53-M2-Sces Fond Appl
U54 = U54-M2-Droit-Sces Po
U55 = U55-M2-Eco-Gestion
U56 = U56-M2-Lettres-Arts
U57 = U57-M2-Sces Hum\$Soc
U58 = U58-M2-Santé
U60 = U60-D-CIFRE
U61 = U61 -D-IUT Indust
U62 = U62-D-IUT Tertiaire
U63 = U63-D-Sces Fond Appl
U64 = U64-D-Droit-Sces Po
U65 = U65-D-Eco-Gestion
U66 = U66-D-Lettres-Arts
U67 = U67-D-Sces Hum\$Soc
U68 = U68-D-Santé
U69 = U69-Ingénieurs Univ
Z01 = Z01-Diplômés écoles artistiques
Z02 = Z02-Ecoles de commerce
Z03 = Z03-Diplômés autres écoles - service
Z04 = Z04-Diplômés autres écoles - industriel
Z05 = Z05-Diplômés écoles agricoles (vétérinaires)
Z06 = Z06-Sortants privés universtaires niv 1
Z07 = Z07-Sortants privés universtaires niv 2
Z08 = Z08-Sortants privés universtaires niv 3
Z09 = Z09-Sortants centre privé d'enseignement
Z10 = Z10-Ecoles d'ingénieur
Z11 = Z11-Ecoles d'administrations publiques + ENS
Z12 = Z12-IEP
Z13 = Z13-Ecoles DGA
s10 = s10-Diplôme d'infirmier
s20 = s20-Diplôme d'aide-soignant
s30 = s30-Autres diplômes de santé
s40 = s40-Diplômes d'assistant de service social et Educ Spe
s50 = s50-Autres diplômes social + Kiné

2. Table des individus

2.1 Identifiant et pondération

IDENT	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

PONDEF	Pondération nationale FINALE	Num8
---------------	------------------------------	------

Remarque (s) : Y compris les étudiants étrangers et hors individus post-initiaux (cette variable de pondération correspond au champ « Céreq »).

PDS_INIT	Poids initiaux (poids de tirage)	Num8
-----------------	----------------------------------	------

Remarque (s) : réservée pour des études méthodologiques.

Attention : pour l'exploitation des données, utiliser la variable PONDEF.

2.2 Identification de l'enquêté et délimitation du champ

Q1	Sexe de l'enquêté directement codé par l'enquêteur	Alph1 \$Q1_F
-----------	--	-----------------

Question : L'enquêté est

- 1 = Un homme
- 2 = Une femme

Q2	Année de naissance de l'enquêté	Alph1 \$Q1_F
-----------	---------------------------------	-----------------

Q7B	Obtention du diplôme	Alph1 \$OUINON
------------	----------------------	-------------------

Champ : ANTER = 1

Question : Avez-vous obtenu en <DEBUT>, un(e) <diplôme de la classe terminale> ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

2.3 Parcours scolaire

2.3.1 Motif d'arrêt des études

Q25	Raisons pour lesquelles l'individu a arrêté ses études en 2004	Alph5
------------	--	-------

Question : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez arrêté vos études en 2004 :

I.E : Citer oui/non sur chaque choix. Plusieurs réponses possibles

1 = Parce que vous étiez lassé de faire des études (oui/non)

2 = Pour des raisons financières (oui/non)

3 = Parce que vous aviez trouvé un emploi (oui/non)

4 = Parce que vous aviez atteint le niveau de formation que vous souhaitiez (oui/non)

5 = Parce que vous avez été refusé dans une formation supérieure (oui/non)

6 = Pour entrer dans la vie active (oui/non)

7 = Pour une autre raison (oui/non)

LASSITUDE	A arrêté ses études en 2004 car il était lassé de faire des études	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

RAIFINAN	A arrêté ses études en 2004 pour des raisons financières	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

TROUVEMP	A arrêté ses études en 2004 car il a trouvé un emploi	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

ATNIVO	A arrêté ses études en 2004 car il a atteint le niveau de formation qu'il souhaitait	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

REFUSE	A arrêté ses études en 2004 car il a été refusé dans une formation supérieure	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

VIEACT	A arrêté ses études en 2004 pour entrer dans la vie active	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

AUTRERAI	A arrêté ses études en 2004 pour une autre raison	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

2.3.2 Détail du parcours scolaire

DEP6EME	Département de résidence en 6ème	Alph2
		\$DEPART

Champ : Q31 ≠ 07

01 = Ain	32 = Gers	65 = Hautes Pyrénées
02 = Aisne	33 = Gironde	66 = Pyrénées Orientales
03 = Allier	34 = Hérault	67 = Bas Rhin
04 = Alpes de Hte Provence	35 = Ille et Vilaine	68 = Haut Rhin
05 = Hautes Alpes	36 = Indre	69 = Rhône
06 = Alpes Maritimes	37 = Indre et Loire	70 = Haute Saône
07 = Ardèche	38 = Isère	71 = Saône et Loire
08 = Ardennes	39 = Jura	72 = Sarthe
09 = Ariège	40 = Landes	73 = Savoie
10 = Aube	41 = Loir et Cher	74 = Haute Savoie
11 = Aude	42 = Loire	75 = Paris
12 = Aveyron	43 = Haute Loire	76 = Seine Maritime
13 = Bouches du Rhône	44 = Loire Atlantique	77 = Seine et Marne
14 = Calvados	45 = Loiret	78 = Yvelines
15 = Cantal	46 = Lot	79 = Deux Sèvres
16 = Charente	47 = Lot et Garonne	80 = Somme
17 = Charente Maritime	48 = Lozère	81 = Tarn
18 = Cher	49 = Maine et Loire	82 = Tarn et Garonne
19 = Corrèze	50 = Manche	83 = Var
2A = Corse du Sud	51 = Marne	84 = Vaucluse
2B = Haute Corse	52 = Haute Marne	85 = Vendée
20 = Corse (sans précision)	53 = Mayenne	86 = Vienne
21 = Côte d'Or	54 = Meurthe et Moselle	87 = Haute Vienne
22 = Côtes d'Armor	55 = Meuse	88 = Vosges
23 = Creuse	56 = Morbihan	89 = Yonne
24 = Dordogne	57 = Moselle	90 = Territoire de Belfort
25 = Doubs	58 = Nièvre	91 = Essonne
26 = Drôme	59 = Nord	92 = Hauts de Seine
27 = Eure	60 = Oise	93 = Seine St Denis
28 = Eure et Loir	61 = Orne	94 = Val de Marne
29 = Finistère	62 = Pas de Calais	95 = Val d'Oise
30 = Gard	63 = Puy de Dôme	DO = DOM
31 = Haute Garonne	64 = Pyrénées Atlantiques	ET =Etranger

REG6EME	Région de résidence en 6ème	Alph2
		\$REGION

Champ : Q31 ≠ 07

Remarque (s) : modalités de REGETAB.

POL6EME	Caractérisation de la commune de résidence en 6ème	Alph1
		\$POL

Champ : Q31 ≠ 07

- 1 = Pôle urbain
- 2 = Commune monopolarisée
- 3 = Commune multipolarisée
- 4 = Espace à dominante rurale

Remarque(s) : plus d'informations sur les nomenclatures de regroupement de communes sur le site web de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm

ZE6EME	Zone d'emploi de la commune de résidence en 6ème	Alph4
		\$ZE

Champ : Q31 ≠ 07

*** = Indéterminé	2101 = Vallée-de-la-Meuse	2318 = Gisors
9999 = Etranger	2102 = Reims	2321 = Rouen
DOM = DOM	2103 = Châlons-en-Champagne	2322 = Dieppe
1131 = Paris	2104 = Épernay	2323 = Havre
1132 = Nanterre	2105 = Marne-Moyenne	2324 = Lillebonne
1133 = Boulogne-Billancourt	2106 = Sud-Ouest-Champenois	2325 = Évreux
1134 = Vitry-sur-Seine	2107 = Troyes	2411 = Bourges
1135 = Créteil	2108 = Haute-Vallée-de-la-Marne	2412 = Vierzon
1136 = Montreuil	2202 = Amiens	2413 = Saint-Amand-Montrond
1137 = Saint-Denis	2205 = Château-Thierry	2414 = Aubigny
1138 = Cergy	2206 = Sud-Oise	2421 = Chartres
1139 = Poissy	2207 = Soissons	2422 = Dreux
1140 = Mureaux	2208 = Beauvais	2423 = Châteaudun
1141 = Mantes-la-Jolie	2209 = Compiègne	2424 = Nogent-le-Rotrou
1142 = Versailles	2210 = Santerre-Oise	2431 = Châteauroux
1143 = Orsay	2211 = Abbeville-Ponthieu	2432 = Argenton-sur-Creuse
1144 = Orly	2212 = Vimeu	2433 = Issoudun
1145 = Dourdan	2219 = Santerre-Somme	2434 = Châtre
1146 = Étampes	2231 = Saint-Quentin	2441 = Tours
1147 = Évry	2232 = Chauny-Tergnier-La Fère	2442 = Amboise
1148 = Melun	2241 = Thiérache	2443 = Loches
1149 = Fontainebleau	2242 = Laonnois	2444 = Chinon
1150 = Nemours	2307 = Pays-de-Bray	2451 = Blois
1151 = Montereau-Fault-Yonne	2308 = Vallée-de-la-Bresle	2452 = Vendôme
1152 = Provins	2311 = Fécamp	2453 = Romorantin
1153 = Coulommiers	2313 = Pont-Audemer	2461 = Orléans
1154 = Lagny-sur-Marne	2314 = Bernay	2462 = Montargis
1155 = Meaux	2316 = Verneuil-sur-Avre	2463 = Pithiviers
1156 = Roissy-en-France	2317 = Vernon	2464 = Gien

2501 = Caen-Bayeux	4286 = Mulhouse	5410 = Rochelle
2502 = Lisieux	4287 = Saint-Louis	5411 = Sud-Deux-Sèvres
2503 = Vire	4288 = Altkirch	5412 = Nord-Deux-Sèvres
2504 = Cherbourg	4291 = Haguenau-Niederbronn	5413 = Poitiers
2505 = Saint-Lô	4292 = Saverne-Sarre-Union	7201 = Nord-Est-de-la-Dordogne
2506 = Avranches-Granville	4293 = Molsheim-Schirmeck	7202 = Périgueux
2507 = Coutances	4294 = Colmar-Neuf-Brisach	7203 = Terrasson
2508 = Flers	4295 = Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines	7204 = Sarlat-la-Canéda
2509 = Alençon-Argentan	4301 = Vesoul	7205 = Bergerac
2510 = Mortagne-au-Perche-L'Aigle	4302 = Lure-Luxeuil	7206 = Dax
2610 = Mâcon	4303 = Belfort	7207 = Marmande-Casteljaloux
2612 = Dijon	4304 = Gray	7210 = Agen
2613 = Auxerre	4305 = Montbéliard	7211 = Lacq-Orthez
2615 = Nevers	4306 = Dole	7212 = Oloron-Mauléon
2641 = Chalon-sur-Saône	4307 = Besançon	7213 = Pau
2643 = Châtillon-sur-Seine	4308 = Morteau	7214 = Libourne-Montpon-Sainte-Foyla-Grande
2644 = Sens	4309 = Revermont	7215 = Langon-Bazas-La Réole
2651 = Montbard	4310 = Pontarlier	7216 = Villeneuve-sur-Lot-Fumel
2652 = Avallon	4311 = Lons-le-Saunier	7271 = Bordeaux-Médoc
2654 = Cosne-sur-Loire	4312 = Champagne	7272 = Bordeaux-Arcachonnais
2656 = Autun	4313 = Saint-Claude	7273 = Bordeaux-Entre-Deux-Mers
2660 = Joigny	5201 = Nantes	7274 = Bordeaux-Cubzaçais
2662 = Decize	5202 = Saint-Nazaire	7275 = Bordeaux-Zone-Centrale
2664 = Creusot	5203 = Châteaubriant	7281 = Mont-de-Marsan-Haute-Lande
2666 = Beaune	5204 = Angers	7282 = Mont-de-Marsan-Est-des-Landes
2672 = Montceau-les-Mines	5205 = Choletais	7291 = Sud-des-Landes
2680 = Digoïn	5206 = Saumur-Bauge	7292 = Bayonne-Pyrénées
2695 = Louhans	5207 = Segréen-Sud-Mayenne	7301 = Toulouse
3110 = Roubaix-Tourcoing	5208 = Laval	7302 = Montauban
3111 = Lille	5209 = Mayenne-Nord-et-Est	7303 = Albi-Carmaux
3112 = Dunkerque	5210 = Mans	7304 = Tarbes
3113 = Flandre-Lys	5211 = Sarthe-Nord	7305 = Rodez
3114 = Douaisis	5212 = Sarthe-Sud	7306 = Castres-Mazamet
3115 = Valenciennois	5213 = Roche-sur-Yon	7307 = Auch
3116 = Cambresis	5214 = Vendée-Est	7308 = Saint-Gaudens
3117 = Sambre-Avesnois	5215 = Vendée-Sud	7309 = Figeac-Decazeville
3121 = Artois-Ternois	5216 = Vendée-Ouest	7310 = Cahors
3122 = Lens-Hénin	5320 = Dinan	7311 = Millau
3123 = Béthune-Bruay	5321 = Guingamp	7312 = Nord-de-Lot
3124 = Saint-Omer	5323 = Lannion	7313 = Lourdes
3125 = Calaisis	5324 = Saint-Brieuc	7316 = Villefranche-de-Rouergue
3126 = Boulonnais	5330 = Brest	7317 = Lannemezan
3127 = Berck-Montreuil	5331 = Morlaix	7318 = Saint-Girons
4111 = Longwy	5332 = Quimper	7319 = Lavelanet
4112 = Briey	5333 = Carhaix	7320 = Foix-Pamiers
4113 = Thionville	5340 = Fougères	7401 = Bellac
4121 = Lunéville	5341 = Rennes	7402 = Limoges
4122 = Nancy	5342 = Saint-Malo	7403 = Rochechouart
4123 = Toul	5343 = Vitré	7404 = Aubusson
4130 = Metz	5344 = Redon	7405 = Guéret
4141 = Bassin-Houiller	5350 = Auray	7406 = Brive
4142 = Sarreguémises	5351 = Ploërmel	7407 = Tulle
4150 = Sarrebourg	5352 = Vannes	7408 = Ussel
4160 = Meuse-du-Nord	5353 = Lorient	8201 = Roanne
4171 = Bar-le-Duc	5354 = Pontivy-Loudéac	8202 = Beaujolais-Val-de-Saône
4172 = Commercy	5401 = Nord-Poitou	8203 = Bourg-en-Bresse
4180 = Vosges-de-l'Ouest	5402 = Châtellerault	8204 = Oyonnax
4191 = Épinal	5403 = Montmorillon	8205 = Genevois-Français
4192 = Remiremont-Gérardmer	5404 = Haute-Charente	8206 = Chablais
4193 = Saint-Dié	5405 = Angoulême	8207 = Vallée-de-l'Arve
4271 = Wissembourg	5406 = Sud-Charentes	8208 = Annecy
4276 = Strasbourg	5407 = Cognac	8209 = Belley
4284 = Guebwiller	5408 = Saintonge-Intérieure	8210 = Ambérieu
4285 = Thann-Cernay	5409 = Saintonge-Maritime	

8211 = Lyon
 8212 = Loire-centre
 8213 = Saint-Étienne
 8214 = Vienne-Roussillon
 8215 = Bourgoin-La Tour-du-Pin
 8216 = Chambéry
 8217 = Tarentaise
 8218 = Maurienne
 8219 = Voiron
 8220 = Annonay
 8221 = Drôme-Ardèche-Nord
 8222 = Romans-Saint-Marcellin
 8223 = Grenoble
 8225 = Drôme-Ardèche-Centre
 8226 = Aubenas
 8227 = Drôme-Ardèche-Sud
 8311 = Aurillac
 8313 = Mauriac
 8314 = Saint-Flour
 8324 = Clermont-Ferrand
 8325 = Gannat
 8331 = Issoire
 8333 = Brioude
 8343 = Montluçon
 8351 = Moulins

8352 = Dompierre-sur-Besbre
 8362 = Puy-en-Velay
 8372 = Yssingeaux
 8381 = Thiers
 8382 = Ambert
 8391 = Vichy
 8392 = Saint-Pourcain-sur-Sioule
 9101 = Carcassonne
 9102 = Narbonne
 9103 = Alès-La-Grand-Combe
 9104 = Bagnols-sur-Cèze
 9105 = Ganges-Le Vigan
 9106 = Nîmes
 9107 = Béziers-Saint-Pons
 9108 = Montpellier
 9109 = Sète
 9110 = Lozère
 9111 = Perpignan
 9311 = Manosque
 9312 = Digne
 9321 = Briançon
 9322 = Gap
 9331 = Cannes-Antibes
 9332 = Menton
 9333 = Nice

9341 = Arles
 9342 = Aix-en-Provence
 9344 = Étang-de-Berre
 9346 = Châteaurenard
 9347 = Fos-sur-Mer
 8224 = Crest-Die
 9348 = Salon-de-Provence
 9349 = Marseille-Aubagne
 9351 = Toulon
 9352 = Fréjus-Saint-Raphaël
 9353 = Draguignan
 9354 = Brignoles
 9361 = Orange
 9362 = Carpentras
 9363 = Apt
 9364 = Avignon
 9403 = Calvi-Île-Rousse
 9411 = Ajaccio
 9412 = Bastia
 9414 = Corte
 9415 = Ghisonaccia-Aléria
 9416 = Porto-Vecchio
 9417 = Sartène-Propriano

Q35new	Baccalauréat	Alph5

Champ : Q33 ≠ 5 et Q34C ≠ 1 et SUPER = 1

Question : Avez-vous obtenu ?

- 1 = Un bac général (oui/non)
- 2 = Un bac technologique (oui/non)
- 3 = Un bac professionnel (oui/non)
- 4 = Un brevet professionnel (BP, BPA) (oui/non)
- 5 = Un brevet de technicien (BT, BTA) (oui/non)
- 9 = Rien de tout cela

Remarque (s) : Créée à partir de Q35 et SISE pour l'université (réponse unique et seulement sur les bacs). Les sortants de l'université (strates U11 à U69) ne passaient pas cette question car l'information existait par ailleurs, en 4 modalités (réponse unique) : Bac général, Bac techno, Bac pro, et Dispensé. Ces derniers ont été regroupés avec les bacs généraux.

DEPBAC	Département de résidence au bac	Alph2
		\$DEPART

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de DEP6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de DEP6EME.

REGBAC	Région de résidence au bac	Alph2
		\$REGION

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de REGETAB. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de REG6EME.

POLBAC	Caractérisation de la commune de résidence au bac	Alph1
		\$POL

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de POL6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de POL6EME.

ZEBAC	Zone d'emploi de la commune de résidence au bac	Alph4
		\$ZE

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de ZE6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de ZE6EME.

Q40_09 Q40_07	Obtention de diplômes ?	Alph1
		\$Q40_F

Question :

Q40_09 : Et après moisint_07 2007, avez-vous obtenu des diplômes ?

Q40_07 : Et après 2004, avez-vous obtenu des diplômes ?

1 = Oui, un seul

2 = Oui, plusieurs

3 = Non

Q41_09 Q41_07	Plus haut diplôme obtenu après <DEBUT>	Aplh3
		\$DIPLO

Champ : Q40=1,2

Question :

Q41_09 : Quel est le diplôme le plus élevé obtenu après moisint_07 2007 ?

Q41_07 : Quel est le diplôme le plus élevé obtenu après 2004 ?

Remarque (s) : Menu des diplômes. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q42_09 Q42_07	Dans quelle spécialité ?	Alph3
		\$SPE

Champ : Q40=1,2

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque (s) : Menu des spécialités. La liste des modalités est consultable en annexe.

2.3.3 Niveau de diplôme

NIVEAU	Niveau de formation de la classe de sortie	Alph2
		\$NIVEAU

- 1 = Niveau I
- 2 = Niveau II
- 3 = Niveau III
- 4 = Niveau IV secondaire
- 4+ = Niveau IV Sup
- 5 = Niveau V
- 5b = Niveau V Bis
- 6 = Niveau VI

Remarque (s) : Niveau de formation de la classe de sortie. Pour les sortants FCIL, attribution du niveau du plus haut diplôme du parcours scolaire - Auxiliaire de puériculture en niveau V - Santé-social en niveau III si diplômés, sinon IV+.

NIVSOR9	Niveau de sortie en 9 postes	Num 8
		NIV9_F

- 1 = Non diplômé
- 2 = CAP-BEP-MC
- 3 = Bac
- 4 = Deug
- 5 = BTS-DUT-Santé-social
- 6 = Licence L3
- 7 = Maîtrise M1, MST...
- 8 = DEA-DESS-Master-M2
- 9 = Doctorat

PHDIP PHDIP_R	Plus haut diplôme (en 18 postes)	Alph2
		\$PHDIP_F ou \$PHDIPK_F ou \$PHDIPG_F

- 01 = Non diplômé
- 02 = CAP-BEP-MC Tertiaire
- 03 = CAP-BEP-MC Industriel
- 04 = Bac pro/techno Tertiaire (bp-mc-bt)
- 05 = Bac pro/techno Industriel (bp-mc-bt)
- 06 = Bac général
- 07 = Bac+2 Santé-social
- 08 = Bac+2 Tertiaire (y compris Deug)
- 09 = Bac+2 Industriel (y compris Deug)
- 10 = Licence pro
- 11 = L3 LSH, Gestion, Droit
- 12 = L3 Maths, Sciences, Techniques, Santé, STAPS
- 13 = M1
- 14 = M2 LSH, Gestion, Droit
- 15 = Ecoles de commerce Bac+5
- 16 = M2 Maths, Sciences, Techniques, Santé, STAPS
- 17 = Ecoles d'Ingénieur
- 18 = Doctorat

Remarque (s) : Plus haut diplôme obtenu en formation initiale, calculé à partir de la strate fine de sortie (STRATEGN), de l'obtention du diplôme (Q7B), et prenant en compte le parcours scolaire (Q34D à Q39I).

PHDIP_R correspond à PHDIP mais intègre des recodifications sur l'enseignement supérieur réalisées pour des travaux spécifiques à ce niveau de formation.

Des formats regroupés ont été créés pour cette variable :

\$PHDIPG_F :

01 = Non diplômé
 02,03 = CAP-BEP-MC
 04,05,06 = Bac pro/techno/général
 07,08,09 = Bac+2
 10,11,12 = L3
 13 = M1
 14,15,16,17 = M2
 18 = Doctorat

\$PHDIPK_F :

01 = Non diplômé
 02,03 = CAP-BEP-MC
 04,05 = Bac pro/techno
 06 = Bac général
 07,08,09 = Bac+2
 10,11,12 = L3
 13 = M1
 14,15,16,17 = M2
 18 = Doctorat

PHDIP9	Plus haut diplôme en 9 postes	Num 8
		NIV9_F

1 = Non diplômé
 2 = CAP-BEP-MC
 3 = Bac
 4 = Deug
 5 = BTS-DUT-Santé-social
 6 = Licence L3
 7 = Maîtrise M1, MST...
 8 = DEA-DESS-Master-M2
 9 = Doctorat

Remarque (s) : Plus haut diplôme obtenu en formation initiale, calculé à partir de la strate fine de sortie (STRATEGN), de l'obtention du diplôme (Q7B) et prenant en compte le parcours scolaire (Q34D à Q39I). Nomenclature définie pour le BREF des premiers résultats de Génération 2004 à 3 ans.

NSFPHD NSFPHD_R	Spécialité du plus haut diplôme	Alph3
		\$NSF

100 = Formations générales
 110 = Spécialités pluriscientifiques
 111 = Physique-chimie
 112 = Chimie-Biologie, biochimie
 113 = Sciences naturelles (biologie-géologie)
 114 = Mathématiques
 115 = Physique
 116 = Chimie
 117 = Sciences de la terre
 118 = Sciences de la vie
 120 = Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit
 121 = Géographie
 122 = Economie
 123 = Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)
 124 = Psychologie
 125 = Linguistique
 126 = Histoire
 127 = Philosophie, éthique et théologie
 128 = Droit, sciences politiques

130 = Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes
 131 = Français, littérature et civilisation française
 132 = Arts plastiques
 133 = Musique, arts du spectacle
 134 = Autres disciplines artistiques et spéc. artist. plurivalentes
 135 = Langues et civilisations anciennes
 136 = Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
 200 = Technologies industrielles fondamentales (génie industriel, et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)
 201 = Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)
 210 = Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
 211 = Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière)
 212 = Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux y.c. vétérinaire
 213 = Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
 214 = Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)
 220 = Spécialités pluritechnologiques des transformations
 221 = Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
 222 = Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)
 223 = Métallurgie (y. c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
 224 = Matériaux de construction, verre, céramique
 225 = Plasturgie, matériaux composites
 226 = Papier, carton
 227 = Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités ; froid, climatisation, chauffage)
 230 = Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois
 231 = Mines et carrières, génie civil, topographie
 232 = Bâtiment : construction et couverture
 233 = Bâtiment : finitions
 234 = Travail du bois et de l'ameublement
 240 = Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
 241 = Textile
 242 = Habillement (y. c. mode, couture)
 243 = Cuir et peaux
 250 = Spécialités pluritechnologiques mécaniques-électricité (y. c. maintenance mécano-électrique)
 251 = Mécanique générale et de précision, usinage
 252 = Moteurs et mécanique auto
 253 = Mécanique aéronautique et spatiale
 254 = Structures métalliques (y. c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)
 255 = Electricité, électronique (non c. automatismes, productique)
 300 = Spécialités plurivalentes des services
 310 = Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y. c. administration générale des entreprises et des collectivités)
 311 = Transport, manutention, magasinage
 312 = Commerce, vente
 313 = Finances, banque, assurances
 314 = Comptabilité, gestion
 315 = Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
 320 = Spécialités plurivalentes de la communication
 321 = Journalisme et communication (y. c. comm. graphique et publicité)
 322 = Techniques de l'imprimerie et de l'édition
 323 = Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
 324 = Secrétariat, bureautique
 325 = Documentation, bibliothèques, administration des données
 326 = Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
 330 = Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
 331 = Santé
 332 = Travail social
 333 = Enseignement, formation
 334 = Accueil, hôtellerie, tourisme
 335 = Animation culturelle, sportive et de loisirs
 336 = Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes
 340 = Spécialités plurivalentes des services à la collectivité
 341 = Aménagement du territoire, développement, urbanisme
 342 = Protection et développement du patrimoine
 343 = Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

- 344 = Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y. c. hygiène et sécurité)
 345 = Application des droits et statuts des personnes
 346 = Spécialités militaires
 410 = Spécialités concernant plusieurs capacités
 411 = Pratiques sportives (y. c. arts martiaux)
 412 = Développement des capacités mentales et apprentissages de base
 413 = Développement des capacités comportementales et relationnelles
 414 = Développement des capacités individuelles d'organisation
 415 = Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
 421 = Jeux et activités spécifiques de loisirs
 422 = Economie et activités domestiques
 423 = Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel
 2 = Industriel (sans autre indication)
 3 = Tertiaire (sans autre indication)

Remarque (s) : variable codée dans la nomenclature de spécialité des formations, selon plusieurs méthodes :

1-Codée à partir des fichiers d'adresse rectorats, écoles (SPE, source Etablissements) pour la spécialité de sortie

2-Table de passage Sise -' NSF, pour la spécialité de sortie - université (source DEPP).

3-Table de passage menu Spécialité -' NSF, pour Q34D1-D4, Q34F4 Q34FS Q34H1 Q34H2 Q39D1-D6 Q39HS Q392S du parcours scolaire (source Enquête Emploi)

4-Nomenclature DEPP pour Q37 Q37B Q37C Q34F1 Q34F2 Q34F3 du parcours scolaire

5-Post-codification réalisée en interne pour Q36 Q36B du parcours scolaire, et pour les thèses CIFRE

Attention : pour certains diplômes décrits dans le parcours scolaire (Diplôme de commerce, d'ingénieur, et les diplômes déclarés en Q39I et Q34E), on ne demandait pas la spécialité. On a imputé la spécialité de sortie.

6-On a considéré que les spécialités de diplômes du parcours scolaire situés entre la maîtrise et le doctorat étaient celles du plus haut diplôme décrit.

NSFPHD_R correspond à NSFPHD mais intègre des recodifications sur l'enseignement supérieur réalisées pour des travaux spécifiques à ce niveau de formation.

NSFSOR	Spécialité de formation de la classe de sortie	Alph3
		§NSF

Remarque (s) : La liste des modalités est consultable dans le paragraphe sur NSFPHD.

PHD32 PHD32_R	Plus haut diplôme en 32 postes	Alph2
--------------------------------	--------------------------------	-------

- | | |
|--------------------------------|---|
| 01 = "Doctorat" | 17 = "Autre bac+3" |
| 02 = "Ecole d'ingénieur" | 18 = "Autre Bac+2 santé-social" |
| 03 = "Ecole de commerce bac+5" | 19 = "DUT" |
| 04 = "Master professionnel" | 20 = "BTS" |
| 05 = "Magistère" | 21 = "DEUST" |
| 06 = "DRT" | 22 = "DEUG" |
| 07 = "DESS" | 23 = "Autre bac+2" |
| 08 = "Master recherche" | 24 = "Autre Niveau 4 (bees ...)" |
| 09 = "DEA" | 25 = "Bac général" |
| 10 = "Autre bac+5" | 26 = "Bac technologique" |
| 11 = "MST-MSG" | 27 = "Brevet de technicien" |
| 12 = "Maîtrise" | 28 = "Bac professionnel (y compris MC)" |
| 13 = "Ecole de commerce Bac+4" | 29 = "Brevet professionnel" |
| 14 = "Autre bac+4" | 37 = "BEP" |
| 15 = "Licence professionnelle" | 38 = "CAP" |
| 16 = "Licence" | 39 = "Autre niveau 5" |

Remarque (s) : PHD32_R correspond à PHD32 avec des recodifications sur l'enseignement supérieur réalisées pour des travaux spécifiques à ce niveau de formation.

DIPSOR	Diplôme de sortie	Alph2
--------	-------------------	-------

Diplôme de sortie, obtenu en 2004. Cette variable est calculée à partir des informations transmises par les établissements, et de la question sur l'obtention du diplôme (Q7B). Elle est codée dans une nomenclature aussi proche que possible de celle des diplômes antérieurs (DIPC1-DIPC11). Elle est à blanc pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme de sortie.

01 = "Doctorat"	18 = "Autre Bac+2 santé-social"
02 = "Ecole d'ingénieur"	19 = "DUT"
03 = "Ecole de commerce bac+5"	20 = "BTS"
04 = "Master professionnel"	21 = "DEUST"
05 = "Magistère"	22 = "DEUG"
06 = "DRT"	23 = "Autre bac+2"
07 = "DESS"	24 = "Autre niveau 4 (bees,...)"
08 = "Master recherche"	25 = "Bac général"
09 = "DEA"	26 = "Bac technologique"
10 = "Autre bac+5"	27 = "Brevet de technicien"
11 = "MST-MSG"	28 = "Bac professionnel (y compris MC)"
12 = "Maîtrise"	29 = "Brevet professionnel"
14 = "Autre bac+4"	37 = "BEP"
15 = "Licence professionnelle"	38 = "CAP"
16 = "Licence"	39 = "Autre niveau 5"
17 = "Autre bac+3"	

Précisions :

- le code 39 regroupe les diplômes d'aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, bapaat...
- le code 24 regroupe les diplômes bees, beatep, moniteur-éducateur
- le code 18 regroupe les diplômes d'infirmier, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social, masseur-kinésithérapeute, conseiller en économie sociale et familiale, psychomotricien, pédicure-podologue, ergothérapeute, puéricultrice, sage-femme, orthophoniste, manipulateur d'électro-radiologie, orthoptiste.

Il n'est pas possible de conserver exactement la même nomenclature que sur DIPC1-DIPC11. Les écoles de commerce bac+4 (code 13) sont ici regroupées avec les « autres bac+4 » (code 14). De la même manière, les codes 35 et 36 de DIPC1-DIPC11 n'ont pas leur équivalent. Les mentions complémentaires, de niveau 4 ou de niveau 5, sont toutes regroupées dans le code 28 avec les bac pro. Celles-ci sont repérables par la variable CLASSE=010 (sans distinction du niveau).

La spécialité de DIPSOR est celle de la classe de sortie, c'est-à-dire la variable NSFSOR, codée en NSF.

2.4 Contacts avec la mission locale / PAIO

Champ : ERA =1

ML1_09 ML1_07	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1 \$OUINON
------------------	-------------------------------------	-------------------

Champ : ERA = 1

Question :

ML1_09 : Depuis moisint_07 2007, avez-vous eu des contacts avec une mission locale ou une PAIO ?

ML1_07 : Depuis 2004, avez-vous eu des contacts avec une mission locale ou une PAIO ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

ML2_09 ML2_07	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1
		\$ML2_F

Champ : ML1 = 1

Question : Combien de fois ?

- 1 = Une seule fois
- 2 = Entre 2 et 5 fois
- 3 = Plus de 5 fois

CIVI1_09	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1
		\$OUINON

Champ : ML1 = 1

Question : Au cours des cinq dernières années, avez-vous bénéficié d'un CIVIS (contrat d'insertion à la vie sociale) ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

CIV12_09	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1
		\$CIV12_F

Champ : CIV11_09 = 1

Question : En quelle année avez-vous signé ce CIVIS (le PREMIER si plusieurs) ?

- 04 = 2004
- 05 = 2005
- 06 = 2006
- 07 = 2007
- 08 = 2008
- 09 = 2009
- 99 = NSP

2.5 Perspectives professionnelles

OP2_09 OP2_07	Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel	Alph1
		\$OP2_F

Question : Aujourd'hui, sur le plan professionnel, vous diriez plutôt que :

- 1 = Votre situation actuelle vous convient
- 2 = Votre situation actuelle ne vous convient pas

P01A_09 P01A_07	Priorité professionnelle actuelle	Alph1 \$P01A_F
----------------------------------	-----------------------------------	-------------------

Question : Votre priorité aujourd'hui, c'est plutôt :

- 1 = De trouver ou conserver un emploi stable
- 2 = D'améliorer votre situation professionnelle
- 3 = Ou bien de ménager votre vie hors travail

P03_09 P03_07	Progression professionnelle	Alph1 \$QUINON
--------------------------------	-----------------------------	-------------------

Champ :

P03_07 : tous

P03_09 : SITDE_09 = 1

Question : Cherchez-vous à progresser dans une carrière professionnelle ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03A_09 P03A_07	Poste le plus élevé	Alph1 \$P03A_F
----------------------------------	---------------------	-------------------

Champ : salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Quel est le poste le plus élevé que vous pensez pouvoir atteindre en restant chez votre employeur ?

- 1 = Votre poste actuel
- 2 = Un autre poste (Précisez en clair)

P03B_09 P03B_07	Avancement de carrière	Alph1 \$QUINON
----------------------------------	------------------------	-------------------

Champ : salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête et P03 = 1

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à changer d'employeur ou d'entreprise dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03BF_09 P03BF_07	Avancement de carrière	Alph1 \$QUINON
------------------------------------	------------------------	-------------------

Champ : fonctionnaire à la date de l'enquête et P03B = 1

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à quitter la fonction publique ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03C_09 P03C_07	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à quitter la région dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03D_09 P03D_07	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Pour progresser professionnellement, êtes-vous prêt à changer de métier dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03E_09 P03E_07	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à vous mettre à votre compte dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03F_09 P03F_07	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Toujours pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à suivre une formation ou passer un concours dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

P03G_09 P03G_07	Avancement de carrière	Alph1
		\$P03G_F

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Enfin pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à prendre une fonction d'encadrement (chef d'équipe, chef de service, directeur) dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = [NE PAS CITER] Occupe déjà des fonctions d'encadrement

2.6 Caractéristiques individuelles et environnement familial

CA0_09 CA0_07	Commune de résidence	Alph1
		\$OUINON

Champ : jeunes ayant déjà déclaré une commune de résidence (6ème ou bac).

Question : Aujourd'hui, habitez-vous toujours à <dernière commune citée par le jeune> ?

1 = Oui

2 = Non

DEPINTER_09 DEPINTER_07	Département de résidence actuel	Alph2
		\$DEPART

Remarque (s) : modalités de DEP6EME. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, le département est, le cas échéant, DEP6EME ou DEP6AC.

REGINTER_09 REGINTER_07	Région de résidence actuelle	Alph2
		\$REGION

Remarque (s) : modalités de REGETAB. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, la région est, le cas échéant, REG6EME ou REG6AC.

POLINTER_09 POLINTER_07	Caractérisation de la commune de résidence actuelle	Alph1
		\$POL

Remarque (s) : modalités de POL6EME. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, il s'agit, le cas échéant, de POL6EME ou POL6AC.

ZEINTER_09 ZEINTER_07	Zone d'emploi de la commune de résidence actuelle	Alph4
		\$ZE

Remarque (s) : modalités de ZE6EME. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, il s'agit, le cas échéant, de ZE6EME ou ZEBAC.

LIEUNAI1 LIEUNMER1 LIEUNPER1	Pays de naissance de l'enquêté (LIEUNAI1), du père et de la mère (LIEUNPER1, LIEUNMER1)	Alph2
		\$PAYSNAIS

- 00 = "00 France"
- 01 = "01 Europe du Sud"
- 02 = "02 Yougoslavie"
- 03 = "03 Europe centrale et du Nord"
- 04 = "04 Europe de l'Ouest"
- 05 = "05 Europe de l'Est"
- 06 = "06 Turquie et Moyen-Orient"
- 07 = "07 Maghreb"
- 08 = "08 Afrique hors Maghreb"
- 09 = "09 Asie"
- 10 = "10 Amérique"
- 11 = "11 NVPD"

CA7	Nationalité du père	Alph1
		\$CA7_F

Champ : LIEUNPER1 ≠ NULL, 00.

Question : Quelle est la nationalité de votre père ?

- 1 = Française d'origine
- 2 = Française par acquisition
- 3 = Etrangère
- 4 = Double nationalité
- 5 = NVPD

CA8	Nationalité de la mère	Alph1
		\$CA8_F

Champ : LIEUNMER1 ≠ NULL, 00.

Question : Quelle est la nationalité de votre mère ?

- 1 = Française d'origine
- 2 = Française par acquisition
- 3 = Etrangère
- 4 = Double nationalité
- 5 = NVPD

SITPERE	Situation du père à la fin des études	Alph1
		\$SITPERE_F

Question : A la fin de vos études à la <date de fin d'études>, quelle était la situation de votre père ?

- 1 = Travaille
- 2 = Au chômage
- 3 = Retraité
- 4 = Père au foyer ayant déjà travaillé
- 5 = Père au foyer n'ayant jamais travaillé
- 6 = En formation
- 7 = Décédé
- 8 = NVPD, NSP

CA9C	Position professionnelle du père à la date de fin d'études	Alph1
		\$CA9C_F

Champ : SITPERE ≠ 7 et si l'individu n'a pas refusé de donner la situation du père à la fin des études.

Question : Il était ?

- 1 = Ouvrier
- 2 = Employé
- 3 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 5 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 6 = Agriculteur
- 7 = NSP (ne pas citer)

SITMERE	Situation de la mère à la fin des études	Alph1
		\$SITMERE_F

Question : A la fin de vos études à la <date de fin d'études>, quelle était la situation de votre mère ?

- 1 = Travaille
- 2 = Au chômage
- 3 = Retraitée
- 4 = Mère au foyer ayant déjà travaillé
- 5 = Mère au foyer n'ayant jamais travaillé
- 6 = En formation
- 7 = Décédée
- 8 = NVPD, NSP

CA10C	Position professionnelle de la mère à la date de fin d'études	Alph1
		\$CA10C_F

Champ : SITMERE ≠ 7 et si l'individu n'a pas refusé de donner la situation de la mère à la fin des études.

Question : Elle était ?

- 1 = Ouvrier
- 2 = Employé
- 3 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 5 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 6 = Agriculteur
- 7 = NSP (ne pas citer)

CA20_09 CA20_07	Enfants	Alph1
		\$CA20_F

Question : Avez-vous des enfants ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NVPD (ne pas citer)

CA21_09 CA21_07	Nombre d'enfants	Alph1
		\$CA21_F

Champ : CA20 = 1

Question : Combien ?

- 1 = Un
- 2 = Deux
- 3 = Trois
- 4 = Quatre
- 5 = Cinq ou plus

CA24_07	Discrimination à l'embauche	Alph1
		\$CA24_F

Question : Pour finir, une dernière question : dans votre parcours professionnel depuis 2004, estimez-vous avoir été victime, au moins une fois, de discrimination à l'embauche ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

CA25_07	Discrimination à l'embauche	Alph1
		\$CA25_F

Champ : CA24 = 1

Question : C'est arrivé :

- 1 = Une fois
- 2 = Plusieurs fois
- 3 = Très souvent

CA26_07	Discrimination à l'embauche	Alph8

Champ : CA24 = 1

Question : Etait-ce ?

- 1 = A cause de votre nom (oui/non)
- 2 = A cause de la couleur de votre peau (oui/non)
- 3 = A cause de votre accent (oui/non)
- 4 = A cause de votre lieu de résidence (votre quartier) (oui/non)
- 5 = Parce que vous étiez une FEMME/HOMME (oui/non)
- 6 = A cause de votre look (piercing, couleur, ou longueur des cheveux) (oui/non)
- 7 = A cause d'une particularité physique (taille, poids, handicap moteur) (oui/non)
- 8 = Pour une autre raison (O_DIS3_09)

Remarque (s) : La variable CA26 n'est pas apurée des recodifications d'ouverts. Il est donc très fortement conseillé d'utiliser les variables DINOM à DISANTE pour l'analyse car ces dernières sont apurées.

DINOM_07	Discrimination à l'embauche due au nom	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIPEAU_07	Discrimination à l'embauche due à la couleur de la peau	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIACCENT_07	Discrimination à l'embauche due à l'accent	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DILIEU_07	Discrimination à l'embauche due au lieu de résidence	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DISEXE_07	Discrimination à l'embauche due au sexe	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DILOOK_07	Discrimination à l'embauche due au look	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIPHYSIQ_07	Discrimination à l'embauche due à une particularité physique	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIAUTRE_07	Autre cause de discrimination à l'embauche	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIAGE_07	Discrimination à l'embauche due à l'âge	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIFAMI_07	Discrimination à l'embauche due à la situation familiale (enceinte, enfants...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIETU_07	Discrimination à l'embauche due au niveau d'études	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIORI_07	Discrimination à l'embauche due aux origines (ethnique, religion...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIEXP_07	Discrimination à l'embauche due au manque d'expérience professionnelle	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIPERMI_07	Discrimination à l'embauche due à l'absence de permis de conduire ou de moyen de transport	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIFAV_07	Discrimination à l'embauche due à du favoritisme, piston, cooptation	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DIPERSO_07	Discrimination à l'embauche due à un manque de feeling, à la tête du client	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

DISANTE_07	Discrimination à l'embauche due à un problème de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O_CA26_07.

2.7 Calendrier et variables calculées

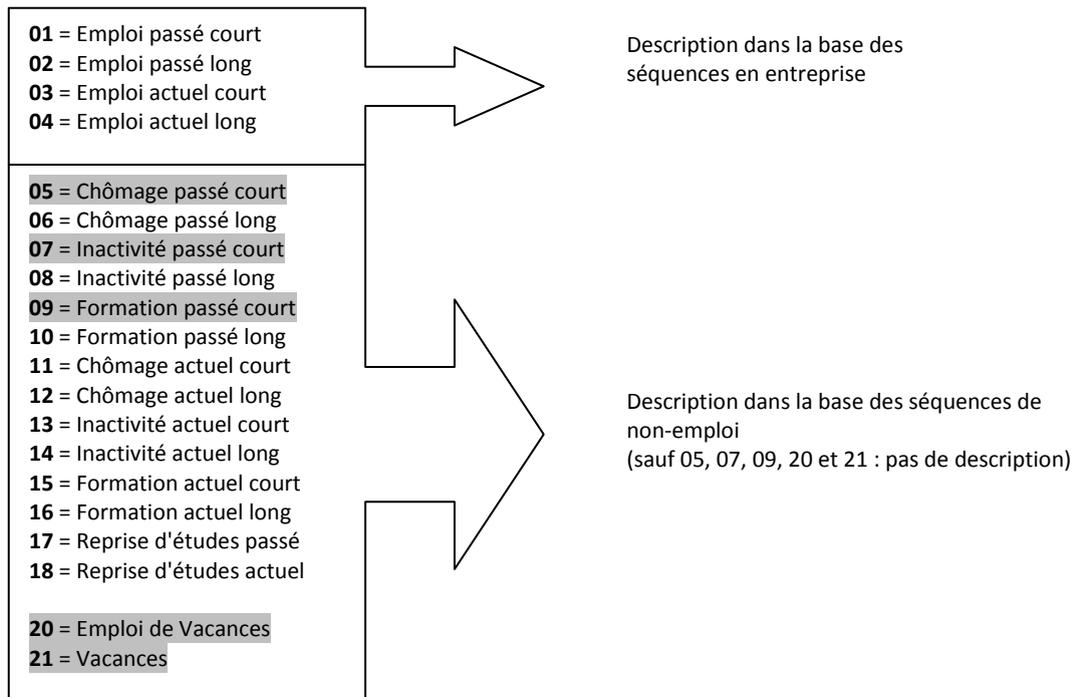
MOISX	Calendrier Professionnel mensuel	Alph4

Le calendrier professionnel décrit la situation de l'enquêté, mois après mois, entre sa date de fin de formation et sa date d'interrogation.

Le MOIS1 correspond à novembre 2003. Le dernier mois est le MOIS69 : il correspond à juillet 2009.

Les variables MOISX sont à valeur manquante jusqu'à la date de fin de formation (Q20) incluse et tirées à l'identique du mois d'interrogation au mois 69. Chaque mois du calendrier est codé sur 4 positions :

- les 2 premières positions renseignent, mois par mois, sur la situation de l'individu. Ces deux positions correspondent à la variable CAL présente dans les bases séquence en entreprise et séquence de non emploi.



- les 2 dernières positions des variables MOISX renvoient le numéro de la séquence correspondante. Ces deux positions reprennent le contenu de la variable NSEQ présente dans les bases séquence en entreprise et séquence de non emploi.

HMOISX	Calendrier Habitat mensuel	Alph4

Le calendrier habitat décrit, mois après mois, la situation de l'enquêté selon qu'il habitait chez ses parents, en couple ou seul. HMOIS1 correspond à novembre 2003. Le dernier mois est HMOIS69 : il correspond à juillet 2009. La description se fait à partir de la date de fin de formation (Q20) et est tirée à l'identique du mois d'interrogation au mois HMOIS69.

Chaque mois du calendrier habitat est codé sur 4 positions :

- Les deux premières positions renseignent sur le mode d'habitat du jeune :

01 : Vit chez ses parents

02 : Vit en couple

03 : Vit seul

Les situations sont exclusives et hiérarchisées. Par exemple, un jeune déclarant vivre en couple chez ses parents sera classé en '01'.

- Les deux dernières positions de la variable donnent le numéro de la séquence habitat.

HABDE_09 HABDE_07	Situation d'habitat à la date d'enquête	Alph2

01 : Vit chez ses parents

02 : Vit en couple

03 : Vit seul

ID	Indice du premier mois observé	Num8
		ID

1 = Novembre 2003

...

15 = Janvier 2005

Remarque (s) : Il correspond au X de la première variable MOISX renseignée. Il est compris entre 1 et 15. Le premier mois observé est le mois suivant la fin de formation (Q20+1).

IF	Indice du dernier mois observé (mois d'interrogation)	Num8
		IF

66 = Avril 2009

67 = Mai 2009

68 = Juin 2009

69 = Juillet 2009

DUROBS	Nombre de mois renseignés dans le calendrier professionnel	Num8

Remarque (s): $DUROBS = IF - ID + 1$.

NSTOT_09 NSTOT_07	Nombre de séquences total	Num8

SITDE_09 SITDE_07	Situation de l'enquêté à la date de l'enquête	Alph4 \$SITDE_F
------------------------------------	---	--------------------

- 1 = Emploi
- 2 = Chômage
- 3 = Inactivité
- 4 = Formation
- 5 = Reprise d'études

Les variables qui suivent ont été calculées sur la période comprise entre ID et IF.

NMEMP_07 NMEMP_09	Nombre de mois passés en emploi (hors jobs de vacances)	Num8
------------------------------------	---	------

NMJVAC_07 NMJVAC_09	Nombre de mois passés sur des jobs de vacances	Num8
--------------------------------------	--	------

NMCHO_07 NMCHO_09	Nombre de mois passés au chômage	Num8
------------------------------------	----------------------------------	------

NMINA_07 NMINA_09	Nombre de mois passés en inactivité	Num8
------------------------------------	-------------------------------------	------

NMFOR_07 NMFOR_09	Nombre de mois passés en formation	Num8
------------------------------------	------------------------------------	------

NMETU_07 NMETU_09	Nombre de mois passés en reprise d'études	Num8
------------------------------------	---	------

NMVAC_07 NMVAC_09	Nombre de mois passés en vacances	Num8
------------------------------------	-----------------------------------	------

NSEMP_07 NSEMP_09	Nombre de séquences en emploi	Num8
------------------------------------	-------------------------------	------

NSCHO_07 NSCHO_09	Nombre de séquences de chômage	Num8
------------------------------------	--------------------------------	------

NSINA_07 NSINA_09	Nombre de séquences d'inactivité	Num8
------------------------------------	----------------------------------	------

NSFOR_07 NSFOR_09	Nombre de séquences de formation	Num8
------------------------------------	----------------------------------	------

NSETU_07 NSETU_09	Nombre de séquences de reprise d'études	Num8
------------------------------------	---	------

NSJVAC_07 NSJVAC_09	Nombre de séquences de jobs de vacances	Num8
--------------------------------------	---	------

NSVAC_07 NSVAC_09	Nombre de séquences de vacances	Num8
------------------------------------	---------------------------------	------

TAPE	Temps d'accès au premier emploi en nombre de mois	Num8
-------------	---	------

Remarque(s) : Calculé depuis ID. La variable est à blanc pour les individus n'ayant jamais accédé à un premier emploi.

AGE04	Age de l'individu en 2004 (à la sortie du système éducatif)	Num3
--------------	---	------

Remarque (s) : AGE04 = 2004 - (1900 + Q2).

TRAJPRO_07 TRAJPRO_09	Trajectoire professionnelle	Alph17 \$TRAJPRO
--	-----------------------------	---------------------

Chaque position est renseignée par une lettre correspondant à la situation décrite par l'individu.

- E = Emploi
- C = Recherche d'emploi
- I = Inactivité
- F = Formation
- R = Reprise d'études
- V = Jobs de vacances
- D = Vacances

TYPOTRAJ_07	Typologie de trajectoire	Alph1 \$TYPO
--------------------	--------------------------	-----------------

- 1 = Accès rapide et durable à l'emploi
- 2 = Chômage persistant ou récurrent
- 3 = Décrochage de l'emploi
- 4 = Inactivité durable
- 5 = Formation ou reprise d'études de longue durée
- 6 = Accès différé à l'emploi après une période de chômage
- 7 = Formation ou reprise d'études courte durée
- 8 = Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation

Remarque (s) : La variable résulte de la réalisation d'une typologie des trajectoires (méthode du LIRHE) prenant en compte comme états sur le marché du travail : emploi, chômage, inactivité et formations ou reprises d'études.

NES_07 NES_09	Activité économique de l'entreprise codée en NES	Alph3
		\$NES \$NES16_F \$NES8_F \$NES4_F

Cf. Variable NES pour les codifications.

STAT_07 STAT_09	Dernier contrat de travail	Alph2
		\$STATUT

Cf. Variable STAT_FIN pour les codifications.

PCS_07 PCS_09	PCS de l'emploi	Alph4
		\$PCS \$CS42_F \$CS8_F

Cf. Variable PCS_EMB pour les codifications.

SALPR_07 SALPR_09	Dernier salaire mensuel net prime incluse	Alph4
		\$PCS \$CS42_F \$CS8_F

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

3. Table des séquences en entreprise

Champ : CAL=01, 02, 03, 04, 20

3.1 Etiquettes de la séquence entreprise

IDENT	Identifiant INDIVIDU	Alph8

NSEQ	Numéro de la séquence	Alph2

Remarque (s) : Correspond aux positions 3 et 4 des modalités des variables MOISX (dans la table des individus).

Exemple pour un emploi salarié : si NSEQ = 03, cette séquence entreprise correspond à la 3ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2006 et s'est terminée en juin 2006, les variables MOIS27 à MOIS32 seront codées 0103 (01 signifiant séquence courte en entreprise du passé).

RETOU	Retour dans l'entreprise	Alph2
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : cette variable indique les retours dans une entreprise où l'enquêté a déjà travaillé depuis sa sortie du système éducatif, lors d'une séquence antérieure. Pour CAL = 20, RETOU = 2. Attention, cette variable n'est pas reliée entre les 2 interrogations.

CAL	Déclaration du calendrier	Alph2
		\$CAL_F

01 = Emplois courts du passé
02 = Emplois longs du passé
03 = Emplois courts actuels
04 = Emplois longs actuels
20 = Jobs de vacances

ACTU_07 ACTU_09	Séquence actuelle	Alph1
		\$ACTU_F

0 = Séquence en entreprise du passé
1 = Séquence en entreprise à la date de l'enquête

Remarque (s) : Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de la séquence à la date de l'enquête

DEBUT	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2003
2 = Décembre 2003
...
68 = Juin 2009
69 = Juillet 2009

FIN	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$FIN_F

1 = Novembre 2003
2 = Décembre 2003
...
68 = Juin 2009
69 = Juillet 2009

DATDN	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATDN_F

01 = Novembre 2003
02 = Décembre 2003
...
69 = Juillet 2009

DATFN	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATFN_F

01 = Novembre 2003
02 = Décembre 2003
...
69 = Juillet 2009

DUREE	Durée de la séquence en nombre de mois	Alph2

Remarque (s) : $DUREE = DATFN - DATDN + 1$

TABSEQ	Temporalité de la séquence d'emploi	Num1
		\$TABSEQ_F

1 = Séquence terminée à la 1ere interrogation
2 = Séquence en cours à la 1ere interrogation
3 = Séquence débutée après la 1ere interrogation

TYPESEQ	Nature de la séquence entreprise déterminant le niveau de questionnement	Alph3
		\$TYPESEQ_F

int = Séquence d'intérim plusieurs missions dans des entreprises différentes

asc = A son compte

afa = Aide familial

sco = Salarié séquence courte (jusqu'à 12 mois dans le passé et jusqu'à 6 mois pour la situation actuelle)

slo = Salarié séquence longue (supérieure à 12 mois dans le passé et supérieure à 6 mois pour la situation actuelle)

vac = Séquence d'emploi de vacances ne donnant lieu à aucune description

Remarque (s) : pour TYPESEQ = int,

- s'il s'agit de la première séquence de travail du calendrier, la première mission est décrite
- s'il s'agit de la séquence actuelle, la mission décrite est celle à la date d'enquête
- dans tous les autres cas, la mission décrite est plus longue.

INTER	Intérimaire plusieurs missions dans plusieurs entreprises	Alph1
		\$QUINON

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : variable issue du calendrier.

3.2 L'entreprise

Champ : TYPESEQ ≠ vac

DEPART	Département de l'entreprise	Alph2
		\$DEPART

Remarque (s) : La commune de l'entreprise est déclarée par l'enquêté puis saisie dans le menu déroulant des communes et codes communes par l'enquêteur. L'enquêteur valide ensuite avec l'enquêté la commune et le département et coche le code commune correspondant. C'est à partir de ce code que sont calculées les variables DEPART, REG, POL et ZE. Les modalités sont les mêmes que DEP6EME.

REG	Région de l'entreprise	Alph2
		\$REGION

Remarque (s) : modalités de REGTAB.

POL	Caractérisation de la commune de l'entreprise	Alph1
		\$POL

Remarque (s) : modalités de POL6EME.

ZE	Zone d'emploi de la commune de l'entreprise	Alph4
		\$ZE

Remarque(s) : modalités de ZE6EME.

NATENTR NATENTR_R	Nature de l'entreprise	Alph2
		\$NATENTR_F

11 = Education nationale
12 = Armée
13 = Autre Etat
21 = Collectivités territoriales
22 = Hôpitaux
23 = Divers secteurs publics
30 = Sécurité sociale
40 = Entreprise publique nationalisée
50 = Secteur privé
60 = Indéterminé

Remarque(s) : NATENTR_R contient une recodification partielle de NATENTR réalisée pour des travaux spécifiques sur le secteur public. Elle doit être utilisée avec NATENTR.

EP11	Caractéristiques de l'entreprise	Alph1
		\$EP11_F

Champ : NATENTR = 50 ou 60

Question :

Si séquence du passé : Cette entreprise avait-elle plusieurs établissements ?

Si séquence actuelle : Cette entreprise a-t-elle plusieurs établissements ?

1 = Oui
2 = Non
3 = NSP (ne pas citer)

EP12 EP12_R	Caractéristiques de l'entreprise	Alph1
		\$EP12_F

Champ : si NATENTR = 50 ou 60

Question :

Si séquence du passé : Combien de salariés travaillaient dans cette entreprise / établissement ?

Si séquence actuelle : Combien de salariés travaillent dans cette entreprise / établissement ?

1 = aucun salarié
2 = 1 à 2
3 = 3 à 9
4 = 10 à 19
5 = 20 à 49
6 = 50 à 199
7 = 200 à 499
8 = 500 et plus
9 = NSP (Ne pas citer)

Remarque (s) : EP12_R correspond à EP12 recodée sur les séquences d'apprentissage post-initial et de contrats de professionnalisation : recodification des tailles à blanc en fonction du nom de l'entreprise, du type de séquence et de l'activité économique de l'entreprise. Cette variable a été construite pour des travaux spécifiques sur l'apprentissage.

NES NES_R	Activité économique de l'entreprise codée en NES	Alph3
		\$NES \$NES16_F \$NES8_F \$NES4_F

A00 = Agriculture, sylviculture, pêche	J20 = Commerce de gros, intermédiaires
B00 = Industries agricoles et alimentaires	J31 = Grande distribution à dominante alimentaire
C11 = Industrie de l'habillement et des fourrures	J32 = Autres magasins alimentation
C12 = Industrie du cuir et de la chaussure	J33 = Autres commerces de détail, réparations
C20 = Edition, imprimerie, reproduction	K03 = Transports routiers de marchandises
C31 = Industrie pharmaceutique	K10 = Autres transports, auxiliaires des transports
C32 = Industrie de la parfumerie et entretien	K05 = Transports aériens, espace
C41 = Fabrication de meubles	L01 = Banques, caisses d'épargne, société de crédit
C42 = Fabrication de bijoux, instruments de musique	L02 = Assurances
C43 = Fabrication d'articles de sport, de jeux, industries diverses	L03 = Auxiliaires financiers et d'assurances
C44 = Fabrication d'appareils domestiques	M09 = Activités immobilières
C45 = Fabrication d'appareils de réception	N10 = Postes et télécommunications
C46 = Fabrication de matériel optique, photo, horlogerie	N21 = Conseil et assistance informatique
D00 = Industrie automobile	N22 = Services juridiques, comptables, conseil en gestion, communication
E10 = Construction navale, aéronautique, ferroviaire, moto	N23 = Administration d'entreprise
E20 = Chaudronnerie, métallurgie pour la construction	N24 = Publicité, études de marché, sondages
E29 = Fabrication de machines et équipements - dont armes	N25 = Architecture, ingénierie, contrôle
E31 = Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	N30 = Nettoyage
E32 = Fabrication moteurs, génératrices, transformateurs électriques	N31 = Location sans opérateur
E33 = Fabrication d'appareils d'émissions et de transmission	N32 = Sélection et fourniture de personnel
E39 = Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie, matériel de mesure-contrôle	N33 = Services divers fournis principalement aux entreprises
F10 = Industries des produits minéraux	N34 = Assainissement, voirie, gestion des déchets
F20 = Industrie textile	N35 = Sécurité, gardiennage
F31 = Industries du bois	N40 = Recherche et développement
F39 = Fabrication papier, carton, articles dérivés	P10 = Hôtels et restaurants
F45 = Caoutchouc	P20 = Activités récréatives, culturelles et sportives
F46 = Plasturgie	P31 = Services personnels
F49 = Chimie, para-chimie, fibres artificielles et synthétiques	P32 = Services domestiques
F50 = Métallurgie et transformation des métaux - dont récupération	Q10 = Education
F61 = Fabrication de matériel électrique	Q21 = Santé
F62 = Fabrication de composants électroniques	Q22 = Action sociale
G99 = Energie	R10 = Administration publique
H00 = Construction	R20 = Activités associatives et extra-territoriales
J10 = Commerce et réparation automobile	Z99 = Indéterminé

Remarque (s) : Codification à partir de NOM1, EP4 à EP10. Méthode automatique et manuelle.

NES_R correspond à NES mais intègre des recodifications sur les séquences d'apprentissage post-initial et de contrats de professionnalisation : des séquences codées initialement en R10 (administration publique) ont été recodées en N33 (services aux entreprises) pour certaines pcs. Cette variable a été construite pour des travaux spécifiques sur l'apprentissage.

3.3 Descriptif de l'emploi

EP1	Type d'emploi	Alph1
		\$EP1_F

Champ : TYPESEQ = asc, afa, sco, slo

Question :

Si séquence du passé : Nous allons maintenant parler de l'entreprise <nom de l'entreprise> à <commune de l'entreprise> où vous avez travaillé entre <DEBUT> et <FIN>. Dans cette entreprise :

Si séquence actuelle : Nous allons maintenant parler de l'entreprise <nom de l'entreprise> à <commune de l'entreprise> où vous travaillez depuis <DEBUT> . Dans cette entreprise :

- 1 = Vous étiez salarié
- 2 = Vous étiez à votre compte
- 3 = Vous aidiez un membre de votre famille

EP2	Durée de la mission d'intérim	Alph1
		\$EP2_F

Champ : TYPESEQ = int

Question :

Si ACTU_09=0 : Nous allons maintenant parler de la mission d'intérim que vous avez effectuée dans l'entreprise <nom de l'entreprise> à partir de <DEBUT>. Combien de temps a duré cette mission ?

Si ACTU_09=1 : Nous allons maintenant parler de la mission d'intérim que vous effectuez actuellement dans l'entreprise <nom de l'entreprise>. Depuis quand cette mission a-t-elle commencé ?

- 1 = Nombre de jours
- 2 = Nombre de mois

EPJ	Durée de la mission d'intérim	Alph2

Champ : TYPESEQ = int

Question : Durée de la mission d'intérim (jours)

EPM	Durée de la mission d'intérim	Alph2

Champ : TYPESEQ = int

Question : Durée de la mission d'intérim (mois)

EP13A	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$EP13A_F

Champ : RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco

Question : Aviez-vous déjà travaillé ou effectué un stage dans cette entreprise avant la fin de vos études (avant la <date de fin d'études>)?

- 1 = Oui, une fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

EP13B	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$EP13B_F

Champ : EP13A = 1,2

Question : Etait-ce en tant que : (si plusieurs, prendre la 1ère modalité)

- 1 = Stagiaire
- 2 = Apprenti
- 3 = Intérimaire
- 4 = Salarié en CDD ou CDI

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

EP13C	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$OUINON

Champ : RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco

Question : Avant d'y travailler pour la première fois, connaissiez-vous une ou plusieurs personnes travaillant dans l'entreprise ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

EP13D	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$EP13D_F

Champ : EP13C = 1

Question : Vous avez connu ces personnes

- 1 = Par des relations professionnelles
- 2 = Par des amis, ou de la famille
- 3 = Ou les deux

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

EP15	Comment vous avez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?	Alph1
		\$EP15_F

Champ : RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco

Question :

Si séquence du passé :

Comment avez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?

Si séquence actuelle :

Comment avez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?

- 1 = Par l'ANPE
- 2 = Par une mission locale, une PAIO
- 3 = L'APEC
- 4 = Votre établissement de formation
- 5 = Par une de vos relations
- 6 = Par une petite annonce (presse, internet)
- 7 = (NE PAS CITER) Par une candidature spontanée
- 8 = (NE PAS CITER) Par l'intérim
- 9 = Autres

STAT_EMB STAT_EMB_R	Contrat de travail lors de l'entrée dans cette séquence entreprise	Alph2
		\$STATUT \$STATUTREG

Champ : STAT_EMB_R : TABSEQ=1,2

Question : Sur quel contrat de travail avez-vous été embauché en...?

- 01 = Indépendant (à son compte)
- 02 = Aide familial
- 03 = Fonctionnaire
- 04 = CDI
- 05 = CDD
- 06 = Apprentissage
- 07 = Intérim
- 08 = Contrat de professionnalisation
- 10 = CAE, CES, CEC
- 11 = Autre contrat aidé
- 12 = Saisonnier
- 13 = Stagiaire
- 14 = Pas de contrat
- 16 = Autres
- 18 = CIE
- 20 = ATER
- 21 = Post-doctorat
- 22 = Vacataire
- 23 = Contrat étranger
- 24 = Bourse
- 25 = CNE

Remarque (s) : Les CDI chantier sont classés avec les CDD (modalité 05). Parmi les saisonniers (modalité 12), on trouve de nombreux intermittents du spectacle et des personnes rémunérées par chèque emploi service.

STAT_EMB_R correspond à STAT_EMB mais elle a été recodée. Certaines séquences initialement codées comme contrats de professionnalisation, qui s'exerçaient en R10 (administration publique) ou Q10 (éducation), ont été recodées en fonction de leur pcs en CDD (emplois dans l'armée, gendarmerie essentiellement) ou Fonctionnaire (enseignants/chercheurs dans la fonction publique après vérification avec le nom d'entreprise).

EP24	Quel était votre objectif principal en acceptant ce contrat ?	Alph1
		\$EP24_F

Champ : CAL ≠ 03 et STAT_EMB = 06, 08, 10, 18

Question : Quel était votre objectif principal en acceptant ce contrat ?

- 1 = Eviter le chômage
- 2 = Avoir un revenu
- 3 = Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- 4 = Suivre une formation
- 5 = Autre

EP25_07 EP25	Changement de statut au cours de la séquence entreprise	Alph1
		\$OUINON

Question :

Si séquence du passé :

Juste avant de quitter cette entreprise en <FIN>, aviez-vous toujours le même contrat de travail ?

Si séquence actuelle :

Aujourd'hui, avez-vous toujours le même contrat de travail ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

EA29_09 EA29_07	Objectif d'acceptation du contrat	Alph1
		\$EA29_F

Champ : STAT_FIN = 06, 08, 10, 18 et (CAL = 03 ou (CAL = 04 et EP25= 1))

Question : Quel est votre objectif principal en acceptant ce contrat ?

- 1 = Eviter le chômage
- 2 = Avoir un revenu
- 3 = Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- 4 = Suivre une formation
- 5 = Autre

STAT_07 STAT_FIN	Dernier contrat de travail dans cette séquence entreprise	Alph2
		\$STATUT

Question : Nature du dernier contrat dans l'entreprise

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| 01 = Indépendant (à son compte) | 13 = Stagiaire |
| 02 = Aide familial | 14 = Pas de contrat |
| 03 = Fonctionnaire | 16 = Autres (O_EP27) |
| 04 = CDI | 18 = CIE |
| 05 = CDD | 20 = ATER |
| 06 = Apprentissage | 21 = Post-doc |
| 07 = Intérim | 22 = Vacataire |
| 08 = Contrat de professionnalisation | 23 = Contrat étranger |
| 10 = CAE, CES, CEC | 24 = Bourse |
| 11 = Autre contrat aidé | 25 = CNE |
| 12 = Saisonnier | |

Remarque (s) : Les CDI chantier sont classés avec les CDD (modalité 05). Parmi les saisonniers (modalité 12), on trouve de nombreux intermittents du spectacle et des personnes rémunérées par chèque emploi service.

IDNC_07 IDNC	Date du changement de contrat de travail	Num8

Champ : STAT_EMB ≠ STAT_FIN

Question : A quelle date avez-vous eu ce nouveau contrat de travail?

EP39_07 EP39	Changement de profession dans l'entreprise	Alph1
		\$OUINON

Question :

Si séquence du passé :

Juste avant de quitter l'entreprise en <FIN> aviez-vous toujours la même profession, étiez-vous toujours : <profession à l'embauche> ?

Si séquence actuelle :

Aujourd'hui, êtes-vous toujours <profession à l'embauche> ?

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : TYPESEQ = afa, asc, int, sco, EP39 est égale à 1 = Oui.

IDNP_07 IDNP	Date du changement de profession	Num8

Champ : STAT_EMB ≠ STAT_FIN

Question : A quelle date avez-vous changer de profession?

EP41_07 EP41	Catégorie socioprofessionnelle	Alph1
		\$OUINON

Question :

Si séquence du passé :

Cet emploi de <nom de la profession>, était-il de la même catégorie socio-professionnelle que votre emploi à l'embauche ? Étiez-vous toujours classé : <position professionnelle à l'embauche> ?

Si séquence actuelle :

Cet emploi de <nom de la profession>, est-il de la même catégorie socio-professionnelle que votre emploi à l'embauche ? Etes-vous toujours classé : <position professionnelle à l'embauche> ?

1 = Oui

2 = Non

EMPL_emb	Intitulé en clair de la profession à l'embauche	Alph200
-----------------	---	---------

Remarque (s) : construite à partir du menu déroulant des professions et des informations complémentaires récupérées lorsque la profession déclarée est imprécise.

EMPL_07 EMPL_fin	Intitulé en clair de la profession à la fin	Alph200
-----------------------------	---	---------

Remarque (s) : construite à partir du menu déroulant des professions et des informations complémentaires récupérées lorsque la profession déclarée est imprécise. Pour TYPESEQ ≠ slo, l'intitulé est le même que EMPL_emb. Si TYPESEQ = slo et que l'individu a changé d'emploi (EP39 = 2), alors la profession est demandée en début et en fin de séquence.

PCS_EMB	PCS de l'emploi à l'embauche	Alph4 \$PCS \$CS42_F \$CS8_F
----------------	------------------------------	------------------------------------

111A = Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
111B = Maraîchers horticulteurs sur petite exploitation
111C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation
111D = Eleveurs d'herbivores sur petite exploitation
111E = Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur petite exploitation
111F = Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
121A = Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
121B = Maraîchers horticulteurs sur moyenne exploitation
121C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
121D = Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
121E = Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur moyenne exploitation
121 F = Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
122A = Entrepreneurs de travaux agricoles à façon de 0 à 9 salariés
122B = Exploitants forestiers indépendants de 0 à 9 salariés
122C = Patrons pêcheurs et aquaculteurs de 0 à 9 salariés
131A = Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures
131B = Maraîchers horticulteurs sur grande exploitation
131C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation
131D = Eleveurs d'herbivores sur grande exploitation
131 E = Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur grande exploitation
131F = Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
211A = Artisans maçons
211B = Artisans menuisiers du bâtiment charpentiers en bois
211C = Artisans couvreurs
211D = Artisans plombiers chauffagistes
211E = Artisans électriciens du bâtiment
211F = Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
211G = Artisans serruriers métalliers
211H = Artisans en terrassement travaux publics
211J = Entrepreneurs en parcs et jardins paysagistes
212A = Artisans mécaniciens en machines agricoles
212B = Artisans chaudronniers
212C = Artisans en mécanique générale fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
212D = Artisans divers de fabrication de machines
213A = Artisans de l'habillement du textile et du cuir
214A = Artisans de l'ameublement
214B = Artisans du travail mécanique du bois
214C = Artisans du papier de l'imprimerie et de la reproduction
214D = Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
214E = Artisans d'art
214F = Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers matériel de précision)
215A = Artisans boulangers pâtisseries de 0 à 9 salariés

215B = Artisans bouchers de 0 à 9 salariés
 215C = Artisans charcutiers de 0 à 9 salariés
 215D = Autres artisans de l'alimentation de 0 à 9 salariés
 216A = Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
 216B = Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
 216C = Artisans réparateurs divers
 217A = Conducteurs de taxis ambulanciers et autres artisans du transport de 0 à 9 salariés
 217B = Artisans déménageurs de 0 à 9 salariés
 217C = Artisans coiffeurs manucures esthéticiens de 0 à 9 salariés
 217D = Artisans teinturiers blanchisseurs de 0 à 9 salariés
 217E = Artisans des services divers de 0 à 9 salariés
 218A = Transporteurs indépendants routiers et fluviaux de 0 à 9 salariés
 219A = Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans effectuant un travail administratif ou commercial
 221A = Petits et moyens grossistes en alimentation de 0 à 9 salariés
 221B = Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires de 0 à 9 salariés
 222A = Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée de 0 à 9 salariés
 222B = Petits et moyens détaillants en alimentation générale de 0 à 9 salariés
 223A = Détaillants en ameublement décor équipement du foyer de 0 à 9 salariés
 223B = Détaillants en droguerie bazar quincaillerie bricolage de 0 à 9 salariés
 223C = Fleuristes de 0 à 9 salariés
 223D = Détaillants en habillement et articles de sport de 0 à 9 salariés
 223E = Détaillants en produits de beauté de luxe (hors biens culturels) de 0 à 9 salariés
 223F = Détaillants en biens culturels (livres disques multimédia objets d'art) de 0 à 9 salariés
 223G = Détaillants en tabac presse et articles divers de 0 à 9 salariés
 223H = Exploitants et gérants libres de station-service de 0 à 9 salariés
 224A = Exploitants de petit restaurant café-restaurant de 0 à 2 salariés
 224B = Exploitants de petit café débit de boisson associé ou non à une autre activité hors restauration de 0 à 2 salariés
 224C = Exploitants de petit hôtel hôtel-restaurant de 0 à 2 salariés
 224D = Exploitants de café restaurant hôtel de 3 à 9 salariés
 225A = Intermédiaires indépendants du commerce de 0 à 9 salariés
 226A = Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants de 0 à 9 salariés
 226B = Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants de 0 à 9 salariés
 226C = Agents immobiliers indépendants de 0 à 9 salariés
 227A = Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif de 0 à 9 salariés
 227B = Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement santé social) de 0 à 9 salariés
 227C = Astrologues professionnels de la parapsychologie guérisseurs de 0 à 9 salariés
 227D = Autres indépendants divers prestataires de services de 0 à 9 salariés
 231A = Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
 232A = Chefs de moyenne entreprise de 50 à 499 salariés
 233A = Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics de 10 à 49 salariés
 233B = Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports de 10 à 49 salariés
 233C = Chefs d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés
 233D = Chefs d'entreprise de services de 10 à 49 salariés
 311A = Médecins libéraux spécialistes
 311B = Médecins libéraux généralistes
 311 C = Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
 311D = Psychologues psychanalystes psychothérapeutes (non médecins)
 311E = Vétérinaires (libéraux ou salariés)
 311F = Pharmaciens libéraux
 312A = Avocats
 312B = Notaires
 312C = Experts comptables agréés libéraux
 312D = Conseils et experts libéraux en études économiques organisation et recrutement gestion et fiscalité
 312E = Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
 312F = Architectes libéraux
 312G = Géomètres-experts huissiers de justice officiers ministériels professions libérales diverses
 313A = Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
 331A = Personnels de direction de la fonction publique (Etat collectivités locales hôpitaux)
 332A = Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
 332B = Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
 333A = Magistrats
 333B = Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts du Trésor et des Douanes
 333C = Cadres de la Poste
 333D = Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
 333E = Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement Patrimoine Impôts Trésor Douanes)
 333F = Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement Patrimoine)

334A = Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
 335A = Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
 341A = Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
 341B = Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
 342A = Enseignants de l'enseignement supérieur
 342B = Professeurs et maîtres de conférences
 342C = Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
 342D = Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
 342E = Chercheurs de la recherche publique
 342F = Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
 342G = Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
 342H = Allocataires de la recherche publique
 343A = Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
 344A = Médecins hospitaliers sans activité libérale
 344B = Médecins salariés non hospitaliers
 344C = Internes en médecine odontologie et pharmacie
 344D = Pharmaciens salariés
 351A = Bibliothécaires archivistes conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)
 352A = Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
 352B = Auteurs littéraires scénaristes dialoguistes
 353A = Directeurs de journaux administrateurs de presse directeurs d'éditions (littéraire musicale audiovisuelle et multimédia)
 353B = Directeurs responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
 353C = Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
 354A = Artistes plasticiens
 354B = Artistes+B493 de la musique et du chant
 354C = Artistes dramatiques
 354D = Artistes de la danse du cirque et des spectacles divers
 354E = Artistes de la danse
 354F = Artistes du cirque et des spectacles divers
 354G = Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
 371A = Cadres d'état-major administratifs financiers commerciaux des grandes entreprises
 372A = Cadres chargés d'études économiques financières commerciales
 372B = Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
 372C = Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
 372D = Cadres spécialistes de la formation
 372E = Juristes
 372F = Cadres de la documentation de l'archivage (hors fonction publique)
 373A = Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
 373B = Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
 373C = Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
 373D = Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
 374A = Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
 374B = Chefs de produits acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
 374C = Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
 374D = Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
 375A = Cadres de la publicité
 375B = Cadres des relations publiques et de la communication
 376A = Cadres des marchés financiers
 376B = Cadres des opérations bancaires
 376C = Cadres commerciaux de la banque
 376D = Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
 376E = Cadres des services techniques des assurances
 376F = Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
 376G = Cadres de l'immobilier
 377A = Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
 380A = Directeurs techniques des grandes entreprises
 381A = Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture la pêche les eaux et forêts
 381B = Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture la pêche les eaux et forêts
 381C = Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture la pêche les eaux et forêts
 382A = Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
 382B = Architectes salariés
 382C = Ingénieurs cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
 382D = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment travaux publics
 383A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en électricité électronique
 383B = Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique électronique
 383C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

384A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en mécanique et travail des métaux
 384B = Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
 384C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
 385A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire chimie métallurgie matériaux lourds)
 385B = Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire chimie métallurgie matériaux lourds)
 385C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
 386A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois énergie eau)
 386B = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement de la distribution d'énergie eau
 386C = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)
 386D = Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie eau
 386E = Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)
 387A = Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
 387B = Ingénieurs et cadres de la logistique du planning et de l'ordonnancement
 387C = Ingénieurs et cadres des méthodes de production
 387D = Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
 387E = Ingénieurs et cadres de la maintenance de l'entretien et des travaux neufs
 387F = Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
 388A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en informatique
 388B = Ingénieurs et cadres d'administration maintenance support et services aux utilisateurs en informatique
 388C = Chefs de projets informatiques responsables informatiques
 388D = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
 388E = Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
 389A = Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
 389B = Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
 389C = Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
 421A = Instituteurs
 421B = Professeurs des écoles
 422A = Professeurs d'enseignement général des collèges
 422B = Professeurs de lycée professionnel
 422C = Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
 422D = Conseillers principaux d'éducation
 422E = Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
 423A = Moniteurs d'école de conduite
 423B = Formateurs et animateurs de formation continue
 424A = Moniteurs et éducateurs sportifs professionnels
 425A = Sous-bibliothécaires cadres intermédiaires du patrimoine
 431A = Cadres infirmiers et assimilés
 431B = Infirmiers psychiatriques
 431C = Puéricultrices
 431D = Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
 431E = Sages-femmes (libérales ou salariées)
 431F = Infirmiers en soins généraux salariés
 431G = Infirmiers libéraux
 432A = Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs libéraux
 432B = Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs salariés
 432C = Autres spécialistes de la rééducation libéraux
 432D = Autres spécialistes de la rééducation salariés
 433A = Techniciens médicaux
 433B = Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
 433C = Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
 433D = Préparateurs en pharmacie
 434A = Cadres de l'intervention socio-éducative
 434B = Assistants de service social
 434C = Conseillers en économie sociale familiale
 434D = Educateurs spécialisés
 434E = Moniteurs éducateurs
 434F = Educateurs techniques spécialisés moniteurs d'atelier
 434G = Educateurs de jeunes enfants
 435A = Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
 435B = Animateurs socioculturels et de loisirs
 441A = Clergé séculier
 441B = Clergé régulier
 451A = Professions intermédiaires de la Poste

451B = Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
 451C = Contrôleurs des Impôts du Trésor des Douanes et assimilés
 451D = Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
 451E = Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement Patrimoine Impôts Trésor Douanes)
 451F = Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement Patrimoine)
 451G = Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
 451H = Professions intermédiaires administratives des hôpitaux
 452A = Inspecteurs et officiers de police
 452B = Adjudants-chefs adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
 461A = Personnel de secrétariat de niveau supérieur secrétaires de direction (non cadres)
 461B = Secrétaires de direction assistants de direction (non cadres)
 461C = Secrétaires de niveau supérieur (non cadres hors secrétaires de direction)
 461D = Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
 461E = Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
 461F = Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
 462A = Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
 462B = Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
 462C = Acheteurs non classés cadres aides-acheteurs
 462D = Animateurs commerciaux des magasins de vente marchandiseurs (non cadres)
 462E = Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
 463A = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en informatique
 463B = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens d'équipement en biens intermédiaires commerce interindustriel (hors informatique)
 463C = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
 463D = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque assurance informatique)
 463E = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants auprès de particuliers (hors banque assurance informatique)
 464A = Assistants de la publicité des relations publiques (indépendants ou salariés)
 464B = Interprètes traducteurs (indépendants ou salariés)
 465A = Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques de la mode et de la décoration (indépendants et salarié)
 465B = Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
 465C = Photographes (indépendants et salariés)
 466A = Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
 466B = Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
 466C = Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
 467A = Chargés de clientèle bancaire
 467B = Techniciens des opérations bancaires
 467C = Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
 467D = Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
 468A = Maîtrise de restauration : salle et service
 468B = Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
 471A = Techniciens d'étude et de conseil en agriculture eaux et forêt
 471B = Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture eaux et forêt
 472A = Dessinateurs en bâtiment travaux publics
 472B = Géomètres topographes
 472C = Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
 472D = Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
 473A = Dessinateurs en électricité électromécanique et électronique
 473B = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité électromécanique et électronique
 473C = Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité électromécanique et électronique
 474A = Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
 474B = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
 474C = Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
 475A = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
 475B = Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
 476A = Assistants techniques techniciens de l'imprimerie et de l'édition
 476B = Techniciens de l'industrie des matériaux souples de l'ameublement et du bois
 477A = Techniciens de la logistique du planning et de l'ordonnancement
 477B = Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques électromécaniques mécaniques hors informatique)
 477C = Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
 477D = Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
 478A = Techniciens d'étude et de développement en informatique
 478B = Techniciens de production d'exploitation en informatique
 478C = Techniciens d'installation de maintenance support et services aux utilisateurs en informatique

478D = Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
 479A = Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
 479B = Experts salariés ou indépendants de niveau technicien techniciens divers
 480A = Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture sylviculture
 480B = Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
 481A = Conducteurs de travaux (non cadres)
 481B = Chefs de chantier (non cadres)
 482A = Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique électronique
 483A = Agents de maîtrise en construction mécanique travail des métaux
 484A = Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire chimie plasturgie pharmacie.
 484B = Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie matériaux lourds et autres industries de transformation
 485A = Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie eau chauffage
 485B = Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)
 486A = Agents de maîtrise en maintenance installation en électricité électromécanique et électronique
 486B = Agents de maîtrise en maintenance installation en électricité et électronique
 486C = Agents de maîtrise en maintenance installation en électromécanique
 486D = Agents de maîtrise en maintenance installation en mécanique
 486E = Agents de maîtrise en entretien général installation travaux neufs (hors mécanique électromécanique électronique)
 487A = Responsables d'entrepôt de magasinage
 487B = Responsables du tri de l'emballage de l'expédition et autres responsables de la manutention
 488A = Maîtrise de restauration : cuisine/production
 488B = Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
 521A = Employés de la Poste
 521B = Employés de France Télécom (statut public)
 522A = Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts du Trésor des Douanes
 523A = Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
 523B = Adjoints administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste France Télécom)
 523C = Adjoints administratifs des collectivités locales
 523D = Adjoints administratifs des hôpitaux publics
 524A = Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
 524B = Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste France Télécom)
 524C = Agents administratifs des collectivités locales
 524D = Agents administratifs des hôpitaux publics
 525A = Agents de service des établissements primaires
 525B = Agents de service des autres établissements d'enseignement
 525C = Agents de service de la fonction publique (sauf écoles hôpitaux)
 525D = Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
 526A = Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
 526B = Assistants dentaires médicaux et vétérinaires aides de techniciens médicaux
 526C = Auxiliaires de puériculture
 526D = Aides médico-psychologiques
 526E = Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
 531A = Agents de police de l'Etat
 531B = Agents des polices municipales
 531C = Surveillants de l'administration pénitentiaire
 532A = Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
 532B = Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
 532C = Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
 533A = Pompiers (y.c. pompiers militaires)
 533B = Agents techniques forestiers gardes des espaces naturels
 533C = Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
 534A = Agents civils de sécurité et de surveillance
 534B = Convoyeurs de fonds gardes du corps enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)
 541A = Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
 541B = Agents d'accueil qualifiés hôtesses d'accueil et d'information
 541C = Agents d'accueil non qualifiés
 541D = Standardistes téléphonistes
 542A = Secrétaires
 542B = Dactylos sténodactylos (sans secrétariat) opérateurs de traitement de texte
 543A = Employés des services comptables ou financiers
 543B = Employés qualifiés des services comptables ou financiers
 543C = Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
 543D = Employés administratifs divers d'entreprises
 543E = Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
 543F = Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
 543G = Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises

543H = Employés administratifs non qualifiés
 544A = Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
 545A = Employés administratifs des services techniques de la banque
 545B = Employés des services commerciaux de la banque
 545C = Employés des services techniques des assurances
 545D = Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
 546A = Contrôleurs des transports (personnels roulants)
 546B = Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
 546C = Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
 546D = Hôtesse de l'air et stewards
 546E = Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports tourisme)
 551A = Employés de libre service du commerce et magasiniers
 552A = Caissiers de magasin
 553A = Vendeurs non spécialisés
 553B = Vendeurs polyvalents des grands magasins
 553C = Autres vendeurs non spécialisés
 554A = Vendeurs en alimentation
 554B = Vendeurs en ameublement décor équipement du foyer
 554C = Vendeurs en droguerie bazar quincaillerie bricolage
 554D = Vendeurs du commerce de fleurs
 554E = Vendeurs en habillement et articles de sport
 554F = Vendeurs en produits de beauté de luxe (hors biens culturels) et optique
 554G = Vendeurs de biens culturels (livres disques multimédia objets d'art)
 554H = Vendeurs de tabac presse et articles divers
 554J = Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
 555A = Vendeurs par correspondance télévendeurs
 556A = Vendeurs en gros de biens d'équipement biens intermédiaires
 561A = Serveurs commis de restaurant garçons (bar brasserie café ou restaurant)
 561B = Serveurs commis de restaurant garçons qualifiés
 561C = Serveurs commis de restaurant garçons non qualifiés
 561D = Aides de cuisine apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
 561E = Employés de l'hôtellerie : réception et hall
 561F = Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
 562A = Manucures esthéticiens (salariés)
 562B = Coiffeurs salariés
 563A = Assistantes maternelles gardiennes d'enfants familles d'accueil
 563B = Aides à domicile aides ménagères travailleuses familiales
 563C = Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
 564A = Concierges gardiens d'immeubles
 564B = Employés des services divers
 621A = Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
 621B = Ouvriers qualifiés du travail du béton
 621 C = Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
 621D = Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
 621E = Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
 621F = Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
 621 G = Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières pétrole gaz...)
 622A = Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
 622B = Câbleurs qualifiés bobiniers qualifiés
 622C = Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
 622D = Câbleurs qualifiés en électronique (prototype unité petite série)
 622E = Autres monteurs câbleurs en électronique
 622F = Bobiniers qualifiés
 622G = Plate-formistes contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
 623A = Chaudronniers-tôliers industriels opérateurs qualifiés du travail en forge conducteurs qualifiés d'équipement de formage traceurs qualifiés
 623B = Tuyauteurs industriels qualifiés
 623C = Soudeurs qualifiés sur métaux
 623D = Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
 623E = Soudeurs manuels
 623F = Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série moulistes qualifiés
 623G = Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
 624A = Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
 624B = Monteurs metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
 624C = Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
 624D = Monteurs qualifiés en structures métalliques

624E = Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
624F = Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
624G = Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
625A = Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire chimie plasturgie éner
625B = Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire chimie biologie pharmacie
625C = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
625D = Opérateurs de la transformation des viandes
625E = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
625F = Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
625G = Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
625H = Ouvriers qualifiés des autres industries (eau gaz énergie chauffage)
626A = Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie production verrière matériaux de construction
626B = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie production verrière matériaux de construction
626C = Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
627A = Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
627B = Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement autres opérateurs de confection qualifiés
627C = Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
627D = Ouvriers qualifiés de scierie de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
627E = Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
627F = Ouvriers de la composition et de l'impression ouvriers qualifiés de la brochure de la reliure et du façonnage du papier-carton
628A = Mécaniciens qualifiés de maintenance entretien : équipements industriels
628B = Electromécaniciens électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
628C = Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux mécanique)
628D = Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
628E = Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
628F = Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie santé)
628G = Ouvriers qualifiés divers de type industriel
631A = Jardiniers
632A = Maçons qualifiés
632B = Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
632C = Charpentiers en bois qualifiés
632D = Menuisiers qualifiés du bâtiment
632E = Couvreurs qualifiés
632F = Plombiers et chauffagistes qualifiés
632G = Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
632H = Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
632J = Monteurs qualifiés en agencement isolation
632K = Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
633A = Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
633B = Dépanneurs qualifiés en radiotélévision électroménager matériel électronique (salariés)
633C = Electriciens électroniciens qualifiés en maintenance entretien réparation : automobile
633D = Electriciens électroniciens qualifiés en maintenance entretien : équipements non industriels
634A = Carrossiers d'automobiles qualifiés
634B = Métalliers serruriers qualifiés
634C = Mécaniciens qualifiés en maintenance entretien réparation : automobile
634D = Mécaniciens qualifiés de maintenance entretien : équipements non industriels
635A = Tailleurs et couturières qualifiés ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)
ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
636A = Bouchers (sauf industrie de la viande)
636B = Charcutiers (sauf industrie de la viande)
636C = Boulangers pâtisseries (sauf activité industrielle)
636D = Cuisiniers et commis de cuisine
637A = Modeleurs (sauf modeleurs de métal) mouleurs-noyauteurs à la main ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
637B = Ouvriers d'art
637C = Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
637D = Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
641A = Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
641B = Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
642A = Conducteurs de taxi (salariés)
642B = Conducteurs de voiture particulière (salariés)
643A = Conducteurs livreurs coursiers (salariés)
644A = Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
651A = Conducteurs d'engin lourd de levage
651B = Conducteurs d'engin lourd de manœuvre

652A = Ouvriers qualifiés de la manutention conducteurs de chariots élévateurs caristes
652B = Dockers
653A = Magasiniers qualifiés
654A = Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés
654B = Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)
654C = Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques
655A = Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
656A = Matelots de la marine marchande capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
656B = Matelots de la marine marchande
656C = Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale
671A = Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
671B = Ouvriers non qualifiés des travaux publics du travail du béton et de l'extraction hors Etat et collectivités locales
671C = Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
671D = Aides-mineurs ouvriers non qualifiés de l'extraction
672A = Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
673A = Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
673B = Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
673C = Ouvriers non qualifiés de montage contrôle en mécanique et travail des métaux
674A = Ouvriers de production non qualifiés : chimie pharmacie plasturgie
674B = Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
674C = Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire
674D = Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie production verrière céramique matériaux de construction
674E = Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois fabrication des papiers et cartons
675A = Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
675B = Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
675C = Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie presse édition
676A = Manutentionnaires non qualifiés
676B = Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs) non qualifiés
676C = Ouvriers du tri de l'emballage de l'expédition non qualifiés
676D = Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
676E = Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
681A = Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
681B = Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
682A = Métalliers serruriers réparateurs en mécanique non qualifiés
683A = Apprentis boulangers bouchers charcutiers
684A = Nettoyeurs
684B = Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
685A = Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
691A = Conducteurs d'engin agricole ou forestier
691B = Ouvriers de l'élevage
691C = Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
691D = Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
691E = Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
691F = Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
692A = Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

Remarque (s) : Trois formats sont associés : \$PCS est le plus détaillé (codage sur 3 chiffres, 1 lettre), la PCS sur 42 postes utilise le format \$CS42_F et la PCS sur 8 postes \$CS8_F.

PCS_07 PCS_FIN	PCS de l'emploi à la fin de la séquence	Alph4
		\$PCS \$CS42_F \$CS8_F

Remarque (s) : Les modalités de cette variable sont précisées dans PCS_EMB. Trois formats sont associés : \$PCS est le plus détaillé (codage sur 3 chiffres, 1 lettre), la PCS sur 42 postes utilise le format \$CS42_F et la PCS sur 8 postes \$CS8_F.

FONCT_EMB	Fonction à l'embauche déclarée par l'individu	Alph1
		\$FCT_F

Champ : STAT_EMB ≠ 01, 02, 03

- 1 = Production, fabrication, chantiers
- 2 = Installation, réparation, maintenance
- 3 = Nettoyage, gardiennage, entretien ménager
- 4 = Manutention, magasinage, logistique
- 5 = Secrétariat, saisie, accueil
- 6 = Gestion, comptabilité
- 7 = Commerce, vente, technico-commercial
- 8 = Etudes, Recherche et développement, méthodes
- 0 = Autre

Remarque (s) : Selon l'intitulé de la profession (EMPL_EMB), la fonction est désactivée et FONCT_EMB n'est pas renseignée.

FONCT_07 FONCT_FIN	Fonction finale déclarée par l'individu	Alph1
		\$FCT_F

Champ : STAT_FIN ≠ 01, 02, 03

- 1 = Production, fabrication, chantiers
- 2 = Installation, réparation, maintenance
- 3 = Nettoyage, gardiennage, entretien ménager
- 4 = Manutention, magasinage, logistique
- 5 = Secrétariat, saisie, accueil
- 6 = Gestion, comptabilité
- 7 = Commerce, vente, technico-commercial
- 8 = Etudes, Recherche et développement, méthodes
- 0 = Autre

Remarque (s) : Selon l'intitulé de la profession (EMPL_FIN), la fonction est désactivée et FONCT_FIN n'est pas renseignée.

POSPRO_EMB	Position professionnelle à l'embauche déclarée	Alph2
		\$POS_F

0 = autres
1 = manœuvre ou OS
2 = OQ ou OHQ ou TA
3 = agent de maîtrise
4 = directeur général, adjoint direct
5 = technicien dessinateur VRP
6 = Instit., assistante soc., infirmière et autres Cat. B fct pub.
70 = ingénieur ou cadre sans autre précision
71 = ingénieur, cadre technique
72 = cadre commercial ou administratif
73 = cadre technico-commercial
8 = professeur et personnels de catégorie A de la fonction publique
91 = employé
92 = employé qualifié
93 = personnels de catégorie C ou D de la fonction publique

Remarque (s) : La position professionnelle n'est pas renseignée pour les individus travaillant à leur compte ou aidant un membre de la famille (EP1 = 2,3).

POSPRO_07 POSPRO_FIN	Position professionnelle finale déclarée	Alph2
		\$POS_F

0 = autres
1 = manœuvre ou OS
2 = OQ ou OHQ ou TA
3 = agent de maîtrise
4 = directeur général, adjoint direct
5 = technicien dessinateur VRP
6 = Instit., assistantes sociales, infirmière et autres Cat. B fct pub.
70 = ingénieur ou cadre sans autre précision
71 = ingénieur, cadre technique
72 = cadre commercial ou administratif
73 = cadre technico-commercial
8 = professeur et personnels de catégorie A de la fonction publique
91 = employé
92 = employé qualifié
93 = personnels de catégorie C ou D de la fonction publique

Remarque (s) : La position professionnelle n'est pas renseignée pour les individus travaillant à leur compte ou aidant un membre de la famille (EP1 = 2,3).

SALPRDEB	Premier salaire mensuel net prime incluse dans cette entreprise	Num

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

SALPR_07 SALPRFIN	Dernier salaire mensuel net prime incluse dans cette entreprise	Num

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

EP56	Salaire déclaré - Mode déclaratif du salaire à l'embauche (clair/tranche)	Alph1

1 = Montant en clair en euros

2 = Le SMIC, NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP56A	Salaire déclaré – Montant en clair du salaire net mensuel à l'embauche	Alph5

Champ : si EP56 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP57	Salaire déclaré - Montant en tranche du salaire net mensuel à l'embauche	Alph2

Champ : si EP56 = 2

Montant en tranche

01 = le SMIC Horaire

02 = Moins de 1000 euros

03 = De 1000 à moins de 1200 euros

04 = De 1200 à moins de 1400 euros

05 = De 1400 à moins de 1600 euros

06 = De 1600 à moins de 1800 euros

07 = De 1800 à moins de 2000 euros

08 = De 2000 à moins de 2400 euros

09 = De 2400 à moins de 2800 euros

10 = De 2800 à moins de 3200 euros

11 = De 3200 à moins de 3800 euros

14 = Plus de 3800 euros

15 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP58	Salaire déclaré - Montant en tranche du salaire net mensuel à l'embauche (si inférieur au SMIC)	Alph2

Champ : si EP57 = 02

Question : Et plus précisément

- 01 = Moins de 150 euros
- 02 = de 150 à moins de 300 euros
- 03 = de 300 à moins de 500 euros
- 04 = de 500 à moins de 700 euros
- 05 = de 700 à moins de 1000 euros
- 06 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP59	Salaire déclaré – Primes ou 13 ^{ième} mois à l'embauche ?	Alph2

Champ : si EP57 différent de 15 (hors « à son compte » et inter=1)

Question : EN PLUS DE CE MONTANT, touchiez-vous au début de cet emploi ?

- 1 = Un 13^{ème} mois (oui/non)
- 2 = D'autres primes (oui/non)
- 3 = Rien de tout cela

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP60	Salaire déclaré - Mode déclaratif des primes à l'embauche (clair/tranche)	Alph1

Champ : si EP59=2

Question : Quel était le montant des autres primes par mois ?

- 1 = Montant en clair en euros
- 2 = NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP60A	Salaire déclaré – Montant en clair des primes à l'embauche	Alph5

Champ : si EP60 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP61	Salaire déclaré – Montant en tranche des primes à l'embauche	Alph2

Champ : si EP60 = 2

Montant en tranche

01 = Moins de 40 euros

03 = de 60 à moins de 80 euros

04 = de 80 à moins de 100 euros

05 = de 100 à moins de 120 euros

06 = de 120 à moins de 140 euros

07 = de 140 à moins de 160 euros

08 = de 160 à moins de 180 euros

09 = de 180 à moins de 200 euros

10 = de 200 à moins de 220 euros

11 = de 220 à moins de 240 euros

12 = de 240 à moins de 260 euros

13 = de 260 à moins de 300 euros

14 = de 300 à moins de 600 euros

15 = Plus de 600 euros

16 = NVPD (ne pas citer)

17 = Produits financiers (stock options, Plan Epargne Entreprise)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP62 EP62_07	Salaire déclaré – Augmentation salariale entre l'embauche et la fin (ou l'actuel) ?	Alph1

Question : Avez-vous connu une augmentation < de votre revenu > < salariale > entre le début et la fin de cet emploi ?

1 = Oui

2 = Non

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP63	Salaire déclaré – Mode déclaratif du dernier salaire net mensuel (clair/tranche)	Alph1

1 = Montant en clair en euros

2 = Le SMIC, NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP63A	Salaire déclaré – Montant en clair du dernier (ou actuel) salaire net mensuel	Alph5

Champ : si EP63 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP64	Salaire déclaré – Montant en tranche du dernier (ou actuel) salaire net mensuel	Alph2

Champ : si EP63= 2

Montant en tranche

01 = le SMIC Horaire

02 = Moins de 1000 euros

03 = De 1000 à moins de 1200 euros

04 = De 1200 à moins de 1400 euros

05 = De 1400 à moins de 1600 euros

06 = De 1600 à moins de 1800 euros

07 = De 1800 à moins de 2000 euros

08 = De 2000 à moins de 2400 euros

09 = De 2400 à moins de 2800 euros

10 = De 2800 à moins de 3200 euros

11 = De 3200 à moins de 3800 euros

14 = Plus de 3800 euros

15 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP65	Salaire déclaré – Montant en tranche du dernier (ou actuel) salaire net mensuel (si inférieur au SMIC)	Alph2

Champ : si EP64=02

Montant en tranche

Question : Et plus précisément

01 = Moins de 150 euros

02 = de 150 à moins de 300 euros

03 = de 300 à moins de 500 euros

04 = de 500 à moins de 700 euros

05 = de 700 à moins de 1000 euros

06 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP66	Salaire déclaré – Même montant de prime à la fin (ou actuel) qu'à l'embauche ?	Alph1

Champ : si EP59=2

Question : A la fin de cet emploi, touchez-vous le même montant de prime qu'au début ?

1 = Oui

2 = Non

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP67	Salaire déclaré – Primes ou 13 ^{ième} mois à la fin (ou actuel)	Alph2

Champ : hors à son compte et inter=1

Formulation de la question :

Séquence du passé
En plus de votre salaire, touchiez-vous à la fin de cet emploi ?

Séquence actuelle
Actuellement, touchez-vous en PLUS DE CE MONTANT

1 = Un 13ème mois (oui/non)
2 = D'autres primes (oui/non)
3 = Rien de tout cela

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP68	Salaire déclaré – Mode déclaratif des primes à la fin (ou actuel) (clair/tranche)	Alph1

Champ : si EP67=2

Question :

Si séquence du passé :
Quel était alors le montant des autres primes par mois ?

Si séquence actuelle :
Quel est le montant actuel des autres primes par mois ?

1 = Montant en clair en euros
2 = NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP68A	Salaire déclaré – Montant en clair des dernières (ou actuelles) primes	Alph5

Champ : si EP68 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP69	Salaire déclaré – Montant en tranche des dernières (ou actuelles) primes	Alph2

Champ : si EP68 = 2

Montant en tranche

- 01 = Moins de 40 euros
- 02 = de 40 à moins de 60 euros
- 03 = de 60 à moins de 80 euros
- 04 = de 80 à moins de 100 euros
- 05 = de 100 à moins de 120 euros
- 06 = de 120 à moins de 140 euros
- 07 = de 140 à moins de 160 euros
- 08 = de 160 à moins de 180 euros
- 09 = de 180 à moins de 200 euros
- 10 = de 200 à moins de 220 euros
- 11 = de 220 à moins de 240 euros
- 12 = de 240 à moins de 260 euros
- 13 = de 260 à moins de 300 euros
- 14 = de 300 à moins de 600 euros
- 15 = Plus de 600 euros
- 16 = NVPD (ne pas citer)
- 17 = Produits financiers (stock options, Plan Epargne Entreprise)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP70	Poste d'encadrement	Alph1
		\$EP70_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question :

Si séquence du passé :

Dans cet emploi, est-ce que vous dirigiez des salariés (étiez-vous chef d'équipe, chef de service, directeur ...) ?

Si séquence actuelle :

Dans cet emploi, est-ce que vous dirigez des salariés (êtes-vous chef d'équipe, chef de service, directeur ...) ?

- 1 = Non, aucun
- 2 = Oui, de 1 à 5 personnes
- 3 = Oui, de 6 à 10 personnes
- 4 = Oui, plus de 10 personnes

EP49	Temps de travail	Alph1
		\$EP49_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question : Quel était votre temps de travail lorsque vous avez été embauché en <début> ?

- 1 = Temps plein
- 2 = Temps partiel

Remarque (s) : cette variable n'est pas renseignée pour les non salariés. Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP54 en EP49.

EP50	Temps de travail	Alph1
		\$EP50_F

Champ : EP49 = 2

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

- 1 = Moins d'un mi-temps
- 2 = Un mi-temps (50 %)
- 3 = Environ 60 % (de 21 à 28 heures par semaine)
- 4 = Environ 80 % (plus de 28 heures par semaine)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP55 en EP50.

EP50P	Temps de travail	Alph1
		\$EP50P_F

Champ : EP50 = 1

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

- 1 = Moins de 8 heures par semaine
- 2 = De 8 à 14 heures par semaine (20 %)
- 3 = De 14 à 21 heures par semaine (40 %)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP55P en EP50P.

EP52A	Temps de travail	Alph1
		\$EP52A_F

Champ : EP49 = 2

Question : Lorsque vous avez été embauché en <DEBUT>, auriez-vous souhaité travailler à temps plein ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

EP53_07 EP53	Temps de travail	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question :

Si séquence du passé :

Juste avant de quitter l'entreprise en <FIN> aviez-vous toujours le même temps de travail ?

Si séquence actuelle :

Actuellement, êtes-vous toujours à <temps de travail à l'embauche> ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Remarque (s) : pour les séquences courtes et intérimaires (TYPESEQ = int ou sco), on impute la valeur 1 en EP53.

EP54_07 EP54	Temps de travail	Alph1
		\$EP54_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question :

Si séquence du passé :

Quel était alors votre temps de travail juste avant de quitter cette entreprise en <FIN>?

Si séquence actuelle :

Actuellement, quel est votre temps de travail ?

1 = Temps plein

2 = Temps partiel

Remarque (s) : Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP49 en EP54.

EA54B_09 EA54B_07	Temps partiel subi	Alph1
		\$EA54B_F

Champ : ACTU = 1 et travail à temps partiel (EP54 = 2)

Question : Actuellement, souhaitez-vous travailler à temps plein ?

1 = Oui

2 = Non

3 = NSP (ne pas citer)

EP55_07 EP55	Temps de travail	Alph1
		\$EP55_F

Champ : EP54 = 2

Question :

Si séquence du passé :

Et plus précisément, cela représentait (en moyenne)

Si séquence actuelle :

Et plus précisément, cela représente (en moyenne)

1 = Moins d'un mi-temps

2 = Un mi-temps (50 %)

3 = Environ 60 % (de 21 à 28 heures par semaine)

4 = Environ 80 % (plus de 28 heures par semaine)

Remarque (s) : Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP50 en EP55.

EP55P_07 EP55P	Temps de travail	Alph1
		\$EP55P_F

Champ : EP55 = 1

Question :

Si séquence du passé :
Et plus précisément, cela représentait (en moyenne)

Si séquence actuelle :
Et plus précisément, cela représente (en moyenne)

- 1 = Moins de 8 heures par semaine
- 2 = De 8 à 14 heures par semaine (20 %)
- 3 = De 14 à 21 heures par semaine (40 %)

Remarque (s) : Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP50P en EP55P.

3.4 Formations dans l'entreprise

Champ : INTER = 2 et STAT_EMB ≠ NULL, 01, 02, 06, 08

EP71	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$QUINON

Question : A votre arrivée dans cette entreprise en <date de début >, avez-vous suivi une formation pour occuper votre poste de travail?

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP75_07 EP75	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$EP75_F

Question : Avez-vous bénéficié d'une AUTRE formation organisée ou financée par votre employeur ?

- 1 = Oui, une seule
- 2 = Oui, plusieurs
- 3 = Non, aucune

EA76_09 EA76_07	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$EA76_F

Champ : ACTU = 1 et EP75 = 2

Question : Combien de formations organisées ou financées par votre employeur ?

- 1 = Deux
- 2 = Trois
- 3 = Quatre
- 4 = Cinq ou plus

EA77_09 EA77_07	Formation(s) dans l'entreprise	Alph3
----------------------------------	--------------------------------	-------

Champ : ACTU = 1 et EP75 = 1, 2

Question : Quelle est la durée totale de (cette) ces formations ?

EA77A_09 EA77A_07	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$EA77A_F

Champ : ACTU = 1 et EP75 = 1, 2

Question : en heures, en jours ou en mois

- 1 = En heures
- 2 = En jours
- 3 = En mois

EA77B_09 EA77B_07	Formation(s) dans l'entreprise	Alph2
------------------------------------	--------------------------------	-------

Champ : EA77A = 3

Question : A raison de combien de jours par mois ? Nombre de jours

EA77C_09 EA77C_07	Formation(s) dans l'entreprise	Alph2
------------------------------------	--------------------------------	-------

Champ : EA77A = 2,3

Question : A raison de combien d'heures par jour ? Nombre d'heures

MEA1_09	Changement de lieu de travail	Alph1
		\$MEA1_F

Champ : TABSEQ=2 et ACTU_09=1

Question : Entre 2007 et aujourd'hui, votre lieu de travail a-t-il changé ?

- 1 = Non, travaille toujours au même endroit
- 2 = Oui, mais travaille dans la région
- 3 = Oui, travaille dans une autre région
- 4 = N'a pas de lieu de travail fixe
- 5 = NVPR

3.5 Départ de l'entreprise

Champ : ACTU = 0 et TYPESEQ = sco, slo

EP80A	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP80A_F

Champ : STAT_FIN = 04, 06, 08, 25

Question : Vous avez quitté cet établissement en <FIN>

- 1 = Parce que l'entreprise a fermé
- 2 = Vous avez démissionné
- 3 = Vous avez été licencié
- 4 = Vous avez été muté dans un autre établissement

- 5= Vous avez convenu d'une rupture conventionnelle avec votre employeur
- 6 = Votre contrat a été suspendu (congé parental, longue maladie...)
- 7 = Autre cas

EP80B	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP80B_F

Champ : STAT_FIN = 03

Question : Vous avez quitté cet établissement en <FIN>

- 1 = Vous avez été muté dans un autre établissement
- 2 = Vous avez démissionné
- 3 = Vous avez pris une disponibilité
- 4 = Autre cas

EP80C	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP80C_F

Champ : STAT_FIN = 05, 07, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 20 à 24

Question : Vous avez quitté cette entreprise en <FIN> :

- 1 = Vous avez démissionné
- 2 = Vous avez été licencié
- 3 = C'était la fin de votre contrat
- 4 = Autre

EP81	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP81_F

Champ : EP80A = 3 OU EP80C = 2

Question : Ce licenciement était :

- 1 = Un licenciement économique
- 2 = Un licenciement pour faute professionnelle
- 3 = Un autre licenciement

EP82B	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$QUINON

Champ : EP80A = 7 OU EP80C = 3,4

Question : A la fin de ce contrat, souhaitez-vous continuer à travailler dans cette entreprise ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP83	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP83_F

Champ : EP80A = 2,5 OU EP80B = 2 OU EP80C = 1

Question : Vous avez démissionné, principalement parce que vous souhaitiez :

- 1 = Un travail plus intéressant
- 2 = Des conditions de travail moins pénibles
- 3 = Un travail à temps plein
- 4 = Un meilleur salaire (horaire)
- 5 = Arrêter de travailler
- 6 = Pour une autre raison

3.6 Activité professionnelle

Champ : ACTU = 1 et TYPESEQ = slo

EX7_09 EX7_07	Depuis votre embauche, avez-vous changé de poste ou d'affectation ?	Alph1
		\$EX7_F

Question : Depuis votre embauche, avez-vous changé de poste ou d'affectation ?

- 1 = Oui, une seule fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

EX8_09 EX8_07	Promotion dans l'entreprise	Alph1
		\$EX8_F

Question : Depuis votre embauche (en dehors d'une augmentation salariale), avez-vous bénéficié d'une promotion ?

- 1 = Oui, une fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

IDEX8_09 IDEX8_07	Promotion dans l'entreprise	Num8

Question : A quelle date avez-vous eu cette promotion?

Remarque (s) : Variables construites à partir des variables EX9 et EX10 (questionnaire).

EX11_09 EX11_07	Promotion dans l'entreprise	Alph1
		\$EX11_F

Champ : EX8 ≠ 3

Question : De quel type de promotion s'agissait-il ?

- 1 = Vous avez pris la suite de votre supérieur hiérarchique
- 2 = Vous avez été promu dans un autre service (département, unité ...)
- 3 = Ou vous avez simplement changé de grade
- 4 = Autre

3.7 Discrimination

Champ : ACTU = 1 et hors « à son compte » et « aide familial » (y compris intérimaires)

DIS1_09	Discrimination	Alph1
		\$OUINON

Question : Estimez-vous avoir été victime de discrimination dans cette entreprise ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

DIS2_09	Discrimination	Alph1
		\$DIS2_F

Champ : DIS1_09 = 1

Question : C'est arrivé :

- 1 = Une fois
- 2 = Plusieurs fois
- 3 = Très souvent
- 4 = NSP (ne pas citer)

DIS3_09	Discrimination	Alph8
		\$DIS3_F

Champ : DIS1_09 = 1

Question : Etait-ce ?

- 1 = A cause de votre nom (oui/non)
- 2 = A cause de la couleur de votre peau (oui/non)
- 3 = A cause de votre accent (oui/non)
- 4 = A cause de votre lieu de résidence (votre quartier) (oui/non)
- 5 = Parce que vous étiez une FEMME/HOMME (oui/non)
- 6 = A cause de votre look (piercing, couleur, ou longueur des cheveux) (oui/non)
- 7 = A cause d'une particularité physique (taille, poids, handicap moteur) (oui/non)
- 8 = Pour une autre raison (O_DIS3_09)
- 9 = NSP (ne pas citer)

DINOM_09	Discrimination due au nom	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIPEAU_09	Discrimination due à la couleur de la peau	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIACCENT_09	Discrimination due à l'accent	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

1 = Oui
2 = Non

DILIEU_09	Discrimination due au lieu de résidence	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

1 = Oui
2 = Non

DISEXE_09	Discrimination due au sexe	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

1 = Oui
2 = Non

DILOOK_09	Discrimination due au look	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

1 = Oui
2 = Non

DIPHYSIQ_09	Discrimination due à une particularité physique	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIAUTRE_09	Autre cause de discrimination	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIAGE_09	Discrimination due à l'âge	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIFAMI_09	Discrimination due à la situation familiale (enceinte, enfants...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIETU_09	Discrimination due au niveau d'études	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIORI_09	Discrimination due aux origines (ethnique, religion...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIEXP_09	Discrimination due au manque d'expérience professionnelle	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DISANTE_09	Discrimination due à un problème de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS4_09	Discrimination	Alph8
		\$DIS4_F

Champ : DIS1_09 = 1

Question : Etait-ce le fait ?

- 1 = de vos supérieurs (oui/non)
- 2 = de vos collègues (oui/non)
- 3 = des clients (oui/non)
- 4 = autre (oui/non)
- 5 = NSP/NVPD (ne pas citer)

DIS4_1_09	Discrimination : Était-ce le fait de vos supérieurs ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS4_2_09	Discrimination : Était-ce le fait de vos collègues ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS4_3_09	Discrimination : Était-ce le fait des clients ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS4_4_09	Discrimination : Était-ce le fait d'une autre raison ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS4_5_09	Discrimination : Était-ce le fait ? (NSP/NVPD)	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS5_09	Formes de discrimination	Alph8
		\$DIS5_F

Champ : DIS1_09 = 1

Question : Quelles formes a pris cette discrimination ?

- 1 = Moquerie, sous-entendus (oui/non)
- 2 = Insultes, comportements violents (oui/non)
- 3 = Refus de promotion (oui/non)
- 4 = Mise à l'écart (oui/non)
- 5 = Autre (oui/non)
- 6 = NSP/NVPD (ne pas citer)

DIS5_1_09	Formes de discrimination : Moqueries, sous-entendus ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS5_2_09	Formes de discrimination : Insultes, comportements violents ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS5_3_09	Formes de discrimination : Refus de promotion ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS5_4_09	Formes de discrimination : Mise à l'écart ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS5_5_09	Formes de discrimination : Autre ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

DIS5_6_09	Formes de discrimination : NSP/NVPD	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1_09 = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

3.8 Opinions sur l'emploi

Champ : ACTU = 1

EA78_09 EA78_07	Réalisation professionnelle	Alph1
		\$EA78_F

Question : Diriez-vous de votre emploi actuel qu'il vous permet de vous réaliser professionnellement ?

- 1 = Oui tout à fait
- 2 = Oui plutôt
- 3 = Non
- 4 = NSP (ne pas citer)

EA80_09 EA80_07	Perception de l'emploi	Alph1
		\$EA80_F

Champ : EP1 = 1,3 (ou inter)

Question : A propos de cet emploi, diriez-vous que vous êtes utilisé :

- 1 = A votre niveau de compétence
- 2 = En dessous de votre niveau de compétence
- 3 = Au dessus de votre niveau de compétence

GIR1_09 GIR1_07	Perception de l'emploi	Alph1
		\$GIR1_F

Champ : EP1 = 1 (ou inter)

Question : Pour tenir correctement un emploi comme le vôtre, selon vous quel niveau de diplôme est nécessaire ?

- 1 = Aucun
- 2 = Un diplôme de niveau CAP ou BEP
- 3 = Un BAC
- 4 = Un BAC + 2
- 5 = Un BAC + 3 ou BAC + 4
- 6 = Un BAC + 5 ou plus
- 7 = Votre niveau (ne pas citer)

EA79_09 EA79_07	Perception de l'emploi	Alph1
		\$EA79_F

Champ : EP1 = 1 (ou inter)

Question : Diriez-vous que vous êtes :

- 1 = Très bien payé
- 2 = Plutôt bien payé
- 3 = Normalement payé
- 4 = Plutôt mal payé
- 5 = Très mal payé

DPM4_09 DPM4_07	Souhaitez-vous rester dans cet emploi	Alph1
		\$DPM4_F

Champ : EP1 = 1

Question : Souhaitez-vous rester dans cet emploi ?

- 1 = Oui, le plus longtemps possible
- 2 = Oui, pour le moment
- 3 = Non
- 4 = NSP (ne pas citer)

EA82_09 EA82_07	Recherche d'emploi	Alph1
		\$OUINON

Question : Actuellement, recherchez-vous un autre emploi ?

1 = Oui

2 = Non

GEO1_09 GEO1_07	Recherche d'emploi	Alph1
		\$GEO 1_F

Champ : EA82 = 1

Question : Vous recherchez cet emploi :

1 = Uniquement dans votre région

2 = Uniquement dans une autre région

3 = Dans plusieurs régions

4 = Dans toute la FRANCE

5 = En FRANCE ou à l'étranger

GEO2_09 GEO2_07	Recherche d'emploi	Alph1
		\$GEO2_F

Champ : EA82 = 1 et GEO1 = 1,2

Question : Vous recherchez un emploi uniquement dans certaines régions, principalement à cause :

1 = De l'emploi de votre conjoint

2 = D'autres raisons familiales

3 = De raisons financières

4 = C'est un choix (ne pas citer)

5 = Autre raison

4. Table des séquences de non emploi

Champ : CAL entre 05 et 21, hors 20

4.1 Etiquettes de la séquence de non emploi

IDENT	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

NSEQ	Numéro de la séquence	Alph2
-------------	-----------------------	-------

Remarque(s) : Correspond aux positions 3 et 4 des modalités des variables MOISX (dans la table des individus).

Exemple pour une séquence de recherche d'emploi : si NSEQ = 02, cette séquence de non emploi correspond à la 2ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2005 et s'est terminée en juin 2005, les variables MOIS15 à MOIS20 seront codées 0502 (05 signifiant séquence courte de recherche d'emploi du passé).

TABSEQ	Temporalité de la séquence de non emploi	Num1 \$TABSEQ_F
---------------	--	--------------------

- 1 = Séquence terminée à la 1ere interrogation
- 2 = Séquence en cours à la 1ere interrogation
- 3 = Séquence débutée après la 1ere interrogation

TYPESEQ	Nature de la séquence de non emploi	Alph3 \$TYPESEQ_F
----------------	-------------------------------------	----------------------

- chc = Séquence de recherche d'emploi courte (inférieure à 4 mois)
- chl = Séquence de recherche d'emploi longue (supérieure ou égale à 4 mois)
- inc = Séquence d'inactivité courte (inférieure à 4 mois)
- inl = Séquence d'inactivité longue (supérieure ou égale à 4 mois)
- foc = Séquence de formation courte (inférieure à 4 mois)
- fol = Séquence de formation longue (supérieure ou égale à 4 mois)
- rep = Séquence de reprise d'études

CAL	Déclaration du calendrier	Alph2 \$CAL_F
------------	---------------------------	------------------

- | | |
|---|---------------------------------|
| 05 = Recherche d'emploi courte du passé | 13 = Inactivité courte actuelle |
| 06 = Recherche d'emploi longue du passé | 14 = Inactivité longue actuelle |
| 07 = Inactivité courte du passé | 15 = Formation courte actuelle |
| 08 = Inactivité longue du passé | 16 = Formation longue actuelle |
| 09 = Formation courte du passé | 17 = Reprise d'études du passé |
| 10 = Formation longue du passé | 18 = Reprise d'études actuelle |
| 11 = Recherche d'emploi courte actuelle | 21 = Vacances |
| 12 = Recherche d'emploi longue actuelle | |

ACTU_09 ACTU_07	Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de celle à la date de l'enquête	Alph1
		\$ACTU_F

0 = Séquence du passé
1 = Séquence à la date de l'enquête

DEBUT	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2003
2 = Décembre 2003
...
68 = Juin 2009
69 = Juillet 2009

FIN	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$FIN_F

1 = Novembre 2003
2 = Décembre 2003
...
68 = Juin 2009
69 = Juillet 2009

DATDN	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATDN_F

01 = Novembre 2003
02 = Décembre 2003
...
68 = Juin 2009
69 = Juillet 2009

DATFN	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATFN_F

01 = Novembre 2003
02 = Décembre 2003
...
68 = Juin 2009
69 = Juillet 2009

DUREE	Durée de la séquence en nombre de mois	Alph2

Remarque (s) : $DUREE = DATFN - DATDN + 1$.

4.2 Séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation

Champ : TYPESEQ = chl, fol, inl ou (TYPESEQ = chc, inc, foc et ACTU = 1)

RA1_09 RA1_07	Inscription aux ASSEDIC	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

Question : Vous êtes <en recherche d'emploi> <sans emploi et ne recherchez pas d'emploi> <en formation> de <DEBUT> à <FIN>. Etes-vous <toutefois> inscrit(e) aux ASSEDIC ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = (ne pas citer) Congé parental

RA2TOT_09 RA2_09 RA2_07	Démarches pour trouver un emploi	Alph16
		\$RA2_F

Champ : SUPER = 1 et ACTU = 1

Question : <Pendant cette période><Même si cette période n'a pas été consacrée à une recherche d'emploi>, avez-vous au moins une fois :

I.E : Citer OUI/NON sur chaque modalité

- 01 = été à l'ANPE (oui/non)
- 02 = été dans un CIO (oui/non)
- 03 = fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée..) (oui/non)
- 04 = répondu à une offre d'emploi (oui/non)
- 05 = passé un entretien d'embauche (oui/non)
- 06 = été inscrit(e) dans une agence d'intérim (oui/non)
- 07 = passé un concours de la fonction publique (oui/non)
- 08 = été à l'APEC (oui/non)
- 09 ou 10 = rien de tout cela (oui/non)

Remarque (s) : les individus qui n'ont effectué aucune de ces démarches (rien de tout cela) sont codés 09 pour la séquence actuelle (tabseq=1, 2) et 10 pour les séquences du passé (tabseq=3).

Champ des variables suivantes (RA_xx) : ACTU = 1

RA2TOT_01_09 RA2_01_09 RA2_01_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été à l'ANPE?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA2TOT_02_09 RA2_02_09 RA2_02_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été dans un CIO?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA2TOT_03_09 RA2_03_09 RA2_03_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée) ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA2TOT_04_09 RA2_04_09 RA2_04_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois répondu à une offre d'emploi?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA2TOT_05_09 RA2_05_09 RA2_05_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois passé un entretien d'embauche?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA2TOT_06_09 RA2_06_09 RA2_06_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été inscrit dans une agence d'intérim?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA2TOT_07_09 RA2_07_09 RA2_07_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois passé un concours de la fonction publique?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA2TOT_08_09 RA2_08_09 RA2_08_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été à l'APEC?	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et SUPER = 1

1 = Oui
2 = Non

RA2TOT_10_09 RA2_10_09 RA2_10_07	Pendant cette période de non emploi, vous n'avez rien fait de tout cela.	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA5_09 RA5_07	Acceptation d'un emploi pendant la période	Alph1 \$RA5_F
--------------------------------	--	------------------

Champ : TYPESEQ ≠ chc, chl et ACTU = 1

Question : Si aujourd'hui on vous proposait un emploi, l'accepteriez-vous ?

- 1 = Oui, quel que soit l'emploi
- 2 = Oui, ça dépend de l'emploi
- 3 = Non

RA5A_09 RA5A_07	Raison du refus potentiel d'un emploi à la date de l'enquête	Alph1 \$RA5A_F
----------------------------------	--	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 ≠ 1, 3

Question : Quelle est la principale raison qui pourrait vous amener à refuser un emploi ?

- 1 = Un salaire trop bas
- 2 = Un emploi trop éloigné de votre domicile
- 3 = Des horaires particuliers (temps de travail, travail de nuit...)
- 4 = Un emploi hors de vos compétences
- 5 = Un contrat de travail précaire
- 6 = Un manque de perspectives professionnelles
- 7 = Aucune, vous accepteriez n'importe quel emploi
- 8 = Autre

RA8_09 RA8_07	Raisons du refus d'un emploi pendant la période	Alph2 \$RA8_F
--------------------------------	---	------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

Question : Pour quelles raisons ?

I.E : plusieurs réponses possibles

- 01 = Vous êtes en stage ou en formation (oui/non)
- 02 = Vous attendez un enfant (oui/non)
- 03 = Vous gardez un enfant en bas âge (oui/non)
- 04 = Pour une autre raison familiale (oui/non)
- 05 = Pour raison de santé (oui/non)
- 06 = Vous allez déménager (oui/non)
- 07 = Vous avez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne (oui/non)
- 08 = Vous n'avez pas envie ou pas besoin de travailler (oui/non)
- 09 = Vous avez déjà trouvé un emploi (oui/non)
- 10 = Autre (oui/non)

RA8_01_09 RA8_01_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous êtes en stage ou en formation	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	--	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA8_02_09 RA8_02_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous attendez un enfant	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_03_09 RA8_03_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous gardez un enfant en bas âge	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_04_09 RA8_04_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour une autre raison familiale	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_05_09 RA8_05_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour raison de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_06_09 RA8_06_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous allez déménager	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_07_09 RA8_07_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous avez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_08_09 RA8_08_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous n'avez pas envie ou pas besoin de travailler	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui
2 = Non

RA8_09_09 RA8_09_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous avez déjà trouvé un emploi	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA8_10_09 RA8_10_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour une autre raison	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

- 1 = Oui
- 2 = Non

RP9BTOT RP9B_09 RP9B_07	Au cours de cette période, avez-vous suivi des formations ?	Alph1
		\$RP9B_F

Question : Au cours de cette période/depuis le début de cette période, avez/avez-vous suivi des formations ?

- 1 = Oui, une seule formation
- 2 = Oui, plusieurs formations
- 3 = Non, aucune

RP10TOT RP10_09 RP10_07	Combien ?	Alph2

Champ : RP9B = 2

Question : Combien ?

RP11TOT RP11_09 RP11_07	Durée de la formation la plus longue	Alph1
		\$RP11_F

Champ : RP9B ≠ 3

Question :

Si séquence du passé :
Cette formation <la plus longue> <la plus importante> a-t-elle duré ?

Si séquence actuelle :
<Nous allons parler de la formation qui a été la plus importante pour vous (ou la plus longue)>. Quelle est la durée de cette formation :

- 1 = Moins d'un mois
- 2 = Un mois
- 3 = Plus d'un mois

RP11ATOT RP11A_09 RP11A_07	Nombre de mois de la formation	Alph2

Champ : RP11=3

Question : Combien de mois a-t-elle duré ?

RP12TOT RP12_09 RP12_07	Lieu de la formation	Alph1
		\$RP12_F

Champ : RP11 = 2,3

Question :

Si séquence du passé :
Cette formation se déroulait

Si séquence actuelle :
Cette formation se déroule

- 1 = Dans un organisme de formation
- 2 = Dans une entreprise
- 3 = Dans un organisme de formation et en entreprise
- 4 = Chez vous (formation à distance)
- 5 = Autre

RP13TOT RP13_09 RP13_07	Objectif(s) de la formation	Alph5
		\$RP13_F

Champ : RP11 = 2,3

Question :

Si séquence du passé :
Cette formation était destinée à

Si séquence actuelle :
Cette formation est destinée à

I.E : Plusieurs réponses possibles

- 1 = Une remise à niveau (maths, français, etc...) (oui/non)
- 2 = Vous réorienter professionnellement (oui/non)
- 3 = Vous apprendre un métier (oui/non)
- 4 = Vous perfectionner dans un métier (oui/non)
- 5 = Acquérir un diplôme ou un titre professionnel (oui/non)
- 6 = Autres (oui/non)

RP13TOT_01 RP13_01_09 RP13_01_07	Cette formation était destinée à une remise à niveau (maths, français, etc...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

1 = Oui
2 = Non

RP13TOT_02 RP13_02_09 RP13_02_07	Cette formation était destinée à vous réorienter professionnellement	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

1 = Oui
2 = Non

RP13TOT_03 RP13_03_09 RP13_03_07	Cette formation était destinée à vous apprendre un métier	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

1 = Oui
2 = Non

RP13TOT_04 RP13_04_09 RP13_04_07	Cette formation était destinée à vous perfectionner dans un métier	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

1 = Oui
2 = Non

RP13TOT_05 RP13_05_09 RP13_05_07	Cette formation était destinée à acquérir un diplôme ou un titre professionnel	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

1 = Oui
2 = Non

RP13TOT_06 RP13_06_09 RP13_06_07	Cette formation était destinée à autre chose	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

1 = Oui
2 = Non

RP14TOT RP14_09 RP14_07	Orientation	Alph1
		\$RP14_F

Champ : RP11 = 2,3

Question : Qui vous a orienté vers cette formation ?

- 1 = L'ANPE
- 2 = Une mission locale, une PAIO
- 3 = Vous-même
- 4 = Autres

RA18_09 RA18_07	Actuellement, percevez-vous ?	Alph6

Champ : ACTU = 1

Question : Actuellement, percevez-vous ?

I.E : Citez oui/non sur chaque choix

- 1 = Des indemnités ASSEDIC (oui/non)
- 2 = Une allocation logement (oui/non)
- 3 = Des allocations familiales (oui/non)
- 4 = Une autre allocation (parent isolé, AAH..) (oui/non)
- 5 = Le RMI (oui/non)
- 6 = Des indemnités de stages (oui/non)
- 7 = Ni indemnité, ni allocation durant la période

RA18_01_09 RA18_01_07	Actuellement, vous percevez des indemnités ASSEDIC	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_02_09 RA18_02_07	Actuellement, vous percevez une allocation logement	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_03_09 RA18_03_07	Actuellement, vous percevez des allocations familiales	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_04_09 RA18_04_07	Actuellement, vous percevez une autre allocation (parent isolé, AAH..)	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
2 = Non

RA18_05_09 RA18_05_07	Actuellement, vous percevez le RMI	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
2 = Non

RA18_06_09 RA18_06_07	Actuellement, vous percevez des indemnités de stages	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
2 = Non

RA18_07_09 RA18_07_07	Actuellement, vous ne percevez ni indemnité, ni allocation	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
2 = Non

RA19_09 RA19_07	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph1
		\$RA19_F

Champ : ACTU = 1 et RA18 ≠ 7

Question : Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

- 1 = Montant en clair en Euros
2 = NVPD en clair, montant en tranche

RA19A_09 RA19A_07	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph5

Champ : RA19 = 1

Question : Montant en clair en euros

RA20_09 RA20_07	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph1
		\$RA20_F

Champ : RA19 = 2

Question : Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

- 01 = Moins de 160 euros
- 02 = De 160 à moins de 300 euros
- 03 = De 300 à moins de 460 euros
- 04 = De 460 à moins de 610 euros
- 05 = De 610 à moins de 760 euros
- 06 = De 760 à moins de 910 euros
- 07 = De 910 à moins de 1070 euros
- 08 = De 1070 à moins de 1220 euros
- 09 = De 1220 à moins de 1370 euros
- 10 = De 1370 à moins de 2290 euros
- 11 = 2290 euros ou plus
- 99 = NVPD (ne pas citer)

RA21N_09 RA21N_07	Evolution du montant des ressources sur la période actuelle	Alph1
		\$RA21N_F

Champ : ACTU = 1 et RA18 ≠ 7 et CAL = 12, 14, 16

Question : Depuis < début >, vos ressources :

- 1 = Sont globalement restées stables
- 2 = Ont nettement augmenté
- 3 = Ont nettement diminué

4.3 Séquences de reprise d'études

Champ : TYPESEQ = rep

ETUP1	Objectif de la reprise d'études	Alph1
		\$ETUP1_F

Question :

Si séquence du passé :

Nous allons maintenant parler des études que vous avez reprises entre <DEBUT> et <FIN>. Ces études vous préparaient à :

Si séquence actuelle :

Nous allons maintenant parler des études que vous avez reprises depuis <DEBUT>. Ces études vous préparent à :

- 1 = Obtenir un diplôme de l'Education nationale ou un diplôme d'Etat
- 2 = Réussir un concours de la fonction publique
- 3 = Autre, précisez (O_ETUP1)
- 4 = Obtenir un diplôme dans le secteur sanitaire et social (Modalité ajoutée)
- 5 = Obtenir le diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce, beaux-arts, architecture, avocat,...) (Modalité ajoutée)
- 6 = Réussir un concours dans l'enseignement (IUFM, CAPES, CAPET, agrégation,...) (Modalité ajoutée)
- 7 = Perfectionnement linguistique (Modalité ajoutée)

ETU1A	Orientation conseillée	Alpha1
		\$ETU1A_F

Question : Vous avez repris vos études sur les conseils d'un :

- 1 = Conseiller ANPE
- 2 = Conseiller de mission locale
- 3 = Vous-même (ne pas citer)
- 4 = Autre (ne pas citer)

ETA1_09	Obtention du diplôme	Alpha1
		\$META1_F

Champ : ACTU = 1 et TABSEQ=2

Question : En 2007, vous prépariez un diplôme, l'avez-vous obtenu ?

- 1 = Oui, je l'ai obtenu
- 2 = Non, formation toujours en cours
- 3 = Non j'ai abandonné

ETA2_09	Diplôme ou concours préparé	Alpha1
		\$META2_F

Champ : ACTU = 1 et TABSEQ=2 et ETA1_09=1, 3

Question : Et aujourd'hui vous préparez :

- 1 = Un autre diplôme
- 2 = Ou un concours
- 3 = Autre (en clair)

ETUA2_09 ETUA2_07	Diplôme préparé	Alpha2
		\$ETUA2_F

Champ : ACTU = 1 et (ETUP1 = 1, 4, 5, 6, 7 ou ETA2_09=1)

Question : Quel est le diplôme que vous préparez actuellement ?

- 1 = Baccalauréat
- 2 = L2 (DEUG)
- 3 = BTS/DUT
- 4 = Licence (L3)
- 5 = Maîtrise (M1)
- 6 = Master (M2)
- 7 = Diplôme d'école d'ingénieur
- 8 = Diplôme d'école de commerce
- 9 = Autre (préciser en clair) (O_ETUA2)
- 10 = CAP/BEP (O_ETUA2, Modalité ajoutée)
- 11 = Bac+2 de la santé et du social (O_ETUA2, Modalité ajoutée)
- 12 = Doctorat (O_ETUA2, Modalité ajoutée)

ETUA3_07	Même spécialité que le diplôme de sortie	Alph1
		\$QUINON

Champ : ACTU = 1 et (ETUP1=1, 4, 5, 6, 7 ou ETA2_09=1)

Question : Dans quelle spécialité ?

ETUA3_09	Même spécialité que le diplôme de sortie	Alph3
		\$SPE

Champ : ACTU = 1 et ETUP1=1, 4, 5, 6, 7

Question : Dans quelle spécialité ?

ETUA4_09 ETUA4_07	Type du concours en clair	Alph60

Champ : ACTU = 1 et (ETUP1 = 2 ou ETA2_09=2)

Question : Quel est le type de concours que vous préparez actuellement ?

ETUA5_09 ETUA5_07	Date prévue de fin d'études	Alph2
		\$ETUA5_F

Champ : ACTU = 1

Question : Quand comptez-vous arrêter ces études ? En quelle année ?

- 07 = 2007
- 08 = 2008
- 09 = 2009
- 10 = 2010
- 11 = 2011
- 12 = 2012
- 13 = 2013
- 14 = 2014
- 99 = NSP

Annexe

Menu Bac professionnel

Format : \$BACPRO

40000000 = EQUIPEMENT EN INSTALLATION ELECTRIQUE
40020002 = ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
40020101 = PILOTAGE DE SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE (PSPA)
40021201 = CULTURES MARINES
40022002 = INDUSTRIES DE PROCEDES
40022102 = METIERS DE L'ALIMENTATION
40022103 = BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
40022301 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION MATERIAUX METALLIQUES MOULES
40022302 = TRAITEMENTS DE SURFACES
40022401 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION MATERIAUX CERAMIQUES
40022402 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
40022403 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTON METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALIETIQUE
40022502 = PLASTURGIE
40022703 = TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
40022704 = TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
40023002 = TECHNICIEN DU BATIMENT:ETUDE ET ECONOMIE
40023102 = TRAVAUX PUBLICS
40023201 = CONSTRUCTION BATIMENT GROS OEUVRE (CBGO)
40023202 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION ARTS DE LA PIERRE
40023301 = BATIMENT : METAL, ALUMINIUM, VERRE, MATERIAUX DE SYNTHESE
40023302 = AMENAGEMENT - FINITION
40023303 = OUVRAGES DU BATIMENT:ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE
40023304 = AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT
40023403 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION EBENISTE
40023404 = TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
40023405 = TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
40023406 = TECHNICIEN DE SCIERIE
40024002 = METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE
40024003 = METIERS DE LA MODE ET INDUSTRIES CONNEXES-PRODUCTIQUE
40024101 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION INDUSTRIES TEXTILES
40024201 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VETEMENT ET ACCESSOIRE DE MODE
40024202 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION TAPISSIER D'AMEUBLEMENT
40025003 = MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISES OPTION B FABRICATION DES PATES, PAPIERS, CARTONS
40025004 = MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISES OPTION C SYSTEMES FERROVIAIRES
40025005 = PRODUCTIQUE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE
40025006 = MICROTECHNIQUES
40025007 = MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
40025103 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION HORLOGERIE
40025106 = TECHNICIEN D'USINAGE
40025107 = TECHNICIEN OUTILLEUR
40025108 = TECHNICIEN MODELEUR
40025207 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VOITURES PARTICULIERES
40025208 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES INDUSTRIELS
40025209 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION BATEAUX DE PLAISANCE
40025210 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION MOTOCYCLES
40025211 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A : AGRICOLES
40025212 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B : TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION
40025213 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C : PARCS ET JARDINS
40025301 = AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES - CELLULE
40025403 = CARROSSERIE OPTION CONSTRUCTION
40025404 = CARROSSERIE OPTION REPARATION
40025405 = REALISATION D'OUVRAGES CHAUDRONNES ET DE STRUCTURES METALLIQUES
40025406 = OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE
40025504 = AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES - AVIONIQUE
40025505 = MICRO INFORMATIQUE ET RESEAUX : INSTALLATION ET MAINTENANCE
40025506 = ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS
40025507 = SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES
40025509 = TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR
40031103 = EXPLOITATION DES TRANSPORTS
40031104 = LOGISTIQUE
40031202 = COMMERCE (COMMERCE - SERVICES JUSQU'AU 28/07/1994)
40031206 = VENTE (PROSPECTION-NEGOCIATION-SUIVI DE CLIENTELE)

40031402 = COMPTABILITE
40032101 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION COMMUNICATION GRAPHIQUE
40032204 = PRODUCTION IMPRIMEE
40032205 = PRODUCTION GRAPHIQUE
40032302 = PHOTOGRAPHIE
40032402 = SECRETARIAT
40033001 = SERVICES (ACCUEIL, ASSISTANCE, CONSEIL)
40033002 = SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE
40033402 = RESTAURATION
40033601 = ESTHETIQUE- COSMETIQUE PARFUMERIE
40034301 = HYGIENE - ENVIRONNEMENT
40034402 = SECURITE PREVENTION
40321301 = GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS
99999999 = AUTRE

Menu BT/BP

Format : \$BTBP

42022406 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE A: VERRERIE - CRISTALLERIE
42022407 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE B: CERAMIQUE
42023002 = ENCADREMENT DE CHANTIER - GENIE CIVIL (BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS)
42023003 = COLLABORATEUR D'ARCHITECTE
42023101 = TOPOGRAPHE
42023304 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE C : VOLUMES ARCHITECTURAUX
42023401 = AGENCEMENT
42024105 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE D : TAPISSERIE DE LISSE
42024205 = VETEMENT (CREATION ET MESURE)
42024210 = TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE OPTION TECHNIQUES DE L'HABILLAGES (DIPLOME)
42025206 = MAINTENANCE ET EQUIPEMENT DE BATEAUX DE PLAISANCE (DIPLOME)
42025404 = TRACEUR EN CONSTRUCTION NAVALE (DIPLOME)
42025509 = MONTEUR TECHNICIEN EN RESEAUX ELECTRIQUES (DIPLOME)
42032207 = DESSINATEUR MAQUETTISTE OPTION A : ARTS GRAPHIQUES
42032210 = DESSINATEUR MAQUETTISTE OPTION D : CARTOGRAPHIE
42032211 = BREVET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION COMPOSITION (DIPLOME)
42032212 = BREVET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION IMPRESSION (DIPLOME)
42032302 = METIERS DE LA MUSIQUE
42032305 = BREVET ARTISTIQUE DES TECHNIQUES DU CIRQUE
42032306 = TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE OPTION MACHINISTE CONSTRUCTEUR (DIPLOME)
42033103 = PODO-ORTHESISTE (DIPLOME DE TECHNICIEN)
42033104 = PROTHESISTE - ORTHESISTE (DIPLOME DE TECHNICIEN)
45020101 = PILOTE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION PAR PROCÉDES (PIPP)
45022002 = TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE RECHERCHE OPTION A : BIOLOGIE
45022003 = TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE RECHERCHE OPTION B : PHYSICOCHIMIE
45022104 = CUISINIER
45022105 = BOULANGER
45022106 = BOUCHER
45022107 = CHARCUTIER TRAITEUR
45022202 = CONDUCTEUR D'APPAREILS DES INDUSTRIES CHIMIQUES
45022306 = GEMMOLOGUE
45022501 = MISE EN OEUVRE DES CAOUTCHOUCS ET DES ELASTOMERES THERMOPLASTIQUES
45022502 = PLASTIQUES ET COMPOSITES
45022703 = MONTEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION
45022704 = GAZ OPTION A : TRANSPORT DU GAZ
45022705 = GAZ OPTION B : DISTRIBUTION DU GAZ
45022708 = MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE
45023103 = CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DES TRAVAUX PUBLICS
45023208 = CONSTRUCTION EN MACONNERIE ET BETON ARME
45023209 = METIERS DE LA PISCINE
45023210 = METIERS DE LA PIERRE
45023211 = COUVREUR
45023301 = ETANCHEITE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
45023308 = CARRELAGE MOSAIQUE
45023309 = CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE
45023310 = PLATRERIE ET PLAQUE
45023311 = EQUIPEMENTS SANITAIRES
45023312 = PEINTURE REVETEMENT
45023401 = INDUSTRIES DU BOIS
45023404 = MENUISIER
45023405 = CHARPENTIER
45024004 = BLANCHISSERIE
45024005 = MAINTENANCE DES ARTICLES TEXTILES OPTION PRESSING
45024106 = AMEUBLEMENT OPTION C : TAPISSERIE DECORATION

45024214 = VETEMENT SUR MESURE OPTION C : COUTURE FLOU
45024215 = VETEMENT SUR MESURE OPTION A : TAILLEUR POUR DAME
45024216 = VETEMENT SUR MESURE OPTION B : TAILLEUR POUR HOMMES
45025409 = CARROSSERIE CONSTRUCTION ET MAQUETTAGE
45025410 = SERRURERIE METALLERIE
45025506 = ELECTRONIQUE
45025512 = INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS
45025513 = INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
45031001 = ADMINISTRATION DES FONCTIONS PUBLIQUES
45031205 = FLEURISTE
45031301 = BANQUE
45031306 = ASSURANCES
45031309 = PROFESSIONS IMMOBILIERES
45032202 = LIBRAIRE
45032401 = BUREAUTIQUE
45033104 = PREPARATEUR EN PHARMACIE
45033105 = PROTHESISTE DENTAIRE
45033403 = BARMAN
45033404 = GOUVERNANTE
45033405 = SOMMELIER
45033406 = RESTAURANT
45033605 = COIFFURE OPTION STYLISTE VISAGISTE
45033606 = COIFFURE OPTION COLORISTE PERMANENTISTE
45033607 = ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
45034401 = AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE
45034402 = AGENT TECHNIQUE DE SECURITE DANS LES TRANSPORTS
99999999 = AUTRE

Menu des diplômes

Format : \$DIPLO

1 = BAC BACCALAUREAT GENERAL	58 = AGREGATION
2 = PREMIERE PARTIE BACCALAUREAT	59 = DESCF
3 = BEPS BREVET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR	60 = DECF
4 = CAPACITE EN DROIT	61 = IEP
5 = DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES	62 = BEAUX- ARTS
6 = DAEU	63 = DSAA
7 = ESEU	64 = DIPLOME SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES
8 = BREVET SUPERIEUR	65 = DNSEP
9 = BEPC	66 = DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE
10 = BREVET DES COLLEGES	67 = ETUDES JUDICIAIRES
11 = CEPRO CERTIFICAT D EDUCATION PROFESSIONNELLE	68 = DREA
12 = CFG CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE	69 = DIPLOME DE RECHERCHE ET D'ETUDES APPLIQUEES
13 = CEP CERTIFICAT D ETUDES PRIMAIRES	70 = DIPLOMES MILITAIRES NIVEAU 2
14 = DFEO DIPLOME DE FIN D ETUDES OBLIGATOIRES	71 = DSTS
15 = CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES	72 = DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DU TRAVAIL SOCIAL
16 = CFES	73 = DU 2EME CYCLE
17 = DEA	74 = BTS
18 = DESS	75 = DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
19 = MASTERE	76 = DUT
20 = DRT	77 = DEUG DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES GENERALES
21 = DIPLOME DE RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	78 = DIPLOME D'INFIRMIERE
22 = DIPLOME D ETUDES APPROFONDIES	79 = DIPLOME DE KINESITHERAPEUTE
23 = DIPLOME D ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES	80 = DIPLOMES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL DE NIVEAU 3
24 = ECOLE D'INGENIEUR	81 = CLERC DE NOTAIRE
25 = DIPLÔME D'INGENIEUR	83 = BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
26 = DOCTORATS PROFESSIONS DE SANTE	84 = BTSA
27 = DOCTORAT DE MEDECINE	85 = BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE
28 = DOCTORAT DE PHARMACIE	86 = DIPLOME DES METIERS D'ART
29 = DOCTORAT DENTAIRE	87 = DTS
30 = DOCTORAT VETERINAIRE	88 = DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR
31 = DOCTORAT	89 = DNTS
33 = HDR	90 = DPECF
34 = HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES	92 = PCEM
35 = DIPLOME D'AVOCAT	93 = DEUST
36 = DIPLOME DE NOTAIRE	94 = DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
37 = DIPLOME DE MAGISTRAT	95 = DIPLOME DE LABORANTIN
38 = DIPLOME D'EXPERT COMPTABLE	96 = DIPLOME DE PUERICULTRICE
39 = LICENCE	97 = DIPLOME D'EDUCATEUR
40 = MAITRISE	98 = DU DE 1ER CYCLE
41 = DIPLOME D'INGENIEUR MAITRE	99 = DNAT
42 = LICENCE PROFESSIONNELLE	100 = DNAP
43 = ECOLES DE COMMERCE	101 = BAC PRO
44 = CONCOURS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	102 = BMA
45 = AUTRE DIPLOME	103 = BREVET DES METIERS D'ART
46 = MST	104 = BREVET DES METIERS
47 = MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES	105 = BTM
48 = MSG	106 = BREVET D ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL
49 = MAITRISE DE SCIENCE DE GESTION	107 = BEI
50 = DERNIERE ANNEE D'IUP	108 = BEC
51 = CAPES	109 = BREVET D ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
52 = CAPET	110 = BEH
53 = PLP2	111 = BREVET D ENSEIGNEMENT HOTELIER
54 = CAPE	112 = BEA
55 = DIPLOME DE JOURNALISTE	113 = BREVET D ENSEIGNEMENT AGRICOLE
56 = DIPLOME D'ART	114 = BES
57 = DIPLÔME D'ANIMATION	115 = BREVET D ENSEIGNEMENT SOCIAL

116 = BT	145 = CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
117 = BREVET DE TECHNICIEN	146 = BEP
118 = BAC TECHNO	147 = BREVET D ETUDES PROFESSIONNELLES
119 = BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE	148 = BEPA
120 = BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	149 = BREVET ETUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
121 = BAC TECHNO AGRICOLE	150 = BAA
122 = BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE	151 = BREVET D APPRENTISSAGE AGRICOLE
123 = BM	152 = BC
124 = BREVET DE MAITRISE	153 = BREVET DE COMPAGNON
125 = MC	154 = MC NIVEAU 5
126 = MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4	155 = MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 5
127 = BEES 1ER DEGRE	156 = BPA
128 = BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRE	157 = BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (avant 93)
129 = BP	158 = EFAA
130 = BREVET PROFESSIONNEL	159 = EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE ARTISANAL
131 = BPA	160 = CSA NIVEAU 5
132 = BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE	161 = CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU 5
133 = BSEC	163 = DIPLOME D'AIDE SOIGNANTE
134 = BREVET SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL	164 = DIPLOME D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
135 = CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU BAC	165 = DIPLOME D'AIDE SOIGANTE
136 = CSA NIVEAU 4	166 = DIPLOME DE SECRETAIRE MEDICALE
138 = DIPLOME DE MONITEUR EDUCATEUR	167 = CERTIFICAT D'APTITUDE A LA GENDARMERIE
139 = DIPLOME DE PROTHESISTE DENTAIRE	168 = AFPS
140 = BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	169 = BAFA
141 = BAC PRO AGRICOLE	170 = DIPLOME D'ETAT
142 = CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE	900 = BAFA
143 = CAP	901 = AFPS
144 = CAPA	999 = AUCUN

Menu des spécialités

Format : \$SPE

1 = ABATTAGE VIANDES	68 = ARABE
2 = ACCUEIL	69 = ARBORICULTURE FRUITIERE
3 = ACCUEIL TRANSPORTS	70 = ARBORICULTURE NON FRUITIERE
4 = ACHETEUR INTERNATIONAL	71 = ARCHEOLOGIE
5 = ACHETEUR NEGOCIATEUR	72 = ARCHITECTE
6 = ACHETEUR PRODUITS LAITIERS	73 = ARCHITECTE COLLABORATEUR
7 = ACHETEUR VIANDES	74 = ARCHITECTE INTERIEUR
8 = ACOUSTIQUE	75 = ARCHITECTE PAYSAGISTE
9 = ACTION COMMERCIALE	76 = ARCHITECTURE RESEAUX
10 = ACTION SANITAIRE SOCIALE	77 = ARMEE
11 = ACTUARIAT	78 = ART DE LA BIJOUTERIE
12 = ACUPUNCTURE	79 = ART DE LA CERAMIQUE
13 = ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	80 = ART DE LA FERRONNERIE
14 = ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	81 = ART DE LA MODE
15 = ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	82 = ART DE LA RELIURE
16 = ADMINISTRATION GENERALE	83 = ART DE L'HABITAT
17 = ADMINISTRATION PUBLIQUE	84 = ART DE L'HORLOGERIE
18 = AERONAUTIQUE	85 = ART DRAMATIQUE
19 = AES	86 = ART DU BOIS
20 = AGENCEMENT BATIMENT	87 = ART DU TEXTILE
21 = AGENCEMENT EN ARCHITECTURE INTERIEURE	88 = ART DU VERRE
22 = AGENCEMENT LOCAUX	89 = ART GRAPHIQUE
23 = AGENT ADMINISTRATIF	90 = ART MENAGER
24 = AGENT COMMERCIAL	91 = ARTS
25 = AGENT CYNOPHILE SECURITE	92 = ARTS APPLIQUES COMMUNICATION
26 = AGENT DE MAINTENANCE BUREAUTIQUE	93 = ARTS APPLIQUES DESIGN
27 = AGENT DE MAINTENANCE EN ELECTRONIQUE	94 = ARTS DECO
28 = AGENT DE TRANSPORT	95 = ARTS MARTIAUX
29 = AGENT IMMOBILIER	96 = ARTS PLASTIQUES
30 = AGENT SECURITE	97 = ASSAINISSEMENT
31 = AGENT TECHNIQUE SECURITE	98 = ASSISTANT ADMINISTRATIF
32 = AGRICULTURE ELEVAGE	99 = ASSISTANT ARCHITECTE
33 = AGRICULTURE POLY CULTURE	100 = ASSISTANT DE GESTION
34 = AGROALIMENTAIRE	101 = ASSISTANT INGENIEUR
35 = AGROALIMENTAIRE DISTRIBUTION	102 = ASSISTANT REALISATEUR
36 = AGROEQUIPEMENTS	103 = ASSISTANTE DE DIRECTION
37 = AGRONOMIE	104 = ASSISTANTE DENTAIRE
38 = AIDE A DOMICILE	105 = ASSISTANTE MATERNELLE
39 = AIDE COMPTABLE	106 = ASSISTANTE SOCIALE
40 = AIDE MATERNELLE	107 = ASSURANCES
41 = AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE	108 = ASTRONOMIE
42 = AIDE MENAGERE	109 = ATTACHE DE PRESSE
43 = AIDE PUERICULTRICE	110 = AUDIOPROTHESISTE
44 = AIDE SOIGNANTE	111 = AUDIOVISUEL
45 = AJUSTEUR	112 = AUDIOVISUEL EQUIPEMENTS
46 = ALIMENTATION	113 = AUDIT
47 = ALLEMAND	114 = AUTO-ECOLE
48 = AMBULANCIER	115 = AUTOMATIQUE
49 = AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	116 = AUTOMATISMES INDUSTRIELS
50 = AMENAGEMENT PAYSAGER	117 = AUTOMOBILE
51 = AMEUBLEMENT	118 = AUTOMOBILE CARROSSERIE
52 = ANALYSE BIOLOGIQUE	119 = AUTOMOBILE MAINTENANCE
53 = ANALYSTE PROGRAMMEUR	120 = AUTOMOBILE VENTE
54 = ANESTHESIE	121 = AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
55 = ANGLAIS	122 = AUXILIAIRE DE VIE
56 = ANIMATEUR CONSEILLER EN BEAUTE	123 = AVIATION
57 = ANIMATEUR QUALITE	124 = AVICULTURE
58 = ANIMATION CULTURELLE	125 = AVOCAT
59 = ANIMATION LOISIRS ENFANTS	126 = BANQUE
60 = ANIMATION SOCIALE	127 = BATELLERIE
61 = ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	128 = BATIMENT (SAI)
62 = ANIMATION SPORTIVE	129 = BATIMENT CONSTRUCTION
63 = ANIMATION:DESSIN ANIME	130 = BATIMENT COUVERTURE
64 = ANTHROPOLOGIE	131 = BATIMENT FINITIONS
65 = APICULTURE	132 = BATIMENT GENIE CIVIL
66 = APPAREILLAGE MEDICAL	133 = BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
67 = AQUACULTURE	134 = BEAUX-ARTS

135 = BETON ARME
 136 = BIBLIOTHECAIRE
 137 = BIJOUTERIE
 138 = BIOCHIMIE
 139 = BIOCHIMIE PROCEDES INDUSTRIELS
 140 = BIOINDUSTRIES DE TRANSFORMATION
 141 = BIOLOGIE
 142 = BIOLOGIE ANALYSE MEDICALE
 143 = BIOLOGIE GEOLOGIE
 144 = BIOSERVICES
 145 = BIOTECHNOLOGIE MEDICALE
 146 = BIOTECHNOLOGIES
 147 = BLANCHISSERIE
 148 = BOIS
 149 = BONNETERIE
 150 = BOUCHER
 151 = BOULANGER
 152 = BROCHEUR
 153 = BRODERIE
 154 = BUCHERON
 155 = BUREAU ETUDES
 156 = BUREAUTIQUE
 157 = CAAE
 158 = CABLEUR
 159 = CADRE SANTE
 160 = CAISSIERE
 161 = CAMERAMAN
 162 = CAPACITE EN DROIT
 163 = CARDIOLOGIE
 164 = CARISTE
 165 = CARRELEUR MOSAISTE
 166 = CARRIERES EXTRACTION
 167 = CARRIERES JURIDIQUES
 168 = CARRIERES SOCIALES
 169 = CARROSSERIE
 170 = CARTONNIER
 171 = CERAMIQUE
 172 = CERAMIQUE D'ART
 173 = CEREALES
 174 = CHANT
 175 = CHAPELLERIE
 176 = CHARCUTIER
 177 = CHARCUTIER TRAITEUR
 178 = CHARPENTE BOIS
 179 = CHARPENTE METALLIQUE
 180 = CHAUDRONNERIE
 181 = CHAUFFAGISTE
 182 = CHAUFFEUR
 183 = CHAUSSURE
 184 = CHIMIE
 185 = CHIMIE INDUSTRIELLE
 186 = CHIMIE-BIOLOGIE
 187 = CHIRURGIE
 188 = CHIRURGIE DENTAIRE
 189 = CINEMA
 190 = CINEMA LABORATOIRE
 191 = CINEMA METIERS TECHNIQUES
 192 = CIVILISATIONS ETRANGERES
 193 = CLERC DE NOTAIRE
 194 = CLIMATISATION
 195 = COIFFURE
 196 = COLLABORATEUR D'ARCHITECTE
 197 = COLORISTE
 198 = COMEDIEN
 199 = COMMERCE
 200 = COMMERCE AUTO
 201 = COMMERCE GESTION
 202 = COMMERCE INTERNATIONAL
 203 = COMMERCE PRODUITS AGRICOLES ANIMAUX
 204 = COMMERCE PRODUITS AGRICOLES VEGETAUX
 205 = COMMERCIAL
 206 = COMMUNICATION (SAI)
 207 = COMMUNICATION DES ENTREPRISES
 208 = COMMUNICATION PUBLICITE
 209 = COMMUNICATION VISUELLE
 210 = COMPOSITION IMPRIMERIE
 211 = COMPTABILITE
 212 = COMPTABILITE ET GESTION
 213 = CONCEPTEUR EN PUBLICITE
 214 = CONCEPTION INDUSTRIELLE
 215 = CONCHYLICULTURE
 216 = CONDUCTEUR D'APPAREIL INDUSTRIE
 217 = CONDUCTEUR DE CHAUFFERIE
 218 = CONDUCTEUR DE FOURS METALLURGIQUES
 219 = CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER
 220 = CONDUCTEUR OFFSET
 221 = CONDUCTEUR ROUTIER
 222 = CONDUCTEUR TRANSPORTS
 223 = CONFECTION
 224 = CONFISEUR
 225 = CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
 226 = CONSEILLERE MENAGERE
 227 = CONSTRUCTION AUTO
 228 = CONSTRUCTION BATIMENT
 229 = CONSTRUCTION MECANIQUE
 230 = CONSTRUCTION METALLIQUE
 231 = CONSTRUCTION NAVALE
 232 = CONSTRUCTION NAVALE MACHINES
 233 = CONTROLE CHIMIQUE
 234 = CONTROLE DE GESTION
 235 = CONTROLE DE LA PRODUCTION
 236 = CONTROLE ELECTRIQUE
 237 = CONTROLE ET REGULATION
 238 = CONTROLE METALLURGIQUE
 239 = CONTROLE PHYSICO-CHIMIQUE
 240 = CONTRÔLE QUALITE IAA
 241 = CONTROLE QUALITE INDUSTRIEL
 242 = CORDONNIER
 243 = COSTUMIER
 244 = COUPE COUTURE
 245 = COUTURE
 246 = COUVERTURE
 247 = CUIR
 248 = CUISINE
 249 = CULTURE ET COMMUNICATIONS
 250 = CULTURE GENERALE
 251 = CYCLES ET MOTOCYCLES
 252 = DACTYLOGRAPHIE
 253 = DANSE
 254 = DECOR ARCHITECTURAL
 255 = DECORATEUR (SAI)
 256 = DECORATEUR CERAMISTE
 257 = DECORATEUR VERRE
 258 = DEFENSE SECURITE
 259 = DELEGUE MEDICAL
 260 = DEMENAGEUR
 261 = DEMOGRAPHIE
 262 = DENTAIRE
 263 = DEPANNEUR ELECTRICIEN
 264 = DERMATOLOGIE
 265 = DESIGN INDUSTRIEL
 266 = DESIGN INTERIEUR
 267 = DESSIN ANIME
 268 = DESSIN ART
 269 = DESSIN INDUSTRIEL (SAI)
 270 = DESSINATEUR ARTS APPLIQUES
 271 = DESSINATEUR INDUSTRIEL CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE
 272 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN BATIMENT
 273 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN CONSTRUCTION ELECTRIQUE
 274 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN CONSTRUCTION ELECTRONIQUE
 275 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN MECANIQUE
 276 = DES SINATEUR INDUSTRIEL METALLURGIE
 277 = DESSINATEUR MAQUETTISTE
 278 = DESSINATEUR PUBLICITE
 279 = DEVELOPPEMENT CULTUREL
 280 = DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE

281 = DIESELISTE
 282 = DIETETIQUE
 283 = DISTRIBUTION COMMERCIALISATION
 284 = DISTRIBUTION MAGASINAGE
 285 = DOCUMENTATION
 286 = DOMOTIQUE
 287 = DROIT
 288 = DROIT APPLIQUE
 289 = DROIT INTERNATIONAL
 290 = DROIT PUBLIC
 291 = DROIT SOCIAL
 292 = EBENISTERIE
 293 = ECOLE MENAGERE
 294 = ECOLOGIE ENVIRONNEMENT
 295 = ECONOMETRIE
 296 = ECONOMIE
 297 = ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
 298 = EDITION
 299 = EDUCATEUR JEUNES ENFANTS
 300 = EDUCATEUR SPECIALISE
 301 = EDUCATEUR SPORTIF
 302 = EDUCATION PHYSIQUE
 303 = EIE
 304 = ELECTRICIEN
 305 = ELECTRICITE AUTO
 306 = ELECTROMECHANIQUE
 307 = ELECTRONIQUE
 308 = ELECTROTECHNIQUE
 309 = ELEVAGE
 310 = EMAILLEUR ART
 311 = EMBALLAGE
 312 = EMPLOYE ADMINISTRATIF
 313 = EMPLOYE DE BANQUE
 314 = EMPLOYE DE BUREAU
 315 = EMPLOYE DE COLLECTIVITES-CUISINE
 316 = EMPLOYE DE COLLECTIVITES-SERVICE
 317 = EMPLOYEE DE MAISON
 318 = ENCADREMENT CHANTIER
 319 = ENCADREMENT D UNITE DE PRODUCTION
 320 = ENCADREMENT MUSICAL
 321 = ENCADREMENT TOURISTIQUE
 322 = ENERGIE
 323 = ENSEIGNEMENT
 324 = ENVIRONNEMENT
 325 = EQUITATION
 326 = ERGONOMIE
 327 = ERGOTHERAPIE
 328 = ESPAGNOL
 329 = ESTHETIQUE COSMETIQUE
 330 = ETALAGISTE
 331 = ETHIQUE
 332 = ETHNOLOGIE
 333 = EXPERT COMPTABLE
 334 = EXPERT EN AUTOMOBILE
 335 = EXPLOITATION FORESTIERE
 336 = EXPRESSION DRAMATIQUE
 337 = EXPRESSION VISUELLE
 338 = FACTEUR
 339 = FACTEUR DE GUITARE
 340 = FACTEUR DE PIANO
 341 = FACTEUR D'ORGUE
 342 = FACTEUR INSTRUMENT A VENT
 343 = FERRONNIER
 344 = FILATURE
 345 = FINANCES
 346 = FINITIONS ET AMENAGEMENT
 347 = FISCALITE
 348 = FLEURISTE
 349 = FONDERIE
 350 = FOOTBALL
 351 = FORCE DE VENTE
 352 = FORET
 353 = FORGE
 354 = FORMATEUR ADULTE
 355 = FORMATION GENERALE
 356 = FOURRURE
 357 = FRAISEUR
 358 = FRANCAIS
 359 = FRIGORISTE
 360 = FROID ET CLIMATISATION
 361 = GARAGISTE
 362 = GAZ
 363 = GEA
 364 = GENDARMERIE
 365 = GENETIQUE
 366 = GENIE ATOMIQUE
 367 = GENIE BIOLOGIQUE
 368 = GENIE CHIMIQUE
 369 = GENIE CIVIL
 370 = GENIE CLIMATIQUE
 371 = GENIE ELECTRIQUE
 372 = GENIE ELECTRONIQUE
 373 = GENIE ELECTROTECHNIQUE
 374 = GENIE HYDRAULIQUE
 375 = GENIE INDUSTRIEL
 376 = GENIE LOGICIEL
 377 = GENIE MATERIAUX
 378 = GENIE MECANIQUE BOIS
 379 = GENIE MECANIQUE MATERIAUX SOUPLES
 380 = GENIE MECANIQUE MICROTECHNIQUES
 381 = GENIE MECANIQUE PRODUCTIVE
 382 = GENIE MECANIQUE STRUCTURES METALLIQUES
 383 = GENIE MECANIQUE SYSTEMES MOTORISES
 384 = GENIE OPTIQUE
 385 = GENIE TELECOMMUNICATIONS RESEAUX
 386 = GENIE THERMIQUE
 387 = GEOGRAPHIE
 388 = GEOLOGIE
 389 = GEOLOGUE PROSPECTEUR
 390 = GEOMETRE
 391 = GEOPHYSIQUE
 392 = GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT
 393 = GESTION COMMERCIALE
 394 = GESTION COMPTABILITE
 395 = GESTION DE L'EMPLOI
 396 = GESTION DES ENTREPRISES
 397 = GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS
 398 = GESTION DU PERSONNEL
 399 = GESTION FINANCIERE
 400 = GESTION HOTELIERE
 401 = GESTION INFORMATIQUE
 402 = GESTION RELATION INTERNATIONALE
 403 = GESTION RES SOURCES HUMAINES
 404 = GRAPHISME
 405 = GRAPHISTE PUBLICITAIRE
 406 = GRAVEUR
 407 = GRAVEUR SUR METAUX
 408 = GRAVEUR SUR PIERRE
 409 = GRAVEUR SUR VERRE
 410 = GRAVURE IMPRESSION
 411 = GRAVURE ORNEMENTATION
 412 = GYMNASTIQUE
 413 = GYNECOLOGIE
 414 = HABILLEMENT
 415 = HABILLEMENT CREATION
 416 = HABILLEMENT SPECTACLE
 417 = HISTOIRE
 418 = HISTOIRE DE L ART
 419 = HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
 420 = HORLOGERIE
 421 = HORTICULTURE
 422 = HOTELLERIE CUISINE
 423 = HOTELLERIE SERVICES
 424 = HYDRAULIQUE
 425 = HYDRAULIQUE AGRICOLE
 426 = HYGIENE DES LOCAUX
 427 = HYGIENE ENVIRONNEMENT
 428 = HYGIENE ET SECURITE

429 = IMAGE ET SON
 430 = IMAGERIE MEDICALE
 431 = IMMOBILIER
 432 = IMMUNOLOGIE
 433 = IMPORT-EXPORT
 434 = IMPRIMERIE
 435 = INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
 436 = INDUSTRIE CHIMIQUE
 437 = INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
 438 = INDUSTRIES GRAPHIQUES
 439 = INFIRMIER
 440 = INFORMATION DOCUMENTATION
 441 = INFORMATIQUE (SAI)
 442 = INFORMATIQUE DE GESTION
 443 = INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
 444 = INGENIERIE INDUSTRIELLE
 445 = INGENIEUR (SAI)
 446 = INSTALLATIONS SANITAIRES
 447 = INSTALLATIONS THERMIQUES
 448 = INSTITUTEUR
 449 = INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
 450 = INTERNET
 451 = INTERPRETE
 452 = INTERVENTION SOCIALE
 453 = ISOLATION
 454 = ITALIEN
 455 = JARDINIER
 456 = JOAILLERIE
 457 = JOURNALISME
 458 = JUDO
 459 = KINESITHERAPIE
 460 = LABORANTIN
 461 = LABORATOIRE
 462 = LAD JOCKEY
 463 = LAMINAGE
 464 = LANGUES ANCIENNES
 465 = LANGUES ETRANGERES
 466 = LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES
 467 = LANGUES REGIONALES
 468 = LEA
 469 = LEGISLATION
 470 = LETTRES (SAI)
 471 = LETTRES CLASSIQUES
 472 = LETTRES MODERNES
 473 = LIBRAIRIE
 474 = LINGERIE
 475 = LINGUISTIQUE
 476 = LITHOGRAPHIE
 477 = LITTERATURE FRANCAISE
 478 = LITTERATURES ET CIVILISATIONS
 ETRANGERES
 479 = LIVREUR
 480 = LOGISTIQUE
 481 = LUNETIER
 482 = LUTHIER
 483 = MACHINES-OUTILS
 484 = MACHINES-OUTILS A BOIS
 485 = MACHINISME AGRICOLE
 486 = MACHINISTE
 487 = MACON
 488 = MAGASINAGE
 489 = MAINTENANCE AERONAUTIQUE
 490 = MAINTENANCE AUDIOVISUEL
 ELECTRONIQUE
 491 = MAINTENANCE AUTOMOBILE
 492 = MAINTENANCE BIOMEDICALE
 493 = MAINTENANCE MECANIQUE
 494 = MAINTENANCE MECANO-ELECTRIQUE
 495 = MAINTENANCE SYSTEMES MECANIQUES
 AUTOMATISES
 496 = MAITRE NAGEUR SAUVETEUR
 497 = MANAGEMENT COMMERCE
 498 = MANAGEMENT DISTRIBUTION
 499 = MANAGEMENT FINANCIER
 500 = MANAGEMENT GESTION ENTREPRISE
 501 = MANAGEMENT HOTELIER
 502 = MANAGEMENT IAA
 503 = MANAGEMENT INDUSTRIEL
 504 = MANAGEMENT PRODUCTION
 505 = MANAGEMENT SOCIAL
 506 = MANAGEMENT SPORT
 507 = MANIPULATEUR RADIOLOGISTE
 508 = MANUTENTION
 509 = MARAICHAGE
 510 = MARECHAL FERRANT
 511 = MARINE MARCHANDE
 512 = MARINE NATIONALE
 513 = MARINE PECHE
 514 = MARKETING
 515 = MAROQUINERIE
 516 = MATELASSERIE
 517 = MATERIAUX SOUPLES
 518 = MATHEMATIQUES
 519 = MATHS PHYSIQUE
 520 = MAVELEC
 521 = MECANIQUE AERONAUTIQUE
 522 = MECANIQUE AUTO
 523 = MECANIQUE DE PRECISION
 524 = MECANIQUE DES FLUIDES
 525 = MECANIQUE DU SOLIDE
 526 = MECANIQUE ELECTRICITE
 527 = MECANIQUE GENERALE
 528 = MECANIQUE INDUSTRIELLE
 529 = MECANIQUE POIDS LOURDS
 530 = MECANIQUE THEORIQUE
 531 = MEDECINE
 532 = MEDICO-SOCIAL
 533 = MENAGER
 534 = MENUISERIE
 535 = MENUISERIE METALLIQUE
 536 = MESURES PHYSIQUES
 537 = METALLIER
 538 = METALLURGIE
 539 = METEO
 540 = METIERS DE L EAU
 541 = METREUR
 542 = MICROBIOLOGIE
 543 = MICROELECTRONIQUE
 544 = MICROINFORMATIQUE
 545 = MICROMECHANIQUE
 546 = MICROTECHNIQUES
 547 = MILITAIRE
 548 = MINES
 549 = MIROITERIE
 550 = MISE EN SCENE
 551 = MOBILIER
 552 = MODE
 553 = MODELEUR
 554 = MODELISTE
 555 = MONITEUR AUTO-ECOLE
 556 = MONITEUR EDUCATEUR
 557 = MONTEUR ELECTRICIEN
 558 = MONTEUR EN BRONZE
 559 = MONTEUR FROID ET CLIMATISATION
 560 = MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES
 561 = MONTEUR ISOLATION THERMIQUE ACOUSTIQUE
 562 = MONTEUR MECANICIEN
 563 = MONTEUR POSEUR MIROITERIE
 564 = MOTEURS
 565 = MOULEUR NOYAUTEUR
 566 = MOULEUR PLAQUISTE
 567 = MSMA
 568 = MULTIMEDIA
 569 = MUSICOLOGIE
 570 = MUSIQUE
 571 = NATATION
 572 = NAVIGATION
 573 = NETTOYAGE DES LOCAUX

574 = NEUROBIOLOGIE
 575 = NEUROSCIENCES
 576 = NOTARIAT
 577 = NUTRITION
 578 = OCEANOGRAPHIE
 579 = ODONTOLOGIE
 580 = OENOLOGIE
 581 = OLEOHYDRAULIQUE
 582 = OPERATEUR CINEMATOGRAPHIQUE
 583 = OPERATEUR GEOMETRE
 584 = OPERATEUR RADIO
 585 = OPHTALMOLOGIE
 586 = OPTICIEN
 587 = OPTIQUE DE PRECISION
 588 = OPTIQUE INSTRUMENTALE
 589 = ORGANISATION DU TRAVAIL
 590 = ORTHOPEDISTE
 591 = ORTHOPHONIE
 592 = OSTEOPATHIE
 593 = OUTILLAGE BOIS
 594 = OUTILLAGE FONDERIE
 595 = OUTILLAGE MECANIQUE
 596 = OUTILLAGE MOULES METALLIQUES
 597 = OUTILLAGE PLASTIQUE
 598 = PALEFRENIER
 599 = PAPIER
 600 = PATISSERIE
 601 = PATRIMOINE CULTUREL
 602 = PAYSAGISTE
 603 = PEAUX
 604 = PECHE
 605 = PEDAGOGIE
 606 = PEDIATRIE
 607 = PEDICURE PODOLOGUE
 608 = PEINTRE DECORATEUR
 609 = PEINTRE EN BATIMENT
 610 = PEINTRE EN CARROSSERIE
 611 = PEPINIERISTE
 612 = PETITE ENFANCE
 613 = PHARMACIE
 614 = PHARMACOLOGIE
 615 = PHILOSOPHIE
 616 = PHOTOCOMPOSITION
 617 = PHOTOGRAPHIE
 618 = PHOTOGRAVURE
 619 = PHYSIQUE
 620 = PHYSIQUE CHIMIE
 621 = PIANO
 622 = PILOTE CIVIL
 623 = PILOTE MILITAIRE
 624 = PISCICULTURE
 625 = PISTEUR SECOURISTE
 626 = PLASTIQUES ET COMPOSITES
 627 = PLASTURGIE
 628 = PLATRIERIE
 629 = PLOMBIER
 630 = PLURIDISCIPLINAIRE LETTRES ARTS SCIENCES HUMAINES
 631 = PLURIDISCIPLINAIRE SCIENCES TECHNOLOGIQUES
 632 = PODO-ORTHESISTE
 633 = POLICE
 634 = POLYCULTURE
 635 = POLYCULTURE ELEVAGE
 636 = PREPARATEUR EN PHARMACIE
 637 = PRESSE EDITION
 638 = PRESSING
 639 = PRET A PORTER
 640 = PRODUCTION FORESTIERE
 641 = PRODUCTIONS ANIMALES
 642 = PRODUCTIONS VEGETALES
 643 = PRODUCTIQUE BOIS
 644 = PRODUCTIQUE CHIMIQUE
 645 = PRODUCTIQUE DES ALLIAGES
 646 = PRODUCTIQUE GRAPHIQUE
 647 = PRODUCTIQUE MATERIAUX SOUPLES
 648 = PRODUCTIQUE MECANIQUE
 649 = PRODUCTIQUE OUTILLAGE PLASTIQUE
 650 = PRODUCTIQUE TEXTILE
 651 = PROGRAMMATION
 652 = PROTECTION DU PATRIMOINE
 653 = PROTHESISTE
 654 = PSPA
 655 = PSYCHANALYSE
 656 = PSYCHIATRIE
 657 = PSYCHOLOGIE
 658 = PSYCHOMOTRICITE
 659 = PUBLICITE
 660 = PUERICULTURE
 661 = RADIOELECTRICIEN
 662 = RADIOLOGIE
 663 = REALISATION AUDIOVISUELLE
 664 = RECHERCHE CHIMIE
 665 = RECHERCHE MEDICALE
 666 = RELATION SOCIALE
 667 = RELATION TRAVAIL
 668 = RELATIONS INTERNATIONALES
 669 = RELATIONS PUBLIQUES
 670 = RELIURE
 671 = REPARATION AUTOMOBILE
 672 = RESEAUX INFORMATIQUES
 673 = RESSOURCES HUMAINES
 674 = RESTAURANT
 675 = RESTAURATION DU PATRIMOINE
 676 = ROBOTIQUE
 677 = RUSSE
 678 = SAGE-FEMME
 679 = SANITAIRE ET SOCIAL
 680 = SANTE
 681 = SAPEURS-POMPIERS
 682 = SCIENCES (SAI)
 683 = SCIENCES DE LA TERRE
 684 = SCIENCES DE LA VIE
 685 = SCIENCES DE L'EDUCATION
 686 = SCIENCES DES STRUCTURES DE LA MATIERE
 687 = SCIENCES ECONOMIQUES
 688 = SCIENCES EXPERIMENTALES
 689 = SCIENCES HUMAINES
 690 = SCIENCES MEDICO-SOCIALES
 691 = SCIENCES NATURELLES
 692 = SCIENCES PHYSIQUES
 693 = SCIENCES POLITIQUES
 694 = SCIENCES POUR L INGENIEUR
 695 = SCIENCES SOCIALES
 696 = SCULPTURE
 697 = SCULPTURE SUR BOIS
 698 = SECOURISME
 699 = SECRETARIAT
 700 = SECRETARIAT DE DIRECTION
 701 = SECRETARIAT MEDICAL
 702 = SECURITE
 703 = SECURITE ALIMENTAIRE
 704 = SECURITE INDUSTRIELLE
 705 = SELLERIE
 706 = SERRURERIE
 707 = SERVEUR
 708 = SERVICES AUX PERSONNES
 709 = SERVICES EN MILIEU RURAL
 710 = SMS
 711 = SOCIOLOGIE
 712 = SOINS
 713 = SOINS PERSONNELS
 714 = SON IMAGE
 715 = SOUDURE
 716 = SOUFFLEUR DE VERRE
 717 = SPECTACLE
 718 = SPORT
 719 = SSM
 720 = STAE AMENAGEMENTS
 721 = STAE EQUIPEMENTS

722 = STAE TECHNOLOGIES ANIMALES
723 = STAE TECHNOLOGIES VEGETALES
724 = STAPS
725 = STATISTIQUE
726 = STENO-DACTYLOGRAPHIE
727 = STI ARTS APPLIQUES
728 = STI BIOCHIMIE
729 = STI BOIS
730 = STI ELECTRONIQUE
731 = STI ELECTROTECHNIQUE
732 = STI ENERGIE
733 = STI GENIE CIVIL
784 = TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
734 = STI GENIE MATERIAUX
735 = STI MATERIAUX SOUPLES
736 = STI MICROTECHNIQUES
737 = STI OPTIQUE
738 = STI PRODUCTIQUE MECANIQUE
739 = STI STRUCTURES METALLIQUES
740 = STI SYSTEMES MOTORISES
741 = STL BIOCHIMIE
742 = STL CLPI
743 = STL PHYSIQUE OPTIQUE
744 = STL PHYSIQUE CONTRÔLE REGULATION
745 = STOMATOLOGIE
746 = STPA SCIENCES TECHNOLOGIES
747 = STPA TECHNOLOGIES ECONOMIE
748 = STRUCTURES METALLIQUES
749 = STT INFORMATIQUE GESTION
750 = STT TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES
751 = STYLISTE MODE
752 = STYLISTE VISAGISTE
753 = SURVEILLANCE
754 = SYLVICULTURE
755 = SYSTEMES MOTORISES
756 = TAILLEUR
757 = TAILLEUR DE PIERRE
758 = TANNERIE
759 = TAPISSERIE
760 = TAPISSERIE AMEUBLEMENT
761 = TAPISSIER-DECORATEUR
762 = TAXI
763 = TECHNICIEN ADMINISTRATIF
764 = TECHNICIEN AUDIOVISUEL
765 = TECHNICIEN DU SPECTACLE
766 = TECHNICO-COMMERCIAL
767 = TECHNICO-COMMERCIAL
AGROFOURNITURES
768 = TECHNICO-COMMERCIAL BOIS
769 = TECHNICO-COMMERCIAL BOISSONS
770 = TECHNICO-COMMERCIAL CUIR CHAUS SURE
771 = TECHNICO-COMMERCIAL FRUITS LEGUMES
772 = TECHNICO-COMMERCIAL GENIE MECANIQUE
773 = TECHNICO-COMMERCIAL IAA
774 = TECHNICO-COMMERCIAL INDUSTRIE DES METAUX
775 = TECHNICO-COMMERCIAL INSTRUMENTS DE LABO
776 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX BATIMENT
777 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX SOUPLES
778 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIEL AGRICOLE
779 = TECHNICO-COMMERCIAL MECANIQUEELECTRICITE
780 = TECHNICO-COMMERCIAL PHARMACIE
781 = TECHNICO-COMMERCIAL PLANTES ORNEMENT
782 = TECHNICO-COMMERCIAL PRODUIT ALIMENTAIRE
783 = TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS FORESTIERS
785 = TECHNIQUES AGRICOLES
786 = TECHNIQUES AGROALIMENTAIRES
787 = TECHNIQUES BANCAIRES
788 = TECHNIQUES COMMERCIALES
789 = TECHNIQUES COMPTABLES
790 = TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
791 = TECHNIQUES FINANCIERES
792 = TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES
793 = TECHNOLOGIE AGRICOLE AMENAGEMENTS
794 = TECHNOLOGIE AGRICOLE EQUIPEMENTS
795 = TECHNOLOGIE AGRICOLE SCIENCES TECHNOLOGIES
796 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES ANIMALES
797 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES ECONOMIE
798 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES VEGETALES
799 = TECHNOLOGIE CONNAISSANCE
800 = TECHNOLOGIE ECONOMIE (MILIEU NATUREL,
AGRICOLE)
801 = TECHNOLOGIE IMAGE
802 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES BIOCHIMIE
803 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES BOIS
804 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES CHIMIE
805 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ELECTRONIQUE
806 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ELECTROTECHNIQUE
807 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ENERGIE
808 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES GENIE CIVIL
809 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES GENIE MATERIAUX
810 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES MATERIAUX
SOUPLES
811 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES MICROTECHNIQUES
812 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES OPTIQUE
813 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES PRODUCTIQUE
MECANIQUE
814 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES STRUCTURES
METALLIQUES
815 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES SYSTEMES MOTORISES
816 = TECHNOLOGIES INFORMATION COMMUNICATION
817 = TECHNOLOGIES INFORMATIQUE
818 = TECHNOLOGIES TERTIAIRES
819 = TEINTURE
820 = TELECOM RESEAUX INFORMATIQUES
821 = TELECOMMUNICATIONS
822 = TEXTILE
823 = THEATRE
824 = THEOLOGIE
825 = TISSAGE
826 = TOLERIE
827 = TONNELIER
828 = TOPOGRAPHIE
829 = TOURISME
830 = TOURNEUR
831 = TOURNEUR BOIS
832 = TOURNEUR BRONZE
833 = TOURNEUR FRAISEUR
834 = TOURNEUR POTERIE
835 = TRADUCTEUR
836 = TRAITEMENT DES DECHETS
837 = TRAITEMENT DES EAUX
838 = TRAITUR
839 = TRANSFORMATION DES METAUX
840 = TRANSPORT ET LOGISTIQUE
841 = TRANSPORTS
842 = TRAVAIL DU BOIS
843 = TRAVAUX PUBLICS
844 = TRI ACHEMINEMENT COURRIER
845 = TUYAUTEUR
846 = TYPOGRAPHIE
847 = URBANISME
848 = USINAGE
849 = VEHICULES INDUSTRIELS
850 = VENTE
851 = VERRE
852 = VETERINAIRE
853 = VIANDES
854 = VIOLON
855 = VISITEUR MEDICAL
856 = VITICULTURE
857 = VITRERIE
858 = VOILE
859 = VOLCANOLOGUE
860 = WEBMESTRE
861 = ZINGUEUR
862 = SERVICES ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL
863 = SCIENCES DU LANGAGE
864 = LETTRES ET LANGUES

865 = LANGUE LITTERATURE CIVILISATION ETRANGERE
866 = AIDE A LA PERSONNE
867 = SCIENCES DE LA MATIERE
868 = INFORMATION COMMUNICATION
869 = GESTION DE LA DOCUMENTATION
870 = L (Littéraire)
871 = ES (Economique et social)
872 = S (Scientifique)
873 = ACTION COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
874 = ACTION COMMUNICATION COMMERCIALE
875 = AGENT DE MAINTENANCE MECANIQUE
876 = BREVET DES COLLEGES
877 = CONDUITE DE PRODUCTION ANIMALE
878 = CONSTRUCTION TOPOGRAPHIQUE

879 = ECONOMIQUE ET SOCIALE
880 = EQUIPEMENT INSTALLATION ELECTRIQUE
881 = GENERAL
882 = MAINTENANCE INDUSTRIELLE
883 = MECANIQUE AGRICOLE
884 = METIERS DE LA MODE
885 = RELATION CLIENTELE
886 = SERIGRAPHIE
887 = TRAVAUX PAYSAGERS
888 = VENTE ACTION MARCHANDE
889 = VIGNE ET VIN
998 = AUTRE
999 = AUCUNE

INDEX

A		
ACTU_07.....	44, 86	
ACTU_09.....	44, 86	
AGE04.....	42	
AGRI.....	13	
ANTER.....	13	
ATNIVO.....	18	
AUTRERAI.....	19	

C		
CA0_07.....	32	
CA0_09.....	32	
CA10C.....	34	
CA20_07.....	34	
CA20_09.....	34	
CA21_07.....	35	
CA21_09.....	35	
CA24_07.....	35	
CA25_07.....	35	
CA26_07.....	35	
CA7.....	33	
CA8.....	33	
CA9C.....	34	
CAL.....	44, 85	
CAPBE.....	13	
CFA.....	13	
CIVI1_09.....	29	
CIVI2_09.....	29	
CLASSE.....	12	

D		
DATDN.....	45, 86	
DATFN.....	45, 86	
DEBUT.....	45, 86	
DEPGEME.....	19	
DEPART.....	46	
DEPBAC.....	22	
DEPETAB.....	14	
DEPINTER_07.....	32	
DEPINTER_09.....	32	
DIACCENT_07.....	36	
DIACCENT_09.....	78	
DIAGE_07.....	37	
DIAGE_09.....	79	
DIAUTRE_07.....	37	
DIAUTRE_09.....	79	
DIETU_07.....	37	
DIETU_09.....	79	
DIEXP_07.....	38	
DIEXP_09.....	80	
DIFAMI_07.....	37	
DIFAMI_09.....	79	
DIFAV_07.....	38	
DILIEU_07.....	36	
DILIEU_09.....	78	
DILOOK_07.....	36	
DILOOK_09.....	78	
DINOM_07.....	36	
DINOM_09.....	78	
DIORI_07.....	37	
DIORI_09.....	79	
DIPEAU_07.....	36	
DIPEAU_09.....	78	
DIPERMI_07.....	38	
DIPERSO_07.....	38	
DIPHYSIQ_07.....	37	
DIPHYSIQ_09.....	79	
DIPSOR.....	28	
DIS1_09.....	77	
DIS2_09.....	77	
DIS3_09.....	77	
DIS4_1_09.....	80	
DIS4_2_09.....	80	
DIS4_3_09.....	80	
DIS4_4_09.....	81	
DIS4_5_09.....	81	
DIS4_09.....	80	
DIS5_1_09.....	81	
DIS5_2_09.....	81	
DIS5_3_09.....	82	
DIS5_4_09.....	82	
DIS5_5_09.....	82	
DIS5_6_09.....	82	
DIS5_09.....	81	
DISANTE_07.....	38	
DISANTE_09.....	80	
DISEXE_07.....	36	
DISEXE_09.....	78	
DPM4_07.....	83	
DPM4_09.....	83	
DUREE.....	45, 86	
DUROBS.....	40	

E		
EA29_07.....	52	
EA29_09.....	52	
EA54B_07.....	72	
EA54B_09.....	72	
EA76_07.....	73	
EA76_09.....	73	
EA77_07.....	74	
EA77_09.....	74	
EA77A_07.....	74	
EA77A_09.....	74	
EA77B_07.....	74	
EA77B_09.....	74	
EA77C_07.....	74	
EA77C_09.....	74	
EA78_07.....	82	
EA78_09.....	82	
EA79_07.....	83	
EA79_09.....	83	
EA80_07.....	83	
EA80_09.....	83	
EA82_07.....	84	
EA82_09.....	84	
EMPL_07.....	54	
EMPL_emb.....	54	
EMPL_fin.....	54	
EP1.....	49	
EP11.....	47	
EP12.....	47	
EP12_R.....	47	
EP13A.....	50	
EP13B.....	50	
EP13C.....	50	
EP13D.....	50	
EP15.....	51	
EP2.....	49	
EP24.....	52	
EP25.....	52	
EP25_07.....	52	
EP39.....	53	
EP39_07.....	53	
EP41.....	53	
EP41_07.....	53	
EP49.....	70	
EP50.....	71	
EP50P.....	71	
EP52A.....	71	
EP53.....	71	
EP53_07.....	71	
EP54.....	72	
EP54_07.....	72	
EP55.....	72	
EP55_07.....	72	
EP55P.....	73	
EP55P_07.....	73	
EP56.....	65	
EP56A.....	65	
EP57.....	65	
EP58.....	66	
EP59.....	66	
EP60.....	66	
EP60A.....	66	

EP61.....	67
EP62.....	67
EP62_07.....	67
EP63.....	67
EP63A.....	67
EP64.....	68
EP65.....	68
EP66.....	68
EP67.....	69
EP68.....	69
EP68A.....	69
EP69.....	70
EP70.....	70
EP71.....	73
EP75.....	73
EP75_07.....	73
EP80A.....	74
EP80B.....	75
EP80C.....	75
EP81.....	75
EP82B.....	75
EP83.....	76
EPJ.....	49
EPM.....	49
ERA.....	14
ETA1_09.....	97
ETA2_09.....	97
ETU1A.....	97
ETUA2_07.....	98
ETUA2_09.....	98
ETUA3_07.....	98
ETUA3_09.....	98
ETUA4_07.....	98
ETUA4_09.....	98
ETUA5_07.....	98
ETUA5_09.....	98
ETUP1.....	97
EX11_07.....	77
EX11_09.....	77
EX7_07.....	76
EX7_09.....	76
EX8_07.....	76
EX8_09.....	76

F

FIN.....	45, 86
FONCT_07.....	63
FONCT_EMB.....	63
FONCT_FIN.....	63

G

GEO1_07.....	84
GEO1_09.....	84
GEO2_07.....	84
GEO2_09.....	84
GIR1_07.....	83
GIR1_09.....	83

H

HABDE_07.....	40
HABDE_09.....	40
HMOISX.....	40

I

ID.....	40
IDENT.....	17, 44, 85
IDEX8_07.....	76
IDEX8_09.....	76
IDNC.....	53
IDNC_07.....	53
IDNP.....	53
IDNP_07.....	53
IF.....	40
IMP39.....	13
INFG3.....	13
INTER.....	46
IUFMI.....	14

L

LASSITUDE.....	18
LIEUNAIS1.....	33
LIEUNMER1.....	33
LIEUNPER1.....	33

M

Menu Bac professionnel.....	99
Menu BT/BP.....	101
Menu des diplômes.....	103
Menu des spécialités.....	105
MEA1_09.....	74
ML1_07.....	28
ML1_09.....	28
ML2_07.....	29
ML2_09.....	29
MODTH.....	13
MOISINT_07.....	14
MOISINT_09.....	14
MOISX.....	39

N

NATENTR.....	47
NATENTR_R.....	47
NES.....	48
NES_R.....	48
NIVEAU.....	24
NIVSOR9.....	24
NMCHO_07.....	41
NMCHO_09.....	41
NMEMP_07.....	41
NMEMP_09.....	41
NMETU_07.....	41
NMETU_09.....	41

NMFOR_07.....	41
NMFOR_09.....	41
NMINA_07.....	41
NMINA_09.....	41
NMJVAC_07.....	41
NMJVAC_09.....	41
NMVAC_07.....	41
NMVAC_09.....	41
NSCHO_07.....	41
NSCHO_09.....	41
NSEMP_07.....	41
NSEMP_09.....	41
NSEQ.....	44, 85
NSETU_07.....	42
NSETU_09.....	42
NSFOR_07.....	42
NSFOR_09.....	42
NSFPHD.....	25
NSFPHD_R.....	25
NSFSOR.....	27
NSINA_07.....	41
NSINA_09.....	41
NSJVAC_07.....	42
NSJVAC_09.....	42
NSTOT_07.....	40
NSTOT_09.....	40
NSVAC_07.....	42
NSVAC_09.....	42

O

OP2_07.....	29
OP2_09.....	29

P

P01A_07.....	30
P01A_09.....	30
P03_07.....	30
P03_09.....	30
P03A_07.....	30
P03A_09.....	30
P03B_07.....	30
P03B_09.....	30
P03BF_07.....	30
P03BF_09.....	30
P03C_07.....	31
P03C_09.....	31
P03D_07.....	31
P03D_09.....	31
P03E_07.....	31
P03E_09.....	31
P03F_07.....	31
P03F_09.....	31
P03G_07.....	31
P03G_09.....	31
PCS_EMB.....	54
PCS_FIN/PCS_07.....	63
PDS_INIT.....	17
PHD32.....	27
PHD32_R.....	27
PHDIP.....	24
PHDIP_R.....	24

PHDIP9	25
POL	46
POLGEME	20
POLBAC	23
POLINTER_07	32
POLINTER_09	32
PONDEF	17
POSPRO_07	64
POSPRO_EMB	64
POSPRO_FIN	64

Q

Q1	17
Q2	17
Q25	18
Q35new	22
Q40_07	23
Q40_09	23
Q41_07	23
Q41_09	23
Q42_07	23
Q42_09	23
Q7B	17

R

RA18_01_07	94
RA18_01_09	94
RA18_02_07	94
RA18_02_09	94
RA18_03_07	94
RA18_03_09	94
RA18_04_07	94
RA18_04_09	94
RA18_05_07	94
RA18_05_09	94
RA18_06_07	95
RA18_06_09	95
RA18_07	94
RA18_07_07	95
RA18_07_09	95
RA18_09	94
RA19_07	95
RA19_09	95
RA19A_07	95
RA19A_09	95
RA2_01_07	88
RA2_01_09	88
RA2_02_07	88
RA2_02_09	88
RA2_03_07	88
RA2_03_09	88
RA2_04_07	88
RA2_04_09	88
RA2_05_07	88
RA2_05_09	88

RA2_07	87
RA2_07_07	88
RA2_07_09	88
RA2_08_07	88
RA2_08_09	88
RA2_09	87
RA2_10_07	89
RA2_10_09	89
RA20_07	95
RA20_09	95
RA21N_07	96
RA21N_09	96
RA5_07	89
RA5_09	89
RA5A_07	89
RA5A_09	89
RA8_01_07	90
RA8_01_09	90
RA8_02_07	90
RA8_02_09	90
RA8_03_07	90
RA8_03_09	90
RA8_04_07	90
RA8_04_09	90
RA8_05_07	90
RA8_05_09	90
RA8_06_07	90
RA8_06_09	90
RA8_07	89
RA8_07_07	90
RA8_07_09	90
RA8_08_07	91
RA8_08_09	91
RA8_09	89
RA8_09_07	91
RA8_09_09	91
RA8_10_07	91
RA8_10_09	91
RAIFINAN	18
REFUSE	18
REG	46
REG6EME	20
REGBAC	23
REGETAB	14
REGINTER_07	32
REGINTER_09	32
RETOU	44
RA1_07	87
RA1_09	87
RP10	91
RP10_07	91
RP11	91
RP11_07	91
RP11A	92
RP11A_07	92
RP12	92
RP12_07	92
RP13	92
RP13_01	92
RP13_01_07	92

RP13_02	93
RP13_02_07	93
RP13_03	93
RP13_03_07	93
RP13_04	93
RP13_04_07	93
RP13_05	93
RP13_05_07	93
RP13_06	93
RP13_06_07	93
RP13_07	92
RP14	93
RP14_07	93
RA2_06_07	88
RA2_06_09	88
RP9B	91
RP9B_07	91

S

SALPRDEB	64
SALPRFIN/SALPR_07	65
SITDE_07	41
SITDE_09	41
SITMERE	34
SITPERE	33
STAT_EMB	51
STAT_EMB_R	51
STAT_FIN/STAT_07	52
STRATEG	15
SUPER	13

T

TABSEQ	45, 85
TAPE	42
TRAJPRO_09	42
TRAJPRO_07	42
TROUVEMP	18
TYPESEQ	46, 85
TYPOTRAJ_07	42, 43

V

VIEACT	19
--------------	----

Z

ZE	46
ZE6EME	20
ZEBAC	23
ZEINTER_07	32
ZEINTER_09	32